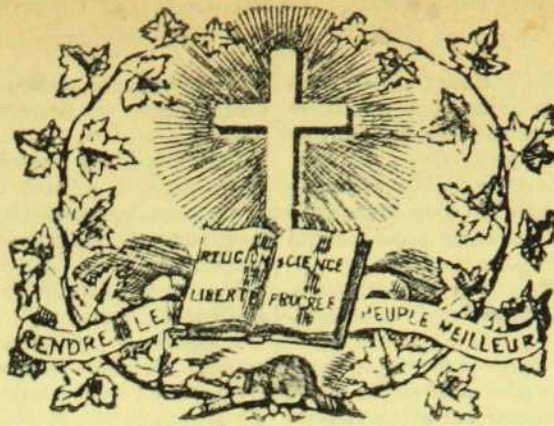




JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XV.

Québec, Province de Québec, Juin et Juillet, 1871.

Nos. 6 et 7.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE : Defoe au pilori.—EDUCATION : Pédagogie.—De la volonté, secret du talent, par Ferd. Loise.—AVIS OFFICIELS : Erection et Annexion de Municipalités Scolaires.—Nominations des Commissaires d'Ecoles.—Election des Commissaires d'Ecoles.—Diplômes Octroyés par les Ecoles Normales.—Diplômes Octroyés par les Bureaux d'Examineurs.—Institutrice Disponible.—EDITORIAL : Ecole Modèle de Madame Thivierge.—Distribution de Prix et de Diplômes dans les Ecoles Normales.—Examens et Distributions de Prix dans les Collèges, Académies et les autres Institutions d'Education.—Quarante-troisième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale Laval.—Quarante-troisième et quarante quatrième Conférences des Instituteurs de l'Ecole Normale Jacques-Cartier.—Revue Mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS.—DISTRIBUTIONS DE PRIX : Ecole Normale Jacques-Cartier.—Ecole Modèle Annexe.—Ecole Normale Laval.—Ecoles Modèles Annexes.—Annonces.

LITTÉRATURE.

Defoe au Pilori.

Defoe l'auteur de *Robinson Crusoe*, Defoe au pilori ! Qu'avait-il fait pour mériter une peine si infamante ? Quel crime avait-il commis ? Un vol ? un faux ? un meurtre ? Non, il avait seulement écrit une petite brochure de polémique religieuse, intitulée : *Le plus court moyen d'en finir avec les Dissenters* (1). C'était une satire. Defoe était lui-même "Dissenter" ou dissident, et il avait déjà souvent mis sa plume au service de ses co-religionnaires contre l'intolérance de l'Eglise établie, la haute Eglise (*High Church*). Cette fois, par un raffinement d'art qui lui fut fatal, il avait eu la fantaisie d'écrire, sous l'anonyme, comme s'il eut été, au contraire, un partisan fanatique de la haute Eglise, voulant, à l'aide de rôle fictif, faire ressortir tout ce qui s'agitait de sentiments de haine contre les Dissenters dans une partie de la *High Church*. C'est un peu l'artifice qu'emploie Pascal contre les molinistes, dans ses *Provinciales*, en faisant parler un père jésuite. On peut encore, pour se bien rendre compte de la vraie situation où s'était placé Defoe, se figurer un huguenot qui aurait publié une brochure supposée écrite par un catholique, et demandant sans

ambages l'extermination du parti protestant. "Le plus court moyen, disait Defoe, est de couper la gorge à tout le parti des Dissenters." On sait combien il excellait à donner un air de réalité à toutes ses inventions : en cette occasion, il n'y réussit que trop bien. Sa brochure eut un succès extraordinaire : les partisans exagérés de la haute Eglise, ne doutant pas qu'elle ne fût vraiment d'un des leurs, se montrèrent ravis. Par contre, les Dissenters, dans la même illusion, se crurent sérieusement menacés, et éprouvèrent un incroyable effroi. Un des fidèles fervents de la haute Eglise, professeur à Cambridge, écrivit à son libraire : J'ai reçu le pamphlet qui en ce moment fait tant de bruit, *Le plus court moyen d'en finir avec les Dissenters*, et je vous remercie. Je m'associe pleinement à l'auteur dans tout ce qu'il dit, et j'estime si haut son livre, qu'après la Bible et les Commentaires sacrés je le considère comme l'œuvre la plus précieuse que je possède. Je prie Dieu d'inspirer au cœur de Sa Majesté la volonté de mettre à exécution ce que l'auteur conseille" (c'est-à-dire l'extermination de tous les Dissenters).

Cependant, soit par suite d'indiscrétions, soit par les réflexions que fit naître une lecture plus attentive, on ne tarda pas à reconnaître que l'auteur de la brochure était un Dissenter ; et enfin on découvrit que cet auteur était Defoe. Alors, les partisans de la haute Eglise, mystifiés, irrités, crièrent au scandale, et demandèrent au gouvernement, qui était en ce moment aux mains des torys, d'exercer des poursuites contre Defoe.

Pendant cette première explosion, Defoe essaya de se soustraire à une arrestation. Le 10 janvier 1703, la Gazette de Londres (*London Gazette*) donna son signalement et offrit une forte récompense à quiconque le découvrirait.

"Daniel de Foë ou De Foë (1), est accusé d'avoir écrit un pamphlet scandaleux et séditieux, intitulé : *The Shortest way with Dissenters*. C'est un homme maigre, de taille moyenne, âgé d'environ quarante ans, de teint brun, et dont la chevelure est très-noire (mais il porte perruque) ; il a le nez crochu, le menton pointu, les yeux gris, et une large tache (ou signe) près de la bouche. Il est né à Londres, et a été pendant longtemps chaussetier (ou bonnetier) dans Freeman's yard, Cornhill. Il est maintenant propriétaire d'une fabrique de briques et de tuiles, près

(1) *The Shortest way with the Dissenters, or Proposals for the establishment of the Church*, London, 1702.

Johnson donne cette définition du Dissenter : "Celui qui, par quelque motif que ce soit, refuse d'être en communion avec l'Eglise anglaise." Mais c'est là une définition générale et se rapportant à la fois aux Presbytériens, Indépendants, Baptistes, Quakers, etc. On donnait plus particulièrement le nom de Dissenter, à toute une Eglise séparée de l'Eglise officielle.

(1) Le père de l'auteur de *Robinson Crusoe* s'appelait Foe, et l'on n'a jamais bien su par suite de quelle circonstance, était survenu le De ; mais assurément ce n'était nullement en vue, comme on fait en France, de se donner une apparence de noblesse.

du fort de Tilbury, en Essex. Quiconque fera connaître la retraite du dit Daniel De Foe à un des principaux secrétaires d'Etat de Sa Majesté, recevra immédiatement, d'après l'ordre de Sa Majesté, une somme de 50 livres (1).

En attendant qu'il fut possible de se saisir de la personne de Defoe, la chambre des communes condamna son livre à être brûlé par la main du bourreau dans la cour du nouveau palais; ce qui fut exécuté le 26 février 1703.

En même temps, l'imprimeur et l'éditeur furent emprisonnés. A cette nouvelle Defoe se livra pour assumer toute la responsabilité sur lui seul.

Il employa ses jours de captivité à composer une "brève explication du récent pamphlet intitulé : *Le plus court moyen contre les Dissenters*." Dans ce mémoire, il ne rétracte aucune de ses intentions : il y exprime son profond étonnement d'avoir suscité des passions extrêmes, non-seulement du côté de l'Eglise établie, mais encore du côté de ses propres coréligionnaires qui se croyaient compromis par ses témérités. Il avait lieu, en effet, d'être réellement affligé des procédés des ministres dissenters qu'il avait bien souvent défendus ou secourus, et qui refusèrent de venir le voir en prison et même de prier pour lui.

On l'engagea, imprudemment ou perfidement, à ne pas trop se défendre, à ne pas tirer parti des violences de divers écrivains de la haute Eglise à son égard, lui promettant à ce prix la grâce de la reine Anne, s'il ne préférait qu'on le laissât échapper. Il fut trop crédule. Traduit devant le Old Bailey, déclaré par le juré coupable d'avoir composé et publié un libel séditieux, il fut condamné "à payer à la reine une amende de deux milles marcs (2), à être exposé trois fois au pilori, à rester prisonnier aussi longtemps qu'il plairait à la reine, et à donner caution pour sa bonne conduite future pendant sept années."

Après cette condamnation, on l'enferma à Newgate. Pendant les vingt jours qui s'écoulèrent entre son emprisonnement et son exposition publique, il composa deux ouvrages : *Le plus court moyen pour parvenir à la paix et à l'union*, par l'auteur du *Plus court moyen contre les Dissenters*, et une "Hymne au Pilori." Ces deux opuscules parurent le 20 juillet 1703, le jour même où il fut d'abord exposé devant le Royal-Exchange, dans Cornhill. Le jour suivant, il fut exposé près de la Conduite à Cheapside, et le troisième jour à Temple-Bar.

Quelle manière de polémique ! quelle réponse à un livre ! quels arguments ! Quand on relit aujourd'hui ces écrits qu'on flétrissait alors à l'égal des crimes les plus affreux, on est confondu d'étonnement, et, toutefois, pour peu qu'on réfléchisse, on est obligé de reconnaître que de notre temps même, et à part le pilori dont sont exempts les assassins eux-mêmes, les sentences de la justice contre ces écrivains dont les opinions déplaisent aux partis en possession de l'influence et du pouvoir ne sont pas beaucoup moins rigoureuses. Mais il est bien constant, (et cela seul devrait faire réfléchir les législateurs) que la conscience publique n'a jamais admis qu'il y eût justice à frapper de peines semblables des infractions à la loi si diverses, et à assimiler par la nature des châtimens un écrivain qui soutient son opinion, fut-elle fautive et erronée, à un voleur. C'est ce qu'on vit bien à l'occasion de l'exposition de Daniel Defoe.

Une foule nombreuse s'assembla devant le pilori, non pour jouir de la confusion de Defoe, non pour l'insulter, mais, au contraire pour le consoler et pour l'applaudir. Ce n'était pas tous certainement des Dissenters, ces spectateurs bienveillants. Le sentiment qui les animait était simplement la haine de l'oppression et le désir de protester contre l'injustice ou l'exagération de la peine odieuse infligée à un honnête homme qui n'avait fait que défendre sa foi.

On était en juillet. Les femmes ornèrent le pilori de guirlandes de fleurs. On but à la santé du condamné et on lui offrit des

rafraîchissements lorsqu'il fut détaché de l'infâme machine. On l'accompagna en poussant des vivats chaleureux jusqu'à la prison.

Dans les classes supérieures on fut moins généreux, et longtemps après, le célèbre doyen Swift, affectant, en parlant de Defoe, de ne pas se rappeler son nom, le désignait dédaigneusement par cette périphrase : "L'individu, vous savez, qui a été au pilori."

Pope suppose à tort qu'on avait coupé les oreilles à Defoe, et en rit méchamment.

L'*Hymne au pilori* se répandit avec rapidité dans la ville entière. Plusieurs éditions se succédèrent en peu de temps. C'était une fière protestation, et il est presque incroyable que l'on n'y ait pas trouvé le motif d'une nouvelle condamnation contre Defoe. On y remarque, par exemple, ces mots :

Dites aux hommes qui l'ont mis à cette place
Qu'ils sont les scandales du temps ;
Qu'il leur est impossible de prouver qu'il est coupable,
Et qu'il ait commis un crime.

Après les trois expositions, Defoe resta enfermé à Newgate jusqu'au mois d'août 1704, c'est-à-dire pendant plus d'une année. En ce temps, Newgate, comme toute les autres prisons, était loin d'être ce qu'elles sont devenues, en Angleterre et ailleurs, par suite du grand mouvement de charité dont l'honneur revient en partie à Howard. On ne séparait les condamnés ni d'après leur sexe, ni selon la nature de leurs crimes, et l'on s'inquiétait fort peu de leur hygiène ou de leur nourriture. On admettait même comme normale, sous le nom de "maladie des prisons," une maladie endémique particulière qui n'était que la conséquence de la malpropreté, du mauvais air, et de l'usage d'aliments malsains. Il semble cependant probable que Defoe parvint à obtenir une cellule où il se livra à ses travaux avec son ardeur habituelle. Le nombre de ses œuvres de controverse et autres, pendant sa captivité, s'éleva à plus de vingt, et fait plus extraordinaire encore, ce fut de l'intérieur de Newgate qu'il fonda une revue ou feuille hebdomadaire de forme in-4o, dont le premier numéro parut le 19 février 1704. Mais quelque fût son activité littéraire, Defoe, prisonnier, eut peine à faire vivre sa famille ; il avait une femme et six enfants, et il ne pouvait compter pour les soutenir sur aucun autre moyen que sa plume. Tandis qu'il était ainsi privé de la liberté, sa tuilerie qui, depuis la mort du roi Guillaume, avait été sa principale source de revenu, fut abandonnée : d'après son estimation, son emprisonnement lui fit perdre mille cinq cents livres (37,500 fr.) (1).

Toute la vie de cet auteur est, du reste, assez étrange. On n'en pourrait guère citer aucune qui ait été plus agitée et, en somme, moins heureuse, Defoe ne répond guère à l'idée qu'on serait tenté de se former de son caractère d'après son œuvre la plus célèbre. Nous parlerons de lui plus longuement en quelque autre occasion, ses malheurs ne se sont pas terminés avec sa vie : il n'y a pas longtemps, on lui a contesté jusqu'à l'honneur d'avoir écrit *Robinson Crusoe* ; mais, sans nous engager ici dans l'examen de ce doute inattendu, nous pouvons dire qu'il n'a pas paru fondé et qu'on ne saurait sérieusement en tenir compte.—*Musée des Familles*.

EDUCATION.

De la Volonté,

SECRET DU TALENT.

Lorsque pour la première fois se produisit au grand jour cette célèbre proposition : *Je crois que tous les hommes sont d'une intelli-*

(1) 1,250 francs ; mais pour le temps, la somme représentait beaucoup plus, environ 6,000 d'aujourd'hui.

(2) Le marc valait 13 shillings et 4 pence, soit environ 16 francs 50 c. Cette amende était énorme.

(1) Observons qu'il faut quintupler cette somme pour en apprécier la valeur. C'est l'avis du savant M. Collier que la valeur de l'argent des règnes d'Elizabeth et de Jacques Ier équivalait à cinq fois sa valeur actuelle.

gence égale, un cri de stupéfaction et d'alarme s'éleva de tous les coins du monde enseignant, alors tout imbu des vieux préjugés. Pouvait-il en être autrement, alors qu'on heurtait de front toute les idées reçues ! Comment, disait-on, oser émettre un semblable paradoxe ! N'est-ce pas rompre en visière avec le sens commun ? Et l'expérience de tous les jours ne prouve-t-elle pas l'absurdité de ce principe ? Tel homme devient un prodige, tel autre reste une nullité. Rien d'aussi brutal qu'un fait, et celui-ci est irréfutable, le célèbre inventeur de l'ENSEIGNEMENT UNIVERSEL lui-même ne le contestait pas ; seulement il n'attribuait pas ce phénomène aux prédispositions ou aux incapacités originelles. Et, s'il eût été moins absolu de formes et d'idées, il n'eût pas fait tant d'incrédulités.

Ennemi du paradoxe, nous n'admettons pas d'une manière absolue l'égalité des intelligences. Nous reconnaissons avec tout le monde qu'il y a inégalité en fait ; mais nous nous demandons si cette inégalité est due à une différence *native* dans les facultés intellectuelles ; et nous croyons que ceux qui répondent affirmativement à cette question confondent le *principe pensant* avec l'*exercice de l'intelligence*. Oui, il y a parmi les hommes des êtres qui végètent toute leur vie, et d'autres qui par leurs talents font honneur à l'humanité. Nous expliquerons ces différences. Constata-t-on d'abord que tout, au moment de la naissance, est *essentiel* dans le principe intellectuel ou mental.

L'homme, en entrant dans la vie apporte avec lui la faculté de comprendre, de saisir, de combiner des rapports, en un mot, la *raisonabilité*. C'est par là qu'il se distingue de la bête qui n'éprouve que des sensations irréflechies. Quoi qu'en pensent certains philosophes en contradiction avec les faits, les idées considérées comme connaissances positives n'existent pas dans l'homme, tel qu'il sort des mains de la nature. Ce qui est inné en nous c'est la faculté de comprendre. A l'aide de cette lumière, nous pourrions acquérir des connaissances, quand l'enseignement viendrait éveiller ce principe actif qui dort au fond de notre être. C'est là un fait irrévocable. L'enseignement est aussi nécessaire à l'éclosion de l'intelligence que l'air extérieur au développement de la plante. Or, s'il est vrai que l'enfant, avant de vivre de la vie intellectuelle, n'a que des sensations, et qu'il ne diffère de l'animal que par la faculté de comprendre, tous les hommes en naissant ne sont-ils pas placés dans les mêmes conditions intellectuelles ? N'est-ce pas le même principe qui, avant l'éveil de la raison, préexiste en nous à l'état de puissance et non pas d'acte ? En un mot, le principe pensant, qui n'a pas encore pu exercer son activité, renferme-t-il, aux yeux du philosophe, autre chose que son essence ?

Or, quant à l'essence, abstraction faite des organes nécessaires, dans notre état actuel, à l'exercice de l'intelligence, tous les hommes ne sont-ils pas égaux ?

Circonscriit dans ces limites, le principe de l'égalité des intelligences me paraît incontestable. Ce n'est ni plus ni moins que l'égalité des âmes, principe consacré par la philosophie. C'est assez dire que nous n'admettons pas que le plus petit enfant possède la même intelligence qu'Archimède homme, ni que la pensée ne soit pas susceptible de développement.

C'est au moment où l'intelligence entre en exercice que se manifestent des différences tranchées entre les hommes. Alors les uns font de rapides progrès et promettent de devenir l'ornement de la société et la gloire de la patrie, tandis que les autres crouissent dans l'ignorance et deviennent à charge à eux-mêmes, à leur famille, à leur pays.

Où trouver le secret de ces différences ? Elles tiennent à bien des causes que nous ferons connaître ; mais en dernière analyse à la *VOLONTÉ*. En effet, si la raison consiste à saisir des rapports, celui qui en trouvera le plus sera le plus intelligent. Or, pour arriver là, que faut-il, sinon une étude continue ? et, pour étudier, que faut-il ? *Vouloir*. A quoi servirait à l'homme d'être capable de tout comprendre s'il ne portait pas sa réflexion sur les objets de ses connaissances ? Pour comprendre, il faut donc regarder ; et pour regarder, il faut être attentif. Oui, l'ATTENTION, voilà le grand secret de l'excellence des hommes

qui surpassent leurs semblables dans toute espèce de carrières (1).

Deux hommes font un voyage dans un pays couvert des merveilles de la nature et des arts. L'un ne pense qu'à bien boire et à bien manger, et reste indifférent à tout ce qui l'entoure. Tout passe devant ses yeux sans le frapper. Et quand il revient de son excursion lointaine, qu'a-t-il rapporté ? Rien que de vagues souvenirs qui n'ont fait qu'effleurer la surface de l'intelligence, et qu'emporte le moindre vent de distraction. Il est aussi ignorant au retour qu'au départ. L'autre, au contraire, avide de connaissances, porte ses regards sur tout ce qui s'offre à sa vue. Hommes, monuments, nature, rien ne lui échappe. Il étudie les mœurs et les institutions des peuples ; les chefs-d'œuvres des arts, les caractères des hommes dans les assemblées publiques ; il écoute, observe, réfléchit, compare, écrit ses impressions, ses idées, et rapporte de son voyage une ample moisson de connaissances. Il devient ainsi, selon ses goûts, poète, orateur, historien, philosophe, publiciste, critique, et peut aspirer à tous les sommets, à toutes les gloires. Qu'est-ce donc qui met entre ces deux hommes un si grand intervalle ? Est-ce que l'un avait au départ une faculté dont l'autre était privé ? Non, ils avaient tous deux des yeux pour voir, une intelligence pour comprendre ; mais l'un a été *attentif* ; et l'autre, *distractif*. Un abîme que rien ne peut plus combler les sépare, et cet abîme, qui l'a creusé ? La volonté. Mais le génie, s'écrie-t-on, le génie, qui est le privilège d'un petit nombre, s'obtient-il aussi par la volonté ? N'est-ce pas là une faculté à part et qui renverse votre principe par la base ? Nous pourrions considérer le génie comme une faculté spéciale sans ôter à notre principe la généralité de son application ; mais cette opinion n'est pas admissible.

A Dieu ne plaise pourtant que je cherche à rabaisser ces géants de l'humanité dont les noms immortels sont inscrits en lettres d'or sur le frontispice du temple de la postérité, et qui apparaissent de loin en loin à la tête des siècles comme des phares lumineux destinés à éclairer la marche de la civilisation. Ce sont là, je l'avoue, des êtres privilégiés, et la Providence, en allumant dans leur âme le feu sacré de l'inspiration, a voulu en faire les instruments de ses desseins mystérieux sur le monde. Mais l'inspiration n'est pas une faculté, ce n'est qu'un fait. Et l'histoire nous offre des exemples de ces natures élevées au-dessus d'elles-mêmes par les circonstances, et retombant au niveau de la simple humanité, une fois leur mission accomplie. Voyez Jeanne d'Arc après le sacre de Charles VII à Reims ; elle est redevenue ce qu'elle était avant son départ de Domremy pour aller sauver la France, la plus humble, la plus timide, la plus simple des femmes. Le génie n'est pas l'indice d'une faculté spéciale innée dans certains hommes et constituant une race d'être à part, plus qu'humains, n'ayant de l'humanité que ses faiblesses. Le génie, c'est le sommet de l'intelligence. Et il n'y a entre les hommes ordinaires que la différence du plus au moins. La distance que l'on veut établir entre le talent et le génie n'est pas infranchissable, comme quelques-uns le prétendent. Une œuvre de génie en effet n'est-elle pas une production de notre intelligence ? Or en quoi consiste l'exercice de l'intelligence si ce n'est à chercher des rapports ? Celui donc qui aura trouvé les rapports les plus profonds, les plus subtils, les plus inattendus, sera vraiment le roi de l'intelligence. Si ce n'est pas là ce que vous appelez le génie, qu'est-ce donc ? Dans l'hypothèse d'une faculté spéciale, le génie ne produirait que des chefs-d'œuvres. Est-ce là ce que nous voyons ? — Mais le génie sommeille quelquefois ? Il a ses distractions, dites-vous — D'accord ; c'est donc l'attention qui produit les œuvres de génie. J'ajouterai que ceux qui considèrent le génie comme une faculté départie à quelques hommes seulement, devraient renoncer à la prétention de le comprendre, car pour sentir ce feu sacré il faut en être embrasé soi-même. Quelle différence y a-t-il entre le génie et vous qui le saisissez sur le fait ? Une autorité de vue, une précession de rapports, voilà

(1). Il n'y a pas un seul fait raisonnable qui ne soit le résultat de l'attention. Les hasards heureux qui se rencontrent quelquefois en rêve proviennent de la continuation d'une pensée qui a vivement préoccupé l'esprit. Hormis ce cas, on le sait, rien d'aussi incohérent qu'un rêve.

tout. Le génie a regardé avant vous, il est donc naturel qu'il ait vu avant vous. Mais avec quoi a-t-il regardé ? avec sa volonté. Et avec quoi a-t-il vu ? avec son intelligence, et ce qu'il a vu vous le voyez aussi ; après lui, il est vrai, mais enfin vous le voyez. Pourquoi telle œuvre qui porte le cachet d'une puissante intelligence n'est-elle pas une œuvre de génie ? parce que l'auteur a été inattentif sous certain rapport et n'est pas parvenu au sommet de l'intelligence. Un degré de plus, et il y arrivait : voilà la vérité. Le génie est donc un fait et non une faculté : et ce fait ne s'obtient que par l'attention. Aussi, jamais un enfant, au moment de sa naissance, n'a révélé du génie. Tout s'explique, on le voit, par l'attention ; et l'attention n'est que l'exercice de la volonté. Oh ! si l'on réfléchissait bien à cette puissance mystérieuse qui est la chef de toutes les grandes choses ! La Volonté ! mais c'est elle qui a créé l'univers. Et n'est-ce pas avec ce levier aussi que l'homme remue le monde ? Notre intelligence a ses limites ; mais qui donc a mesuré la puissance de l'esprit humain ? Un homme, sorti d'un petit coin de la Grèce, va porter la guerre à l'Orient ; avec une poignée de soldats, il renverse des armées innombrables et prépare l'avènement du monde chrétien en unissant l'Europe à l'Asie. Quel est le secret de la destinée d'Alexandre ? la volonté. Les Alpes, ces gigantesques montagnes qui semblaient protéger l'Italie comme un rempart inexpugnable, sont traversées par un général carthaginois, au grand ébahissement du peuple romain. Qu'est-ce donc qui fit vaincre à Annibal les forces même de la nature ? Que serait ce sinon la volonté ? Un général romain, revenu victorieux des Gaules, arrive à cette barrière que le génie expirant de la liberté romaine avait déclaré infranchissable par les armes à tout citoyen jaloux du maintien de la République. Mais il avait résolu d'asservir sa patrie. *Alca jacta est*, dit-il, le sort en est jeté ; il pousse son cheval dans le Rubicon, triomphe de ses rivaux ; et, sans le poignard de Brutus, il posait sur sa tête la couronne impériale qui échet bientôt à sa race. Qu'est-ce donc qui inspira cette audace à César ? La volonté, qui seule fait les hommes d'action. Un inconnu sorti de la Corse, sans aïeux, sans autre appui que son indomptable énergie, vient s'enrôler dans les armées de la République française, devient général en chef, parcourt l'Europe en vainqueur, fait l'empire qu'il avait rêvé, dispose des trônes, préside le conseil des rois, et, seul contre tous, fait face à l'Europe coalisée. C'est le génie, direz-vous, qui opéra ces miracles. Oui, mais le génie de Napoléon, ce fut sa volonté. Un obscur navigateur de Gênes, en étudiant le globe, s'aperçoit qu'il y manque un monde. Il n'a plus de repos qu'il ne l'ait découvert : mille obstacles l'arrêtent dans l'exécution de son dessein ; les savants opiniâtres le traitent d'insensé : enfin la Providence, sous les traits d'Isabelle, lui permet d'entreprendre une navigation périlleuse à travers l'inconnu ; ses équipages épouvantés croient aboutir à l'abîme et menacent de jeter à la mer le téméraire aventurier, quand tout à coup un cri d'enthousiasme et de joie s'échappe de toutes les poitrines : TERRE, TERRE ! et San-Salvador apparaît aux yeux étonnés et ravis du grand homme. Un nouveau monde est découvert. Voilà ce que peut l'homme quand il veut (1) : *Vouloir, c'est pouvoir*. Tous les prodiges que nous offre l'Histoire ont là leur source. Et dans le domaine de la science toutes les précieuses découvertes dues au génie de l'homme sont le fruit d'une longue patience ; et la patience est fille de la volonté. Newton trouva-t-il un jour à son réveil la loi de la pesanteur ? N'est-ce pas en établissant hypothèse sur hypothèse, sans se décourager jamais, qu'il parvint à la formule dont il est l'inventeur (2) ? L'homme a dompté les forces de la nature : il sait lire dans les profondeurs des cieux comme dans les entrailles de la

terre ; il a arraché son secret au tonnerre ; il a supprimé les distances et imprimé à la matière l'instantanéité, la rapidité, j'allais dire, quelque chose de l'immatérialité de l'esprit.

FERD. LOISE.

AVIS OFFICIELS



Ministère de l'Instruction Publique.

ÉRECTION ET ANNEXION DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par un Ordre en Conseil, en date du 14 du courant :

1^o. Eriger en municipalité scolaire séparée, sous le nom de Ste. Anne de Stukely, dans le Comté de Shefford, avec les mêmes limites qui ont été assignées à la dite paroisse pour fins civiles et religieuses.

2^o. Annexer à la municipalité scolaire de St. Lazare, dans le Comté de Bellechasse, cette partie du quatrième rang de St. Raphaël, dans le dit Comté, comprise entre la terre de Laurent Goulet exclusivement, jusqu'à la terre de Jean Godbout, père, inclusivement, formant une étendue en front de cinquante-neuf arpents et demi.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par Ordre en Conseil du 23 Mai dernier, faire les érections de municipalités suivantes, savoir :

1^o. Eriger en Municipalité scolaire sous le nom de St. Basile-le-Grand, dans le comté de Chambly, la paroisse du même nom dans le dit comté, avec les mêmes limites qui ont été assignées à celle-ci pour fins par proclamation en date du 15 juin dernier.

2^o. Eriger en Municipalité scolaire sous le nom de St. Philippe de Neri, dans le comté de Kamouraska, la paroisse du même nom, dans le dit comté, bornée comme suit, savoir :

Vers le nord-ouest, dans le troisième du fief et seigneurie de la Bouteillerie, par la plaine non concédée, dite *plaine de la Rivière Ouelle*, dans le fief et seigneurie de St. Denis, par la ligne qui sépare le deuxième du troisième rang, dans le fief et seigneurie de Kamouraska, par la ligne qui sépare le second rang de celui appelé le *Petit Rang*, vers le nord-est dans le dit fief et seigneurie de Kamouraska, partie par la ligne qui sépare la terre du Sieur Maximin Hulton de celle du Sieur Joseph Raymond, tous deux habitants du dit Petit Rang dans le troisième rang du dit fief et seigneurie, partie par la ligne qui sépare la terre de Firmin Dumais de celle de Louis Langelier, partie par la ligne qui sépare un morceau de terre appartenant au Sieur Magloire Lévêque de la terre de Gilbert Langelier, et partie par la ligne qui sépare un morceau de terre appartenant au sieur Pascal Michaud de la terre du dit sieur Magloire Lévêque, non compris toutefois l'emplacement situé sur la profondeur des terres des dits Firmin Dumais et Pascal Michaud et occupé par le sieur Jean Baptiste Mornault, vers le sud-est, à partir de la dite ligne par celle qui sépare le dit troisième rang du quatrième, jusqu'à et y compris la terre de Firmin Dumais, père, de là, allant vers le nord-ouest, en suivant la dite terre jusqu'au sommet de la montagne appelée, *La Montagne Pelée*, de là, allant vers le sud-ouest en suivant le dit sommet jusqu'à la ligne qui sépare le dit fief et seigneurie de St. Denis du fief et seigneurie de la Bouteillerie, de là, allant vers le nord-ouest, en suivant la dite ligne jusqu'à celle qui sépare le troisième rang du quatrième, dans le dit fief et seigneurie de la Bouteillerie, de là allant vers le sud-ouest, en suivant la dite ligne jusqu'à celle qui sépare la terre du sieur Xavier Lévêque de celle du sieur Louis Lévêque, dans le dit troisième rang ; vers le sud-ouest par la dite ligne qui sépare la terre du dit Xavier Lévêque de celle du dit Louis Lévêque jusqu'à la plaine ci-dessus mentionnée de la Rivière Ouelle.

MUNICIPALITÉ DU HAUT DU SAULT AUX RÉCOLLETS.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par Ordre en Conseil du 2 du courant, révoquer l'Ordre en Conseil du 29 Mars dernier, en ce qui concerne les municipalités scolaires du Sault aux Récollets et du Haut du Sault, et rétablir cette dernière, telle qu'elle existait avant le dit Ordre en Conseil.

NOMINATIONS.

COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par un Ordre en Conseil, en date du 14 du courant, faire les nominations suivantes de Commissaires d'Écoles, savoir :

(1) Est-ce à dire que tout homme puisse arriver là ? Rien ne s'y oppose en principe, mais cela n'existe pas en réalité, parce que tous les hommes n'ont pas la même volonté, la même organisation, et ne sont pas servis par les mêmes circonstances. De ce qu'une chose n'est pas, s'ensuit-il qu'elle soit impossible ? La non-réalité n'exclut pas la possibilité.

(2) On demandait à Newton à quoi il devait sa découverte : *A une pensée patiente*, répondit-il.

Pour la corporation scolaire catholique de la Cité de Montréal, Peter S. Murphy, en remplacement de lui-même.

Pour la corporation scolaire protestante de la dite Cité de Montréal, le Rév. Charles Bancroft, D. D., en remplacement de lui-même.

Pour la corporation scolaire catholique de la Cité de Québec, le Rév. Joseph Auclair, en remplacement de lui-même.

Pour la corporation scolaire protestante de la Cité de Québec, William Walker, Écr., en remplacement de lui-même.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par Ordre en Conseil du 23 Mai dernier, faire la nomination suivante de Commissaires d'Écoles.

Comté d'Hochelaga, Haut du Saut aux R-collets. MM. Guillaume Picard, Régis Gagnon, François Jubinville, François Provost et Casimir Provost.

ÉLECTION DE COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Corporation Catholique de Québec.—Le Rév. M. Bernard McGauran.

Corporation Protestante de Québec.—William Hossack, Écr.

Corporation Catholique de Montréal.—Edward Murphy, Écr.

Corporation Protestante de Montréal.—William Lunn, Écr.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES ÉCOLES NORMALES.

JACQUES CARTIER.

DIPLOME POUR ACADEMIE:—MM. Pacifique Nantel, Joseph Miller, Albini Cléroux, et Wilfrid Guillemette.

DIPLOME POUR ÉCOLE MODÈLE:—MM. Gélase Boudrias, Edmond Gendreau, Benjamin Jouanette, Joseph Leroux, Désirée Golin, et et Alexandre Lamirande.

DIPLOME POUR ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE:—MM. Amédée Goyette, Théophile Gendreau, Hilaire Leroux, Isidore Nadon, Julien Fille, Vitalien Cléroux, et Joseph Benard.

LAVAL.

DIPLOME POUR ACADEMIE:—MM. Moïse Laplante, Ls. Nérée Levesque, Jos. Philéas Simard et P. Alphonse M. Drouin.

DIPLOME POUR ÉCOLE MODÈLE, (F et A):—Napoléon Parent, P. X. Belanger, Céréal Lacroix et Aristide Pinard.

DIPLOME POUR ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, (F et A):—Louis Roberge, P. Félix Page, Chs. Alphonse Angers, Alphonse Lavigne, P. Alexandre Chasse, Félix Edmond Belard, Joseph Michaud;—F. Hermel Tremblay, Elzéar Tremblay, Philippe Beaudet, et J. Bte Tremblay.

DIPLOME POUR ÉCOLE MODÈLE (F et A):—M. Emelie Perrault, Albénise Dessaint dit St. Pierre, M. Caroline Valin, M. Philomène Blouin M. Emma Giguère, E. Zola Michaud, M. Octavie Fluet, M. Esther Fiset;—(F) M. Rose De-cormiers, M. Elvine Chailliez, M. Louise Tremblay, M. Marcelline Marceau et M. O. Honorine Cauchon.

DIPLOME POUR ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE (F et A):—M. Philomène Doré, M. Luc Guimont, Mathilde Normand, Euphémie Masse, M. Delphina Lagace, M. Laura Morency, M. Elise Marceau;—(F) M. Belzemire L'Heureux, Adolphe Alphonse LaRue, M. Eulalie Lévesque, M. Laura Couture, M. Amanda Roy, M. Rose Parent, E. Sara Paré, M. Eugénie Richard, M. Louise Savard, M. Olympe Georgiane Roy, M. Anne H. Martel, Odélie Pelisson, Elizabeth Bernier, Georgiane Lapointe, Emma Tremblay, Henriette Rouleau, Odile Lacasse et Ellen Tuohy.

M'GILL.

DIPLOME POUR ACADEMIE:—Seneca P. Rowell et Edward McManus.

DIPLOME POUR ÉCOLE MODÈLE:—Auriss L. Cutting, Haus Stevenson, Otilie Fuhrer, Jeannerette Ennis, Celia E. Pearson, Joseph Nickel, Marion A. Frank, Joseph Ann McDonald, Elizabeth Boa, Joseph Billings, William Swift, Agnes Stuart et Elizabeth A. Fowler.

DIPLOME POUR ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE:—Lucinda Lawless, Agnes Cameron, Francis Martin, Adelaïde Garrity, Florence N. Rennie, Agnes Hunter, Margaret H. Henderson, Wilhelmina Fraser, Elizabeth Walleigh, Robert Weir, David M. Gilmore, Elizabeth Cockburn, James Gowanlock, John O. McCorkill, Ann Jane Struthers, Annia Ray, Sarah E. Ryan, Jonathan Smiley, Elizabeth Cunningham, Mary H. Moore, Baxter G. England, Hannah Hunt, Jane M. Campbell, Jessie Algar, Mary E. Thompson, Jane Scroggie, Martha Grafton, Sarah Donahue, Maggie McCaig, Ellen B. McDonald, Agnès McDougal, Margaret Simpson, Margaret E. Fallon, Eliza J. Convery, Susan Scott, Mary E. McGill, Jane Grey Ford, Anne Jane Turill, Charlotte McGilhvray, Margaret E. Campen, Rachel Beattie, Annie Brough, Charles McCutcheon, Philomène Sandou, et Jessie Middlemiss.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS

BUREAU CATHOLIQUE DE MONTRÉAL.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère Classe, (F):—Mlles. Elizabeth Alain dit Du-maine, Elizabeth Allard, Dame Joséphine Benard (Veuve J. Jetté), Mlles.

Eméala Bernard, Mélanie Bessette, Marie Emma Boue, Julie Bienvenue, Adeline Boucher, Léolaine Brault, Eclire ou Elzire Cadieux, Céline Chapdelaine, Asaïde Chaput, Caroline Chenevert, Alphonsine David, Eliza Desrivères, Marguerite Deguire Desrosiers, Alphonsine Drapeau, Georgina Laura Durand, Mathilde Fortier, Emma Fortier, Virginie Gendron, Adeline Girard, Hermine Hébert, Eliza Hébert, Delia Lacombe, Arzelie Lapointe Desautels, Elmina Latour dit Forget, Georgina Leduc, Malvina Lefebvre, Azilda L'Heureux, Eliza Flore Laurendeau, Clémence Mailhot, Denise Emélie Mathieu, Estelle Menard, Rose Alcana Eleonore Martin, Caroline Meunier, Adeline Miller, Rary Catherine McCrary (A. F.), Louise Niquette, Rose de Lima Ostigny dit Domingue, Zéhirine Paquette, Marie-Louise Phénix, Elmina Provost, Honorine Provost, Zenaïde Provost Marie Emma Quintal, Elmina Racine, Zoé Ratelle, Melina Rémillard, Glaphire Rousse, Adeline Sanguinet, Marie Louise Sauvé, Philomène Sylvestre, Eléonore Touchette, Zéline Turcot et Rose de Lima Venne.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de Classe, (F):—Mlles. Elizabeth Bonin, Philomène Boyer, Marceline Defond, Fébronie Delorme, Edesde Héroux dite Boisclair, Marcelline Gemme dite Carrier, Josephine Laverdure, Onézime Lefebvre, Julienne M. rion, Cornélie Menard, Melina Millier, Henriette Racette, Marie Louise Richard et Elvire Turcot.

4 Mai 1871.

F. X. VALADE,
Secrétaire.

BUREAU CATHOLIQUE DE MONTRÉAL.

ÉCOLE MODÈLE, 1ère Classe, (F):—Mlles. Alphonsine Archambault, Caroline Meunier et Dina Elmira Racine.

ÉCOLE MODÈLE, 2de Classe, (F):—M. Julien Bourgeois et Mlle. A de line Girard.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère Classe, (F):—Mlles. Louise Dalpé Eliza H. bert, Eulénie Lamarche, Angéline Lauson et Joséphine Pelletier. Mlle. Catherine Darragh et Ombéline Chevrier (A).

F. X. VALADE,
Secrétaire.

BUREAU DE RIMOUSKI.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère Classe, (F):—Mlles. Desange Bérubé, Marie Beaumont, Marthe Durette, Philomène Dubé, Marie Langis, Mathilde Langis et Marguerite Lepage.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de Classe, (F):—Mlles. Flore Grant, Louise Lepage et Joséphine Lizotte.

P. G. DUMAS,
Secrétaire.

BUREAU DE CHARLEVOIX.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère Classe, (F):—Mlles. Céline Bailey et Ernestine Boily.

P. BOIVIN,
Secrétaire.

BUREAU DE PONTIAC.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère Classe, (A):—MM. John Griffith, Robert W. McKecknie, Mlle Susan Gordon et Eliza Patterson.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de Classe, (A):—Mlles. Catherine Anne Scott, Eliza G. Smith, Amelia Letts, Sarah Patterson, M. James E. Maxwell, (F. A.), et M. George Blais, (F.)

G. H. BRABAZON,
Secrétaire.

BUREAU DE CHICOUTIMI.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère Classe, (F):—Mlles. Marie Caroline Miville dite Déchesne, Philomène Lavoie, Marie Emélie Duchesne et Marie Louise Luberger.

2 Mai 1871.

THS. Z. CLOUTIER,
Secrétaire.

INSTITUTRICE DISPONIBLE.

Mlle. E. Lapointe, munie d'un diplôme d'école élémentaire, offre ses services comme institutrice, soit à la ville soit à la campagne.

Adresses: J. J. Dumond, Écr., Bureau du Secrétaire de la Cité, Montréal,—ou, Mlle. Lapointe, elle-même, à St. Henri de Mascouche, Comté de L'Assomption.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUEBEC, PROVINCE DE QUEBEC, JUIN ET JUILLET, 1871.

Ecole Modèle de Madame Thivierge.

Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs l'annonce de Mad. Thivierge qui a ouvert le 1er mai dernier une école modèle et des beaux arts à St. Félix du Cap Rouge. On pourra prendre connaissance des conditions sur notre dernière page. Le caractère élevé et les talents bien connus de la directrice lui sont de fortes garanties de succès.

Ecoles Normales Jacques-Cartier et Laval.

Nous ne pouvons mieux faire apprécier ces institutions qu'en reproduisant ce qu'en ont publié le *Courrier du Canada* et la *Minerve*. Leurs éloges entièrement spontanés ne sauraient être taxés de partialité et l'opinion publique peut s'y fixer sans crainte de déception.

ECOLE NORMALE-LAVAL.

Vendredi dernier, 30 juin, à 7½ hs., P.M., a eu lieu la distribution des Prix et des Diplômes aux Élèves-Maîtres de cette institution. Tout le monde connaît cette noble et belle maison d'éducation, dont l'existence remonte au 12 mai 1857, et qui a donné à plusieurs centaines de jeunes gens et de jeunes filles une instruction solide et une éducation parfaitement chrétienne. Aussi, l'auditoire était-il nombreux et distingué.

La partie littéraire ne laissait rien à désirer : morceaux choisis avec goût, débit naturel, prononciation correcte, gestes parfaits, tout se trouvait réuni pour faire de cette soirée une des plus charmantes dont nous ayons gardé le souvenir.

Les pièces de prose et de poésie ont été, en général, déclamées avec une aisance parfaite. Il était facile de voir que ces jeunes gens ont reçu d'excellentes leçons de littérature, et que rien n'a été négligé pour former et épurer leur goût. C'est un hommage que nous devons à leurs professeurs, et que nous sommes heureux de leur rendre.

Après la collation des diplômes, M. Moïse Laplante, élève-académicien, a prononcé un discours tout empreint de sentiments nobles et délicats.

Dans une allocution aussi bien pensée que bien rendue, l'hon. M. Chauveau a démontré l'importance des écoles normales. Il a rappelé ce qu'elles ont fait pour l'avancement de l'instruction publique, et il a félicité les Élèves-Maîtres sur les succès qu'ils venaient de remporter. Puis, à la demande de l'hon. premier Ministre, M. le Grand-Vicaire C. F. Cazeau a bien voulu témoigner, en quelques paroles éloquentes, de l'intérêt que le clergé de cette Province porte aux écoles normales. Il a recommandé aux élèves de ne jamais oublier leurs devoirs de chrétiens et de bons citoyens. L'avenir de la jeunesse du pays, a-t-il ajouté, est entre vos mains : sachez le préparer selon les vues de la Providence, et efforcez-vous, comme vous venez de le dire, en termes si vrais et si éloquentes, de rendre le peuple meilleur, en lui faisant aimer la *Science*, la *Religion* et la *Patrie*.

L'examen des Élèves-Maîtresses a eu lieu lundi dernier (3 Juillet) en présence d'un auditoire aussi nombreux que brillant.

Le chant et les morceaux déclamés ont été littéralement enlevés. La prononciation des élèves nous a paru correcte et leur débit, naturel.

Le prix d'excellence et celui du Prince de Galles ont été accordés à mademoiselle Descormiers, élève de la première division. Nous sommes heureux de mentionner ici son nom et de joindre nos félicitations à celles qui lui ont été offertes par l'hon. M. Chauveau et M. le Grand-Vicaire Cazeau.

A la suite de la collation des diplômes,—dont le nombre

s'élevait, croyons-nous, à trente-huit,—Mlle. Emma Giguère a prononcé un discours de remerciements aussi bien pensé que bien dit.

Les succès des élèves-institutrices vont toujours en augmentant chaque année dans les campagnes où elles enseignent sont partout hautement appréciés.

ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

Les brillantes séances qui terminent chaque année scolaire, ont dû cette fois être supprimées à l'Ecole Normale Jacques-Cartier ; cette institution a voulu s'associer elle aussi à la grande douleur qui accable le chef suprême de l'Eglise. Cependant la courte séance à laquelle nous avons eu le plaisir d'assister n'avait pas perdu son caractère de solennité ordinaire. C'est un jour toujours beau, pour l'élève qui entrevoit avec joie l'aurore des vacances. Et de plus l'assemblée distinguée qui s'était donné rendez-vous à l'Ecole Normale, suffisait pour lui rendre toute sa beauté, son éclat, et toute sa pompe.

L'honorable M. Chauveau, Ministre de l'Instruction Publique présidait la séance.

M. le Principal Verreau expliqua d'abord la raison pour laquelle l'Ecole Normale s'abstenait cette année de toute démonstration solennelle, voulant ainsi témoigner sa sympathie la plus sincère aux maux sans nombre qui abreuvant le cœur du Souverain Pontife, Pie IX.

Le premier acte du Misanthrope de Molière, fut joué par trois élèves qui, par leur langage net et pur, leurs gestes, leur pose facile surent mériter les applaudissements de l'auditoire.

On procéda ensuite à la distribution des prix et à la collation des diplômes. C'est avec plaisir que nous faisons remarquer que M. Gélase Boudrias, par son application, par ses fortes études, a mérité le Prix accordé par Son Altesse Royale le Prince de Galles.

Voici les noms de ceux qui ont obtenu des diplômes :

Académie.—Pacifique Nantel, Albin Cléroux, Joseph Miller, Wilfrid Guillemette.

Ecole Modèle—Gélase Boudrias, Edmond Généreux, Joseph Leroux, Alexandre Lamirande, Benjamin Jouanette, D. Godin.

Ecole Élémentaire—Télesphore Généreux, Amédée Goyette, Hilaire Leroux, Isidore Nadon.

Sur l'invitation de Monsieur le Principal,

L'honorable Ministre de l'Instruction Publique adressa la parole aux élèves. Il dit qu'il était heureux de constater les progrès toujours croissants de l'Ecole Normale Jacques Cartier, l'excellence de l'enseignement malgré la multiplicité des cours qu'on donne aux élèves.

Il dit qu'il se réjouissait surtout de voir le succès de l'enseignement de la science agricole, qui doit être maintenant au nombre des connaissances que doit acquérir l'élève.

Il adressa des paroles de félicitations au principal le Révérend M. Verreau, sur la prospérité et la grandeur de l'Ecole Normale Jacques Cartier qui a grandi sous lui. Il parla ensuite de la mission importante qui est dévolue à l'homme chargé d'instruire la jeunesse.

M. C. S. Cherrier appelé à son tour à se faire entendre félicita les élèves de la générosité qu'ils avaient montrée en voulant bien sacrifier leurs prix aux Souverain Pontife, l'homme des douleurs, dans ces jours mauvais. Cet acte, dit-il, sera enregistré dans les annales de cette maison ; votre conduite sera appréciée par le cœur sensible de Pie IX. Ce sacrifice, qui est loin d'être léger, aura sa récompense. M. Cherrier parla ensuite de l'importance de la mission du précepteur.

L'assemblée se sépara à six heures et les élèves joyeux reprirent le chemin du foyer paternel.

Examens et Distributions de Prix.

Plusieurs de nos principales institutions scolaires n'ont pas eu, cette année, de distribution de prix, les élèves ayant d'avance renoncé à cette rémunération matérielle de leurs talents ou de

leurs travaux pour en faire don au Saint-Père. Une telle générosité leur fait honneur et nous nous empressons de les en féliciter. Toutefois leur sacrifice recevra la récompense due à toute œuvre de charité car qui prête à Dieu peut compter sur de bons intérêts.

Soit qu'il n'y ait pas eu de rapports publics sur certaines institutions de haute importance, soit que ces rapports aient échappé à nos recherches, nous nous trouvons manquer de renseignements à leur sujet et force nous est de les passer sous silence. Qu'elles veulent bien croire cependant que nous n'avons nullement l'intention de les frustrer de leur juste part de notoriété et d'éloges.

UNIVERSITÉ, COLLÈGES.

L'Université Laval la plus imposante de nos institutions affirme chaque année la valeur de ses œuvres par de nouveaux et éclatants succès. Le 30 Juin, MM. les abbés Gauthier et Faure, y recevaient les honneurs de la haute distinction de docteurs en théologie. Le même jour, se faisait la distribution des prix aux élèves du Petit Séminaire et la collation des diplômes à ceux de l'Université. Le 1er prix *Sewell* a été remporté par Malcolm Guay et le 1er prix *Morin*, par Adolphe Lemire.

M. L'abbé Cyrille Lëgaré a prononcé un discours éloquent dans lequel il a fait l'éloge de Mgr. Baillargeon.

Après la séance universitaire les élèves se sont rendus à la cathédrale où ils ont chanté le *Te Deum* et sont entrés ensuite en vacance.

La distribution solennelle des prix aux élèves du collège Ste. Anne s'est faite vendredi (30 Juin) avec l'éclat accoutumé.

La séance a été un succès. Le programme était court, mais bien composé et il a été parfaitement exécuté.

Les classes du collège Ste. Anne ont été suivies, cette année, par pas moins de 258 élèves. Ce chiffre indique assez en quelle haute estime est tenue l'institution et quelle confiance a le public dans le personnel de ses professeurs et administrateurs.

Les élèves du Collège de Montréal sensibles à l'affliction qui pèse sur le cœur de l'auguste Pie IX, n'ont pas voulu célébrer la clôture de cette année par une de ces séances brillantes et instructives qu'ils ont coutume de donner en pareille circonstance avec un succès si éclatant.

De plus, n'étant pas satisfaits de renoncer aux applaudissements d'une société choisie, ils ont fait un autre sacrifice qui, certes, leur fait beaucoup d'honneur : ils ont renoncé à recevoir le prix de leurs longues et laborieuses études, et ont voulu que l'argent destiné à l'achat de ces récompenses de leurs sueurs fût envoyé et déposé aux pieds du trône du Saint Père.

La *Minerve* parlant de la distribution des prix au Collège de l'Assomption s'exprime en ces termes :

Si nous n'avons pu admirer les solennelles et magnifiques démonstrations qui terminent habituellement l'année scolaire au Collège de l'Assomption, il nous a été donné d'applaudir à une séance littéraire que nous croyons supérieure, si faire se peut, à toutes celles auxquelles nous avons assisté. Nous félicitons l'Académie St. François, qui a fait les frais de cette séance, d'avoir eu la bonne idée de la consacrer au Souverain Pontife. On a parlé du Pape d'une manière digne et éloquente.

Après la séance, M. le Supérieur remercia en termes bien trouvés tous les amis du Collège qui voulaient bien confier à la maison l'éducation de leurs enfants. Il remercia spécialement M. le Supérieur du Collège de Terrebonne des bonnes paroles qu'il a dites il y a quelque temps à l'adresse du Collège de l'Assomption. Il annonça que pour se rendre au désir exprimé par quelques familles, le Collège ouvrirait un pensionnat l'automne prochain, sans mettre de côté toutefois le mode de pension actuel, qui a toujours produit d'excellents résultats.

Il n'y a pas eu, cette année, de distribution solennelle des prix ; l'argent destiné pour les acheter ayant été offert au St. Père.

Au Collège de Nicolet, les élèves ont aussi abandonné la valeur de leurs prix au St. Père.

La générosité de M. Arsène Picher, surtout, mérite une mention toute particulière. On sait que les "anciens élèves" de Nicolet, ont fondé, à la grande fête du 24 mai 1866, une récom-

pense devant être décernée à l'élève terminant son cours qui aurait le plus donné de contentement à ses professeurs pendant la durée de ses études. Eh bien, cette récompense précieuse autant qu'honorable, M. Piché en a fait noblement le sacrifice. A la fin de la séance M. le Supérieur a adressé quelques mots aux élèves pour les féliciter de leurs progrès pendant l'année et particulièrement pour donner un juste tribut d'éloge aux rhétoriciens et aux physiciens pour les glorieux succès qu'ils ont obtenus dans l'examen du baccalauréat ès-arts de l'Université Laval.

Les élèves reprenaient, ce matin, le chemin du toit paternel, pour y jouir de ses douceurs et de ses plaisirs.

On lit dans le *Constitutionnel* du 4 Juillet :

"La sortie des élèves, au collège des Trois-Rivières a eu lieu hier.

Pour prouver la part qu'il prend au deuil universel de l'Eglise, au sujet de la captivité de notre Très-Saint Père Pie IX, le collège ne fit aucune de ces démonstrations qui, d'ordinaire couronnent le dernier jour de l'année scolaire.

M. le Grand Vicaire Caron termina la séance par quelques paroles éloquentes et pleines d'intérêt pour notre Collège. Il loua beaucoup le sacrifice des élèves en faveur du Pape et dit que cet exemple avait produit une heureuse contagion, en ce que toutes les maisons d'éducation de la ville, avaient résolu de l'imiter.

On avait orné le théâtre des deux belles inscriptions suivantes :

Vulnera premit coronæ.

Vivat Pius Nonus !

La ville doit être fière de son collège qui sous une habile direction, marche toujours de progrès en progrès."

Mercredi, 5 Juillet, avait lieu au collège St. Laurent, la proclamation solennelle des prix. De concert avec le Rév. P. Supérieur, les élèves de cette institution avaient généreusement fait le sacrifice de leurs prix en faveur du Souverain Pontife. Deux élèves cependant furent décorés de la médaille d'honneur, M. Denis McCarthy, de New-York, élève finissant, du cours commercial, et M. Alfred Roy, de St. Laurent, élève de rhétorique.

Le collège St. Laurent, grâce au zèle et au courage de ses directeurs et des maîtres religieux qui s'y dévouent tout entiers, non seulement soutient la solide réputation qu'il s'est acquise, mais continue encore d'avancer à grands pas dans la voie du progrès et de la prospérité.

Ses trois cents élèves témoignent hautement de la confiance qu'il a su mériter aux yeux du public.

Au Collège Saint-Hyacinthe, la solennité a également eu lieu sans éclat. Point de musique, point d'entretien, aucune décoration. M. le Supérieur a prononcé un de ces discours pleins d'unction familiers à ses lèvres, où il laisse voir toute la sollicitude qu'il nourrit pour les élèves formés par ses soins. La séance se termina par un essai de M. F. X. Burque qui révèle à la fois la force des études qu'on fait dans cette maison et les talents de l'élève.

L'Opinion Publique du 6 Juillet contenait les quelques lignes que nous allons citer—au sujet de la distribution des prix au collège Ste. Thérèse.

"La distribution ordinairement si belle dans cette maison d'éducation a eu lieu lundi dernier, de la manière voulue par l'évêque de Montréal. Faute de musique, il y a eu plusieurs discours. La séance commença par une discussion sur l'état actuel de l'Eglise. Les élèves qui y prirent part étaient MM. Cherrier, Ouimet, Bourbonnais, Corbeille, Brady, Normandin et Nantel. Cette discussion avait été composée par M. le Supérieur Nantel. inutile de dire qu'elle était bien. L'hon. M. Cauchon, M. Masson, député de Terrebonne, et MM. J. A. Moussau et L. O. David adressèrent ensuite la parole.

COUVENTS, ACADÉMIES, ETC.

Aux *Ursulines*, la distribution des prix a eu lieu avec tout l'éclat accoutumé. Décorations, musique, entretien, discours, dialogues, tout concourait à l'embellissement de la fête. Cette Communauté peut avoir des émules, mais nous doutons fort qu'on

lui reconnaisse jamais de supérieure en ce pays. Qu'elle continue de former nos enfants comme elle a formé nos épouses et nos mères et nous n'aurons que lieu de la bénir et de la féliciter.

Les Sœurs de Jésus-Marie ont accompli des merveilles depuis qu'elles sont parmi nous. L'humble grain de senevé a donné naissance à un grand arbre où les oiseaux trouvent un délicieux abri. Leur beau couvent de Sillery enchante tous les visiteurs, et l'éducation essentiellement pratique qu'elles donnent font que leur enseignement est spécialement estimé par le peuple des campagnes. Nous empruntons au *Courrier du Canada* du 7 Juillet le rapport qu'il a fait de la séance du Couvent de Lévis :

L'intéressante cérémonie de la distribution des prix, au couvent de Jésus-Marie, Pointe-Lévis, a eu lieu mercredi dernier, en présence d'un nombreux et sympathique auditoire. M. le grand vicaire Cazeau, présidait.

Avant d'entrer dans la grande salle des séances publiques, nous avons passé par une sorte d'antichambre où des objets en couture, broderies, etc., étaient étalés aux regards. Véritable exposition, mieux réussie encore que les années précédentes, si possible; elle offrait un coup-d'œil charmant et faisait voir les mille merveilles écloses sous les doigts habiles des jeunes élèves.

Nous n'entreprendrons pas de raconter en détail la brillante séance littéraire et musicale donnée par les élèves distinguées de Jésus-Marie à l'occasion de la réception de leurs prix et de leurs couronnes. Sous leur ravissant costume allégorique, les jeunes filles qui figuraient dans le dialogue intitulé *Boutons, fleurs et fruits*, nous ont dit les plus jolies choses, en prose et en vers, et cela avec une pureté de prononciation surpassée nulle part ailleurs :

Comme toujours, la tenue des élèves était remarquable, disons mieux, irréprochable.

Nous offrons nos respectueuses félicitations aux dames religieuses de Jésus-Marie sur le beau succès de leur séance de mercredi et sur la prospérité toujours croissante de leur institution. Nous croyons aller au devant de leur désir en attribuant une grande partie de cette prospérité au zèle intelligent, actif, infatigable du vénérable fondateur de leur maison; en associant à leur nom le nom de cet homme de bien et véritablement grand qui, faible, souffrant, presque épuisé, lutte courageusement contre la maladie en faisant sans cesse éclore des œuvres de bienfaisance sous ses pas, et qui, sans cesse aussi, offre à ceux qui l'entourent l'exemple d'une douceur inaltérable, d'un héroïsme de chaque instant.

On sait que la maison mère de Lévis, aidée du zèle et du dévouement du Révd. M. Drolet a ouvert une succursale à St. Michel de Bellechasse. Nous avons assisté cette année à ses exercices et nous sommes heureux d'exprimer à ce sujet la plus entière satisfaction. Autant par ce que nous avons vu que par ce que nous avons entendu de la bouche de juges compétents comme M. l'inspecteur Crépault et le Révd. M. Drolet qui sait apprécier les bonnes œuvres aussi bien qu'il sait les faire, St. Michel a toute raison de se féliciter de posséder dans son sein une institution qui peut parfaitement préparer ses jeunes filles à tous les devoirs connus à toutes les tâches de la famille et qui leur fournit l'instruction la plus solide.

Dans les diocèses de Montréal, St. Hyacinthe et Trois-Rivières les communautés religieuses ont imité les directeurs des collèges. Presque toutes ont fait le sacrifice de cette fête à la cause de notre Saint-Père. Les distributions de prix ont eu lieu privément et les élèves ont laissé la maison sans bruit comme l'enfant que des circonstances forcent à s'éloigner de sa famille en deuil.

ciation, M.M. Ls. Tardif, J. B. Dugal, G. Labonté, E. Gauvin, Frs. Fortin, F. X. Gilbert, Ths. Déchêne, E. Lindsay, C. Bouchard, S. Turgeon, P. Provençal et M.M. les élèves-maîtres de l'Ecole Normale.

Le procès-verbal des délibérations de la dernière séance fut lu et adopté.

M. N. Thibault lut ensuite la première partie de son travail inédit d'*Iberville et son Temps*. Il raconta les premiers exploits du héros qu'on surnomme avec raison le Jean Bart Canadien. Dans quelques pages aussi bien pensées que bien écrites, le conférencier fit l'historique de l'expédition du chevalier de Troyes à la Baie d'Hudson en 1686. On sait quelle part glorieuse d'Iberville, ainsi que deux de ses frères, prit dans cette mémorable circonstance. Aussi l'intérêt excité par la lecture de ces quelques pages émue a-t-il été très-vif.

On passa alors à la discussion des sujets suivants : 1o. Est-il à propos d'enseigner l'histoire ?

2o. Quelle histoire convient-il d'enseigner aux élèves de nos campagnes ?

3o. Comment faut-il enseigner l'histoire ?

L'assemblée fut unanime à déclarer :

1o Qu'on doit enseigner l'histoire sainte et celle du Canada dans toutes les écoles ;

2o. Que dans les écoles modèles, il est à propos de donner aux élèves des notions d'histoire de France et d'histoire d'Angleterre.

3o. Qu'outres les histoires particulières déjà mentionnées, on doit s'efforcer, dans les académies, d'y ajouter les éléments de l'histoire universelle.

4o. Que l'histoire locale ne devrait être négligée dans aucune école, si humble qu'elle soit.

On reconnut, néanmoins, que le maître ne doit pas se guider sur telle ou telle dénomination donnée à l'école pour savoir s'il enseignera telle histoire plutôt que telle autre, mais qu'il doit avant tout prendre en considération le degré d'avancement de ses élèves.

M. J. B. Cloutier développa le sujet d'une manière fort heureuse. M. F. X. Toussaint s'étendit assez longuement sur la manière d'enseigner l'histoire. Les divers exemples qu'il donna à l'appui de sa théorie, étaient de nature à convaincre que l'étude approfondie de l'histoire rend facile l'enseignement de cette science. M. M. N. Thibault, C. Côté, Frs. Simard et plusieurs autres prirent part à cette discussion que fut vive et animée.

M. le Principal voulut bien présenter aussi quelques observations sur le sujet et dans un résumé succinct des plus lucides, il approuva ce qui avait été décidé par l'Association.

Quelques-uns des membres de l'Association ayant demandé qu'on fit un règlement qui permit de passer à la fois au même associé jusqu'à six volumes de la bibliothèque de l'Association, M. le Principal fit remarquer que l'absence d'un tel règlement n'empêcherait pas de rendre justice à tous, et qu'on prendrait en considération la difficulté que rencontrent les instituteurs éloignés de pouvoir changer de livres au besoin.

À la prochaine conférence le sujet suivant sera discuté :

Jusqu'à quel point se peut enseigner l'anglais dans les écoles dont tous les élèves sont canadiens français ?

Dans quelles écoles on peut l'enseigner ?

M. M. N. Lacasse, N. Thibault, Ths. Déchêne et J. Ahearn se sont inscrits pour lire des essais à la prochaine séance.

L'assemblée ajourne au dernier samedi d'août prochain.

JOS. LÉTOURNEAU, Président,

THS. SIMARD, Secrétaire.

Quarante-troisième conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale-Laval.

SÉANCE DU 27 MAI 1871.

Présents : le Révd. M. P. Lagacé, Principal M.M. les abbés T. Lambert et Chs. Dessaint, maîtres d'étude, M. F. E. Juneau, inspecteur d'écoles, M.M. les Professeurs de l'Ecole Normale-Laval, M.M. Jos. Létourneau et Frs. Simard, officier de l'Asso-

Quarante-troisième et quarante-quatrième conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale Jacques Cartier, tenues le 27 janvier et le 26 mai 1871.

SÉANCE DU MOIS DE JANVIER.

Présents : M. le Principal Verreau, M. l'Abbé Lemoyne, M. l'inspecteur Valade. M.M. J. O. Cassegrain, président ; W. Fahy, secrétaire ; D. Boudrias, trésorier ; U. E. Archambault,

H. R. Martineau, J. E. Paradis, J. Archambault, P. Demers, H. Boire, H. Tétrault, V. Harman et les élèves de l'Ecole Normale.

Lecture et adoption du compte-rendu de la dernière conférence.

M. le Président soumit à l'assemblée le sujet de discussion suivant :

"Quelle est la méthode la plus prompte de faire acquérir l'orthographe *syntactique* aux enfants."

M. l'Abbé Verreau, M. l'Inspecteur Valade, MM. U. E. Archambault, H. R. Martineau, P. Demers prirent part à la discussion.

Comme cette question est renvoyée à la conférence suivante, le résumé des débats sera donné ci-dessous

SÉANCE DU MOIS DE MAI.

Présents : M. le Principal Verreau, M. l'Abbé N. Lemoyne, M. l'Inspecteur Caron, MM. J. O. Cassegrain, président ; W. Fahey, secrétaire ; D. Boudrias, trésorier ; U. E. Archambault, M. Emard, P. Demers, H. Boire, V. Harman, H. Tétrault, J. Archambault, N. Paquin, S. Paradis, A. Primeau, J. Destroismaisons, et les élèves de l'Ecole Normale.

Lecture et adoption du compte-rendu de la dernière conférence.

M. U. E. Archambault, secondé par M. Boudrias, fit motion, et il fut résolu :

"Que les mots *et la candidature sera permise* soient ajoutés à l'article IX du *Règlement*."

Election des divers officiers.—Le dépouillement du scrutin donna le résultat suivant : MM. J. O. Cassegrain, président ; A. Primeau, vice-président ; W. Fahey, secrétaire ; D. Boudrias, trésorier ; P. Demers, bibliothécaire.

Et sur motion de M. Boudrias, secondé par M. Primeau ; MM. U. E. Archambault, M. Emard, J. Destroismaisons, H. Tétrault et H. Boire furent nommés conseillers.

Proposé par M. Tétrault, secondé par M. Boire :

"Que MM. le Président, le Secrétaire et le Trésorier composent le comité chargé de la codification du *Règlement de cette Association*." Adopté.

Proposé par M. U. E. Archambault, secondé par M. Fahey :

"Que M. le Principal Verreau, MM. Cassegrain, Emard, Demers, avec le moteur et le secondeur, soient autorisés à acheter des livres pour la bibliothèque de l'Association, ainsi que des modèles et appareils de tout ce qui peut servir dans l'enseignement, et cela jusqu'au montant aujourd'hui entre les mains de M. le Trésorier." Adopté.

Proposé par M. Destroismaisons, secondé par M. Primeau :

"Qu'une circulaire soit adressée aux différents bureaux des Commissaires d'Ecoles de la Circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, les priant d'accorder deux jours de congé par année, pour permettre aux instituteurs sous leur contrôle d'assister aux conférences et leur faisant voir les avantages qui en résulteraient pour les écoles ; que l'Association s'engage à faire connaître les noms de ceux qui assisteront aux conférences, afin que les Commissaires puissent avoir la certitude que ces jours de congé ne sont pas accordés pour permettre aux instituteurs de faire leurs propres affaires, mais bien pour les mettre en mesure d'acquiescer de nouvelles connaissances ; et qu'un comité, composé de MM. Verreau, Cassegrain, U. E. Archambault, Boudrias, Fahey et Demers, soit chargé de rédiger et d'expédier la susdite circulaire." Adopté.

A propos de cette dernière motion, M. l'Abbé Verreau dit que, bien comprise, elle aurait un très grand effet ; que deux jours de congé seraient très utiles non-seulement aux instituteurs, mais surtout aux enfants qu'ils sont chargés d'instruire. Car, ajouta-t-il, dans ces réunions, l'instituteur apprend toujours à perfectionner son enseignement. Elles sont, dans l'état actuel des choses, le moyen le plus efficace d'arriver à une action commune. Il ajouta qu'il regrettait sincèrement que les conférences fussent si

peu fréquentées, et signala quelques-uns des préjugés que beaucoup d'instituteurs entretiennent à l'égard des conférences, préjugés qui ont peut-être leur origine dans le manque d'étude et d'énergie que nécessite la prospérité d'une association de ce genre.

M. le Président fit ensuite lecture d'un *Rapport sur les travaux de l'Association*, à peu près conçu en ces termes :

Messieurs,

"Depuis la présidence de M. Archambault, c'est-à-dire depuis 1865, il n'est rien paru sur les travaux de l'Association. Un coup d'œil rétrospectif sur ce que nous avons fait à partir de cette époque, m'a semblé d'une grande opportunité. Examiner le passé, constater la distance que l'on peut avoir parcouru dans un temps déterminé est toujours propre à donner du courage, si l'on est dans la bonne voie, ou à faire prendre une autre direction, si l'on s'est engagé dans la mauvaise. Néanmoins, je n'ai pas l'intention, dans ce compte-rendu, d'entrer dans de longs développements, et je ne ferai que vous donner, avec le moins de commentaires possible, la série des questions que nous avons agitées, et des sujets qui, de temps à autres, ont été traités dans nos conférences.

"Parmi ces questions, il en est une cependant sur laquelle je désire appeler votre attention :

"La question de l'enseignement agricole, dans ces derniers temps, s'est emparé de tous les esprits. Et tous, les *docteurs en Israël*, comme ceux qui ne le sont pas du tout, mais chez qui la manie d'écrire est devenue un besoin impérieux, ont fait part au public de la manière de voir sur cette question. Il était tout naturel que les instituteurs, à qui doit incomber, dans le plus grand nombre de cas, la mission de donner cet enseignement, s'en occupassent, au moins dans l'humble mesure de leurs attributions. Aussi cette Association en a-t-elle fait immédiatement l'objet d'une de ses conférences : elle a traité la question sous le double point de vue de son opportunité et de la méthode à suivre pour rendre cet enseignement le plus fructueux et le plus progressif possible.

"C'est donc à tort qu'on a prétendu, comme l'a fait, il n'y a que quelques semaines, l'un des correspondants du *Courier du Canada*, que seuls les instituteurs de l'Association Laval se sont occupés des moyens de répandre la science agricole dans nos campagnes. Il est facile de constater, en recourant au *Journal de l'Instruction Publique*, que nous avons pris l'initiative en cette circonstance, puisque notre compte-rendu fut publié dans le mois de janvier 1870, tandis que celui de ces messieurs ne le fut que dans le mois de janvier de cette année, c'est-à-dire un an après le nôtre.

"Cette remarque ne doit avoir aucune signification désobligeante pour nos dignes confrères, MM. les instituteurs de l'Association Laval. Je n'ai voulu, en la faisant, que rectifier l'inexactitude dont s'est rendu coupable, à leur insu, le correspondant en question, et rétablir l'ordre des faits.

"Ce n'est pas tout. Pendant que ce même écrivain était en veine, il a bien voulu donner aux instituteurs et à quelques-unes des maisons d'éducation de cette Province, une leçon de pédagogie en forme. Il a parlé du rôle que l'instituteur est appelé à remplir, de la somme de connaissances que ce dernier doit posséder pour être à la hauteur de ses fonctions : le tout au point de vue de ce monsieur, qui n'a pas omis de faire remarquer l'énorme différence qu'il y a entre son instituteur-type, et l'instituteur tel que nous le voyons ordinairement. Inutile de dire qu'ici le style de l'écrivain ne pèche pas par un excès de politesse. Que l'on se permette de semblables remarques à notre adresse, il n'y a peut-être en cela rien d'étonnant, parce qu'à nous et sur nous, on croit pouvoir tout dire impunément ; mais que l'on étende la leçon à des institutions qui sont sous le contrôle immédiat de NN. SS. les évêques ou du gouvernement, et que l'on trace la ligne de conduite que doivent tenir ceux qui les dirigent, s'ils ne veulent forfaire à la mission qui leur est dévolue, ça me paraît pour le moins un peu hasardé. J'ajouterai qu'il sied toujours mal à un jeune homme, eût-il réussi à prendre ses premiers degrés universitaires, de s'arroger le droit de donner des conseils

à des hommes qui ont de leur côté la maturité de l'âge, le savoir et l'expérience des choses.

" J'espère, Messieurs, que vous me pardonnerez cette légère digression, que j'ai cru devoir faire en faveur d'une Association dont j'ai l'honneur d'être le président, et d'une classe à laquelle je suis fier d'appartenir.

" Je passe maintenant aux différents sujets de discussion, dont voici les titres :

" 1o. Quelles sont les meilleurs moyens d'enseigner les proportions simples et composées ?

" 2o. Laquelle des deux grammaires, ou celle de *Bonneau*, ou celle des *Frères*, est-elle préférable ?

" 3o. Laquelle des deux grammaires, ou celle de *Poitevin*, ou celle de *Chapsal*, est-elle préférable ?

" 4o. Est-il nécessaire de faire apprendre aux enfants les définitions des règles de l'arithmétique, ou bien doit-on se contenter d'en donner seulement l'explication ?

" 5o. Quelle est la meilleure manière d'enseigner la règle d'intérêt ?

" 6o. De toutes les grammaires françaises en usage en ce pays, spécialement celle de *Bonneau*, des *Frères*, de *Julien*, et de *Poitevin*, quelle est celle qui répond le mieux aux besoins de nos élèves ?

" 7o. Quelle Géographie peut être enseignée dans nos écoles avec le plus d'avantages ?

" 8o. Quelle est la meilleure série de livres de lecture français en usage dans nos écoles ?

" 9o. Quelle doit-être la conduite de l'Instituteur 1o. à l'égard des enfants, 2o. à l'égard des parents, 3o. à l'égard des autorités ?

" 10o. Quelles sont les droits de l'Instituteur 1o. de la part des enfants, 2o. de la part des parents, 3o. de la part des autorités ?

" 11o. Quelle serait la meilleure méthode d'enseigner l'Anglais dans nos écoles françaises ?

" 12o. Serait-il à propos d'introduire dans nos écoles françaises des livres d'épellation, à l'instar de ceux qui sont en usage dans les écoles anglaises ?

" 13o. Serait-il à propos d'enseigner l'Agriculture et l'Horticulture dans nos écoles ?

" 14o. Nos maisons d'école (telles que construites) ne sont-elles pas de nature à compromettre la santé des élèves ?

" 15o. Quelle serait la méthode la plus prompte de faire acquérir l'orthographe d'usage aux enfants ?

" 16o. Quelle serait la méthode la plus prompte de faire acquérir l'orthographe syntaxique aux enfants ?

" 17o. L'usage de faire des liaisons en lisant est-il obligatoire ou simplement facultatif ?

" Aux divers questions que je viens d'énumérer, s'ajoutent un certain nombre de discours et de lectures, qui, comme autant d'oasis, sont venus répandre de la variété, et nous reposer des fatigues des discussions, tout en nous instruisant. La philosophie, la science, l'histoire et la pédagogie ont tour à tour été l'objet de sérieuses dissertations ; et la manière sous laquelle elles nous ont été présentées, accuse chez leurs auteurs de l'étude et des recherches consciencieuses. En voici les titres :

" 1o. Lecture d'un essai sur le *Calcul Mental*, par M. Boudrias.

" 2o. Discours sur la *Physique*, par M. l'Abbé Verreau.

" 3o. Discours sur la *Science que doit posséder l'Instituteur*, par M. l'Abbé Verreau.

" 4o. Lecture d'un *Rapport sur les travaux de l'Association* depuis le 27 mai 1864 jusqu'au 26 mai 1865, par M. Archambault.

" 5o. Lecture sur la théorie de la *Chaleur*, par M. Belle-rose.

" 6o. Lecture sur les derniers moments de *Kondiaronk*, par M. Boutin.

" 7o. Lecture sur le *Bonheur de l'Instituteur*, par M. Priou.

" 8o. Lecture sur la nécessité d'adopter un plan d'études, par M. Gervais.

" 9o. Lecture d'un essai sur la *Météorologie*, par M. Brault.

" 10o. Lecture sur les *Missions des Jésuites en Canada*, par M. Pesant.

" 11o. Lecture sur la *Nécessité du travail*, par M. Mousseau.

" 12o. *Réflexions sur nos modestes écoles*, par M. l'Inspecteur Valade.

" 13o. Lecture d'un essai sur l'*Histoire de l'Irlande*, par M. Roy.

" 14o. Discours sur le *Sang*, par M. Longtin.

" 15o. Lecture sur la *Manière dont on enseigne généralement la prononciation française dans les écoles*, par M. Labonté.

" 16o. Lecture d'un essai sur la *Science*, par M. l'Inspecteur Valade.

" 17o. Lecture sur l'*Origine et le développement du langage*, par M. Cassegrain.

" 18o. *Manière d'enseigner la Géographie*, par M. Belle-rose.

" 19o. *Adresse aux jeunes Instituteurs*, par M. l'Inspecteur Valade.

" 20o. Essai sur l'*Education populaire*, par M. Ferland.

" 21o. *Amour et reconnaissance dus à l'Ecole Normale Jacques-Cartier*, par M. Malette.

" 22o. Essai sur l'*Education et l'instruction*, par M. Martin.

" 23o. De l'*Education physique des enfants, et de l'Hygiène dans les écoles*, par M. l'Inspecteur Grondin.

" 24o. Essai sur les *Devoirs de l'homme et du citoyen*, par M. Boudrias.

" 25o. *Quelques réflexions sur la discipline*, par M. l'Inspecteur Caron.

" 26o. De l'*enseignement du Commerce et de l'Agriculture dans les écoles*, par M. l'Inspecteur Valade.

" 27o. Essai sur l'*Education pratique*, par M. Verner.

" 28o. Lecture sur la *Construction des maisons d'école*, par M. Paradis.

" 29o. De la *nécessité d'inspirer du goût pour l'éducation*, par M. l'Inspecteur Valade.

" Comme on le voit, nos séances ont été bien remplies. Tout ce qui constitue un bon enseignement élémentaire, c'est-à-dire un enseignement dont l'objet est d'initier l'universalité des hommes à un certain nombre de connaissances simples, usuelles et indispensables pour la plupart des besoins et des situations de la vie ; tout ce qui a rapport à la besogne de l'institution a été abordé, discuté et élucidé de manière à ne laisser aucun doute sur la conduite à tenir de celui qui suit la carrière de l'enseignement. Les devoirs respectifs de l'instituteur, des parents et des enfants, les obligations qu'ils contractent les uns envers les autres ; l'hygiène, ce point si important, mais si négligé, de l'éducation physique, ainsi que beaucoup d'autres questions pleines d'actualité, ont également reçu une attention toute spéciale.

" D'après ce simple exposé, il est facile de se convaincre de l'efficacité des conférences. Aussi je me dispenserai d'appuyer longtemps sur la nécessité qu'il y a pour tout instituteur de faire partie de l'Association. C'est, d'ailleurs, une chose qu'ont déjà démontrée des plumes plus autorisées et plus convaincantes que la mienne. Tous ceux qui sont ici présents, ceux qui ont assisté à nos séances et qui ont pris part aux discussions, savent jusqu'à quel point les conférences sont, je ne dis pas utiles, mais nécessaires. Néanmoins, comment se fait-il que si peu d'instituteurs comparativement les suivent d'une manière un peu régulière, tandis que le plus grand nombre s'est abstenu jusqu'à ce jour ? Ces instituteurs ont-ils assez de connaissances pédagogiques pour se suffire à eux-mêmes, ou se trouvent-ils dans des conditions telles, qu'ils ne puissent y assister ? Dans le premier cas, je répondrai que l'œuvre de l'éducation est une œuvre tellement complexe et hérissée de difficultés, qu'il est bien à craindre qu'un instituteur, par lui-même et sans conseils de personne, puisse s'en acquitter convenablement, quelques talents et quelque bonne volonté qu'on lui suppose.—Mais, me dira-t-on, avec des livres

de pédagogie l'on se passe bien de conférence.—Pas aussi facilement qu'on semble le croire.—Les traités spéciaux relatifs à l'enseignement, à mon avis, ne suffisent pas : ces ouvrages, pour la plupart, sont assez en dehors des détails multiples de la direction d'une école élémentaire ; ils restent le plus souvent dans le domaine des grands principes sur l'éducation, et ne dépassent guère les limites de certaines méthodes, qui ont souvent besoin d'être modifiées quand il s'agit d'enseigner les petits enfants. En outre, tout le monde sait quelle énorme distance sépare la théorie de la pratique. Et puis, lorsqu'on lit un livre de pédagogie, on admire, la plupart du temps, la profondeur des principes qui y sont développés, la logique que l'on remarque dans l'exposé des méthodes, de même que l'enchaînement des idées, et voilà tout. On finit par se dire : Ce sont de pures abstractions, nullement applicables dans mon école, et l'on continue son petit train.

“ Mais dans nos conférences, la chose est bien différente. On attaque de front les erreurs et les inconvénients de telle méthode ; on en expose une autre destinée à remplacer la première ; on développe un procédé qui a pu amener tel ou tel résultat ; chacun indique la marche qu'il a suivie dans l'enseignement d'une branche en particulier, et les succès qu'il a obtenus : en un mot, les remarques de chacun, les conseils que l'expérience a pu lui donner, deviennent la propriété de tous, et retournent au profit de tous.

“ Ce n'est pas à dire cependant qu'il faille mettre de côté les traités de pédagogie : au contraire, je voudrais qu'on les étudiât, peut-être plus qu'on ne le fait, et qu'on en discutât les méthodes dans nos séances—c'est-à-dire que, dans mon opinion, il faut recourir à ces deux puissants moyens pour acquérir quelque valeur dans l'enseignement.

“ Dans le second cas, et c'est peut-être ici que les instituteurs sont le plus excusables, l'éloignement de la ville, la modicité du traitement que la plupart reçoivent, et, par conséquent, peu propre à faire face aux dépenses de trois voyages par an ; l'obligation où se trouvent un grand nombre de remettre les jours qu'ils ont perdus pour assister aux conférences, bien que cela soit excessivement dans l'intérêt de leurs écoles respectives, ces considérations, dis-je, me paraissent des raisons qui militent beaucoup en faveur de ceux qui ne font pas encore partie de l'Association. Ajoutez à cela l'apathie de plusieurs, apathie à laquelle ne sont pas étrangers bon nombre d'inspecteurs, eux qui devraient encourager ces associations de tout leur pouvoir, et vous aurez le motif pour lequel nos conférences sont en apparence si peu prospères. Il y a même lieu de s'étonner qu'elles se soient maintenues jusqu'à présent, et qu'elles aient produits d'aussi heureux résultats.

“ Je n'en dirai pas davantage sur ce sujet, et je termine en offrant, au nom de l'Association, mes plus sincères remerciements à M. l'Abbé Verreau, qui a bien voulu honorer nos séances de sa présence, prendre part à nos discussions, et dont l'opinion en matière d'éducation, comme en bien d'autres matières, est d'un si grand poids.

“ MM. les inspecteurs Valade, Caron et Grondin, qui, de temps à autre, ont suivi nos conférences, et nous ont mis en demeure de profiter de l'expérience qu'ils ont acquise dans l'enseignement, méritent aussi nos remerciements.

“ Nous ne devons pas oublier non plus les propriétaires de la *Minerve* et de l'*Ordre*, qui nous ont généreusement ouvert les colonnes de leurs feuilles respectives, et ont par là donné une preuve de leurs sympathies pour les instituteurs.

“ Enfin, Messieurs, tout en vous remerciant pour mon propre compte de l'honneur que vous venez de me faire en m'élisant de nouveau, j'aurais désiré, et cela dans l'intérêt de l'Association, que vous eussiez confié la présidence à des mains plus habiles que les miennes.”

Puis vint le sujet de discussion suivant : “ Quelle est la méthode la plus prompte de faire acquérir l'orthographe *syntactique* aux enfants ?

Cette question fut habilement discutée par M. Verreau, Caron,

Archambault, Emard, Boudrias et Destroismaisons. Voici le résumé des débats :

1o. Il faut, comme principe général, développer autant que possible la mémoire des enfants.

2o. N'enseigner qu'une chose à la fois avant de passer à un autre, c'est-à-dire que, pour ce qui regarde l'objet de la présente discussion, ne faire apprendre que la *règle générale*, sans tenir compte des différentes exceptions, qui ne doivent venir que lorsque les enfants comprennent bien la règle générale, et peuvent l'appliquer sans difficulté.

3o. Faire écrire aux enfants de nombreux exercices qui soient *exclusivement* en rapport avec la règle qu'ils étudient.

M. Demers fit ensuite une lecture soignée sur les *punitions corporelles* dans les écoles primaires. Il ne fit pas preuve d'une trop grande sympathie pour ce système, un peu vieux aujourd'hui ; cependant, il s'efforça de concilier le progrès qu'on veut partout opérer en cette matière avec les exigences qu'on rencontre dans une école d'enfants jeunes et indisciplinés. On trouve d'ailleurs le châtimement corporel prescrit dans l'Écriture-Sainte, et M. Demers en a cité ses exemples assez nombreux. Les sages de l'antiquité l'admettaient aussi comme nécessaire dans un code pénal ; et l'usage immodéré qu'ils ont pu en faire ne prouve pas que ce châtimement soit mauvais quand il est appliqué avec discernement et modération. C'est ici que la prudence de l'instituteur doit s'exercer particulièrement. Car il ne peut pas oublier que le châtimement doit corriger, et non pas nuire ; il ne doit nuire ni à l'instituteur par la manière inconsidérée dont il le donnerait, ni à l'enfant par la mauvaise impression qu'un châtimement mal administré produirait dans son jeune esprit, et même par les blessures qui en résulteraient, comme cela s'est vu quelquefois. Si le corps, qui aide l'âme à mal faire, doit en être puni avec elle, il faut aussi que ni l'un ni l'autre n'en deviennent pires, mais soient au contraire améliorés. Telle a été le fond de la thèse soutenue avec talent par M. Demers ; et nous pouvons dire que ce début est encourageant pour lui et pour tous les instituteurs.

Puis, M. U. E. Archambault nous donne une *causerie sur son voyage aux États-Unis*. Il s'arrêta surtout à nous donner un aperçu du système d'éducation à Boston et de la manière qu'il y fonctionne, de l'architecture des principales institutions, de même que des sommes énormes dépensées par la grande capitale pour la diffusion des lumières. Il parla aussi des mesures coercitives qu'on y emploie pour amener aux écoles les enfants vagabonds, ainsi que ceux dont les parents seraient disposés à négliger l'éducation. Cette matière, aride de soi, fut néanmoins rendue des plus attrayantes par les allusions pleines d'à-propos, et les contrastes piquants que M. Archambault sut semer dans sa narration. Nous avons l'espoir que ce monsieur voudra bien continuer, dans ces séances ultérieures, à nous faire part des observations qu'il a recueillies sur l'éducation aux États-Unis, dans l'importante mission qui lui avait été confiée par les Commissaires d'Écoles Catholiques de cette ville.

La question suivante sera discutée à la prochaine conférence : “ Est-il préférable d'appliquer à la discipline dans les écoles le *système monarchique* ou le *système républicain* ? ”

Et la séance fut ajournée au dernier vendredi d'août, à 10 hrs. précises de l'avant-midi.

WM. FAHEY,
Secrétaire.

Revue Mensuelle.

Le 12 d'avril, la Commune de Paris rendait ce décret “ La colonne de la place Vendôme sera démolie : le 10 mai, elle publiait un autre décret portant : “ La maison Thiers, située place Georges sera rasée.”

La maison de l'historien national, disait ironiquement un journal, tombera en même temps que la colonne du héros national.

Le décret de ces vandales plana pendant un mois sur la colonne, pendant cinq jours sur le toit de M. Thiers. On espérait encore que ce n'était qu'une vaine menace, proférée par un peuple ivre ou furieux ; mais le 16 juin, le monument de bronze fondu par le génie dans le creuset

de la victoire, croula, au milieu des vociférations et des hurlements de la population de Paris. De crainte que la chute de cette masse immense n'ébranlât les constructions souterraines et les pilonis, on lui prépara un lit de fumier de plusieurs mètres d'épaisseur. C'est ainsi que la France a traité sa gloire. Nous disons, la France, mais non ce n'est pas elle, car le jour que le marteau démolisseur s'abattit sur la colonne et sur la maison de Thiers—l'assemblée nationale siégeant à Versailles et représentant la vraie France—la France aux fleurs de lys comme la France des aigles, rendait un double décret qui la réhabilitait aux yeux du monde civilisé, et lavait la tache imprimée à son front par une troupe de forcenés. A Versailles donc, on votait la reconstruction de la colonne et de la maison de M. Thiers—à l'heure même où elles étaient mises à exécution,—pour nous servir de l'expression d'un communiste.

On ne conçoit pas d'où vient la colère du peuple de Paris contre M. Thiers, si ce n'est parce qu'il représentait à ses yeux un principe d'autorité et d'ordre. La France entière devrait être à genoux devant cet homme. Ne s'est-il pas placé, lui seul, entre son pays et la Prusse, n'a-t-il pas porté les mains en avant pour empêcher la France de se précipiter dans la ruine? Et encore aujourd'hui, ne vient-il pas le premier relever la patrie géante dans une mare de sang—panser ses blessures, laver sa robe souillée?—Et toujours dévoué à cette patrie, l'aimant davantage dans ses souffrances, il la proclame encore belle et la plus belle de toutes les patries.—"Laissez-lui un peu de repos, dit-il à ceux qui entourent son lit de douleur et bientôt vous verrez le sourire reparaitre sur ses lèvres, le feu briller dans son regard et la force renaître dans ses bras." Espérons-le comme lui, mais pour que ces beaux jours se lèvent, il faudra d'abord et avant tout que la foi lui revienne au cœur.

La colonne Vendôme précipitée, la maison de Thiers démolie, on pouvait croire que la fureur des communistes serait calmée. Bien au contraire: Ce n'était que le prélude de plus grandes destructions. Le marteau était trop lent à broyer au gré de la rage des bandits, ils le mirent de côté et prirent la torche en mains. Mais le feu n'était pas encore assez ardent, devrait trop lentement les proies qu'on lui livrait, il fallait le stimuler. Alors l'huile de pétrole coula à flots sur les édifices, dans les caves, dans les rues, partout. Des troupes de femmes enduisaient les murs du liquide inflammable, et l'incendie courait sur leurs pas aussi rapide que l'éclair. Les Tuileries, le Palais Royal, l'Hôtel-de-Ville et maints autres édifices sont disparus dans le tourbillon de feu et de fumée. En plein milieu de Paris, on peut admirer aujourd'hui des ruines comparables à celles de Babylone et de Memphis, ces squelettes de géants disparus.

Comment a-t-on pu sauver l'Observatoire, Notre-Dame de Paris, une partie des Gobelins et tant d'autres palais du commerce, des arts, de l'industrie? Comment a-t-on pu les arracher aux mains des furies incendiaires? On serait bien en peine de le dire. Comment se fait-il que Paris reste encore debout? Pour se l'expliquer, il faut recourir à l'intervention de la Providence qui a voulu lui ménager des jours de repentir et de réparation. A l'Observatoire, par exemple, envahi par les troupes communistes, un cri se fait entendre au milieu de la nuit du 22 mai: "On va faire sauter l'Observatoire."

Il est inutile de peindre la déroute qui s'ensuivit parmi le personnel féminin de l'établissement.

Toutefois, M. Marié Davy, l'un des directeurs finit par rallier les femmes et les introduit dans un refuge qu'il avait préparé. M. Delaunay, après avoir veillé jusqu'au dernier moment sur l'établissement confié à sa garde vint le retrouver. L'heure était critique. Les insurgés, maîtres du plus petit recoin de l'Observatoire se voyant cernés par l'armée ne cachaient pas leur projet de destruction. Un matelot entra autres se faisait remarquer par la violence de ses menaces: on réunissait de toutes parts les substances incendiaires.

Tout-à-coup une détonation épouvantable retentit, le monument s'ébranla. Ce fut un bruit de vitres qui se cassent, de boiseries qui s'écrasent, à faire supposer qu'une partie de l'Observatoire s'était effondrée.

C'était la poudrière du Luxembourg qui sautait. La commotion avait été si violente que les fenêtres de l'Observatoire dont les boiseries sont de véritables pièces de charpente avaient été enfoncées.

A l'Observatoire tout le monde était debout; la dernière heure était sans doute arrivée.

Le matelot gesticulant toujours avec rage, donnait des ordres et préparait l'incendie. Très-près, la fusillade crépitait, les balles s'aplatissaient sur les murailles. Le matelot regardait à travers un soupirail, dans la cave et ricana. Que de braves gens, qui, pensait-il, dans un instant allaient rôti dans la fournaise!

Cet échappé du bagne avait mal prévu. Il relevait la tête pour appeler un des siens, quand une balle de chassepot le fit pirouetter sur lui-même et l'abattit.

Ce fut le commencement de la déroute. Les insurgés, vivement pressés dans leurs derniers retranchements, n'eurent que le temps de fuir, abandonnant leurs blessés et leurs morts. Une seconde plus tard, un bataillon de ligne envahissait l'établissement. L'Observatoire était sauvé.

Les archives de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ont été également préservées d'une manière miraculeuse, mais il serait trop long de raconter les trames des savants préposés à leur garde:

L'église Notre-Dame était en flammes. Des mains sacrilèges qui en avaient déjà pillé le trésor, réunirent en un monceau toutes les matières

combustibles. à leur portée et y mirent le feu. Par bonheur, une troupe d'hommes courageux en ayant aperçu les premières lueurs, purent s'emparer d'une pompe à incendie et se rendre à temps sur les lieux pour maîtriser l'élément destructeur.

Les perquisitions ont amené des trouvailles terrifiantes. Ainsi, dans une maison de la place St. Pierre, à Montmartre, on a mis la main sur le plan de Paris souterrain, avec les mines et torpilles qui s'y trouvaient placées par la Commune. Dans les caveaux de l'église de Menilmontant on a découvert plusieurs gargouilles portant à l'une des extrémités un timbre vert avec un D. On les a ouvertes avec les plus grandes précautions et l'on a constaté qu'elles contenaient de la dynamite. Le temps a probablement seul manqué aux bandits, ici comme ailleurs, pour couronner leurs forfaits par l'explosion de tout un quartier.

M. Barbet de Jonzy, sauve les collections du Louvre en faisant enfermer et garder à vue les délégués de la fameuse fédération artistique dont Courbet était le président.

Aux Gobelins, les pertes sont moins considérables qu'on ne l'avait cru le premier jour. Une faible partie des bâtiments a été dévorée par les flammes et dans ceux qui ont été sauvés, le travail a pu être repris peu de jours après sur les métiers conservés. La fabrique des tapis de la Savonnerie, l'atelier des teintures, l'administration des logements n'ont pas été atteints. Dans les magasins même qui ont brûlé quelques belles pièces ont pu être préservées. Nous citerons notamment le Christ mort, d'après Philippe de Champagne et le portrait de Louis XVI, d'après Rigault qui était l'honneur des Gobelins et un chef-d'œuvre fameux de fabrication.

Enfin, la collection des modèles anciens dont une partie avait été récemment vendue aux Gobelins par l'administration des musées est à peu près intacte.

On a de même exagéré la dévastation des monuments au cimetière du Père Lachaise. Ici, les insurrectionnistes ont détruit pour se barricader et non pour le seul plaisir de détruire. Les vivants se faisaient un suprême abri de l'asile des morts. Cependant leur séjour dans le cimetière aura été marqué par des excès et des profanations dont les traces seront longues à disparaître. La plupart des sépultures situées à proximité de leurs batteries ont été violées par eux pour en faire des corps de garde, des guérites ou des magasins de munitions. Les grilles, les portes en fer, en marbre, en ont été forcées, et quand elles résistaient trop, brisées.

Les autels, en général, semblent avoir été respectés. Les crucifix, les images saintes sont encore à leur place, mais l'intérieur des chapelles est tout souillé, rempli de paille, d'immondices; la bourre et l'étau qui garnissaient les sièges, en ont été arrachées, et répandues, comme litière sur le sol.

Parmi les monuments ainsi ouverts avec effraction, on remarque la colonne de *Beaujour*, qui, à cause de ses vastes dimensions intérieures a dû servir d'arsenal à l'insurrection;

Celui de la baronne Silhouette de Faverolles, dont la porte en pierre sculptée a été défoncée et le manteau de l'une des statues largement écorné;

Celui du duc de Morny où l'on aperçoit, dans la chapelle, peinte en gris, l'empreinte de deux mains larges et puissantes, en face d'un prie-Dieu où l'on doit s'être agenouillé pour simuler un acte ironique de prière.

Et, enfin, le magnifique mausolée de la famille Réponi, dont la porte, en marbre noir, également sculptée, est réduite en morceaux et où tout est dévasté dans l'intérieur, meubles et ornements;

Le monument en granit, élevé à la mémoire d'Eugène Delacroix, qui confine aux précédents, est intact.

Beaucoup de tombes ont reçu des atteintes plus ou moins graves; mais elles sont les effets du bombardement des buttes de Montmartre ou de la fusillade qui a suivi l'invasion du cimetière par les troupes de Versailles.

Paris est mutilé, hideusement mutilé. On a incendié les palais des rois d'autrefois—comme de ceux d'aujourd'hui—les rois de la richesse—les Tuileries et le palais de Thiers; on a de même détruit le palais du peuple, l'Hôtel-de-Ville, mais ce mal matériel n'est pas irréparable. La France est riche et peut fournir des millions pour rebâtir. Il y a des milliers de bras qui attendent du travail, parcequ'il y a des millions de bouches qui demandent du pain. Ces bras remueront les pierres, forgeront le fer, le bronze, l'or, etc et relèveront ces chefs-d'œuvre de leurs ruines. Et s'il est vrai que le sang est l'engrais de cette plante qu'on nomme le génie—certes les génies en peinture, sculpture etc., ne devront pas manquer de sitôt à la France. Revoyons, nous pouvons l'espérer, revoyons donc Paris tel que l'a fait Haussman et plus magnifique encore peut-être. Voilà les Tuileries, voilà le Palais-Royal, le Palais de Justice, la Cour des Comptes, les Gobelins, l'Hôtel-de-Ville, la maison de Thiers, les palais de l'aristocratie et la colonne Vendôme tous debout et si fiers comme jamais, rayonnant sur l'Europe par leur majesté, leur luxe et leur éclat. Dans dix ans d'hui, il n'y paraîtra plus rien. Le bois de Boulogne, l'avenue des Champs Elysées même auront retrouvé leurs ombrages, leurs eaux murmurantes, leurs promenades bruyantes, entraînantes, échevelées. Paris courra, zira, s'amusera, dansera aux barrières et applaudira Offenbach.

Mais hélas! tout cela appellera peut-être une autre catastrophe, et celle-là sera finale. La grande ville va se parer une seconde fois, et sera-ce sa parure de mort? Elle va redevenir la capitale de la France, pour son plus grand malheur. De nouveau, des milliers et des centaines de milliers d'ouvriers et de manœuvres vont y accourir de tous côtés pour y gonfler, au souffle des sociétés secrètes ce levain de haine, de jalousie, de colère

qui vient d'éclater avec fracas par le fer, le plomb, le pétrole et la dynamite.

On s'est étonné de voir l'Hôtel-de-Ville, le palais du peuple réduit en cendres par le peuple lui-même. Mais l'étonnement cesse aujourd'hui, lorsque l'on constate qu'avec l'Hôtel-de-Ville tous les registres civils ont été consumés. Les palais, les monuments, les colonnes ne rappelaient à la France que sa gloire, sa grandeur passée. Il y avait plus dans les registres civils. Là, le droit de propriété par les actes de naissance, de mariage et de décès étendait sous un sol fécond les plus profondes racines. Evidemment, celui ou ceux qui ont ordonné la destruction de l'Hôtel-de-Ville étaient les plus habiles dans cette œuvre de destruction. Ils ont voulu du coup renverser la société en détruisant sa base. En 93, les nobles ont brûlé leurs titres, la France a conservé les siens ; mais aujourd'hui une main infâme vient de les anéantir. Tous les liens de famille sont rompus et le génie de Thiers ne suffira pas à reconstituer les titres de chacun. Il restera toujours là un abîme ou des milliers de procès de réclamations de fortunes viendront s'engloutir sans pouvoir le combler.

Voyons comment en parle le clairvoyant chef du Conseil Exécutif :

" Parmi les désastres occasionnés, dit-il, par l'insurrection qui a dominé Paris et dévasté sa banlieue, il n'en est pas de plus grand, après les violences exercées contre les personnes que la destruction des registres de l'état civil. Ces archives précieuses de nos familles, que les lois modernes entourent de tant de soins et dont elles semblaient avoir assuré la conservation, pour un avenir sans limites, ont pu être détruites en un seul jour. Deux exemplaires des registres de l'état civil déposés à l'Hôtel de Ville et au Palais de Justice ont été détruits avec ces documents. En ce moment, les liens de parenté sont privés de la constatation authentique : les mariages peuvent être contestés, les filiations, les époques des naissances sont devenues douteuses, des morts trop certaines ne pourraient pas être prouvées. La ressource que fournit la loi pour les cas ordinaires ne pourra évidemment suffire. Un si grand malheur appelle des remèdes nouveaux d'un emploi plus facile. Nous serons probablement obligés de recourir à l'autorité souveraine de l'Assemblée nationale : pour diriger cette vaste et nécessaire entreprise, pour apprécier les délicates questions qu'elle présentera, je propose de former une commission que je présiderai et dont le concours me paraît indispensable. "

Cette commission a été formée d'emblée et se compose de trente membres.

L'anarchie est momentanément paralysée sinon entièrement détruite. Il faut compter avec les sordes menées et l'organisation ténébreuse de l'Internationale, que Thiers combat avec énergie et avec succès, mais qui, dans sa défaite n'en reste pas moins menaçante.

Paris est aux mains du parti de l'ordre, mais à quel prix l'a-t-il enlevé ? Qu'on en juge par le récit suivant emprunté à la *Revue des Deux Mondes* du 1er Juin :

" C'est le dimanche le 21 mai que s'est engagé le combat corps à corps entre l'insurrection successivement rejetée derrière les murs de Paris et l'armée de Versailles s'avancant de toutes parts sous la protection de la puissante artillerie qui lui ouvrait le chemin. C'était le dernier mot de ce long travail de deux mois, et le premier mot de la tragédie nouvelle qui se préparait. Dès que nos soldats ont eu franchi les remparts au Point-du-Jour, du côté de Vaugirard, par les portes d'Auteuil et de Passy, la victoire n'était plus douteuse ; elle a été cependant rude et laborieuse à conquérir. Cette lutte qui commençait le dimanche 21, elle ne s'est achevée que le dimanche 28 mai. Sept jours entiers, elle a duré, sanglante, implacable jusqu'à l'heure où les dernières bandes de la commune ont attendu l'assaut suprême dans leurs derniers retranchements à Belleville, à Ménilmontant, aux buttes Chaumont, dans cette funèbre citadelle du Père-Lachaise, où elles sont allées expirer sous les coups victorieux de nos soldats. Pendant ces sept jours, Paris n'a été qu'un vaste champ de bataille qu'il a fallu conquérir pied à pied. Les insurgés se croyaient encore à l'abri derrière toutes ces barricades dont ils avaient eu le temps de hérissier la ville ; ils comptaient peut-être épuiser nos forces dans ces terribles combats de rues où les plus fermes courages s'impatiente, se lassent quelquefois de recevoir la mort de la main d'un ennemi invisible. Cette dernière espérance a été déjouée par une série de mouvements stratégiques combinés avec une prudence et sûre habileté de façon à tourner, à neutraliser toutes ces défenses dont le formidable réseau s'étendait sur la cité tout entière des Champs-Élysées à la barrière du Trône de Montmartre à l'Observatoire. L'intrepréhension des troupes a fait le reste en assurant le succès de la stratégie des chefs militaires. Chez tous ces vaillants et modestes troupiers, chez ceux qui revenaient d'Allemagne avec la tristesse de la captivité, comme chez ceux qui se souvenaient encore des rigueurs de la campagne de France, le sentiment du devoir a été le même. Ils ont marché comme des hommes qui sentaient qu'ils combattaient pour la patrie, pour son existence, pour son honneur devant le monde. Au milieu de toutes nos misères, nous pouvions du moins avoir cet orgueil, nous devons à ces opérations aussi douloureuses que nécessaires, exécutées avec autant d'héroïsme que de prudence, nous leur devons d'avoir retrouvé nos généraux et nos soldats, notre armée française enfin. " Ah ! qu'un tyran est dur à abattre, " disait-on autrefois aux plus sombres jours de la convention : — ah ! qu'une ville usurpée est dure à délivrer, pourrait-on dire aujourd'hui : elle a été délivrée cependant à la fin par ces sept jours de combat "

" Oui, cette vaillante, cette fidèle armée du droit et de l'honneur a pu

arracher Paris à ceux qui l'ont souillé trop longtemps de leur domination ; elle n'a pu le sauver entièrement de la fureur destructive de ces barbares, qui ont cru ne pouvoir mieux couronner leur carrière qu'en laissant partout sur leur passage les traces de leurs cyniques violences, l'incendie, les monuments en ruine, le pillage, le sang des victimes innocentes. Que n'ont-ils pas brûlé ? qui n'auraient-ils pas massacré ? Si intelligents et si rapides qu'ait été leurs mouvements, nos soldats n'ont pu préserver de l'incendie les Tuileries, l'Hôtel-de-Ville, le palais du conseil d'état et de la cour des comptes, la chancellerie de la Légion d'honneur, le Palais de Justice, le ministère des finances ; ils n'ont pu empêcher l'exécution de nombre d'otages, de l'archevêque de Paris, du curé de la Madeleine, M. Deguerry, de M. Bonjean, le meurtrier des dominicains du collège d'Albert-le Grand à Arcueil, l'assassinat d'un des hommes les plus inoffensifs, adjoint à la mairie de Paris pendant le premier siège, M. Gustave Chaudey. Et encore auraient-ils mieux fait, si on leur en eût laissé le temps, ces sinistres coquins qui ont eu l'infamie d'associer des femmes et des enfants à leur œuvre de destruction. Tandis que le châtimement s'avancait sur eux sous la figure de notre armée, ils en étaient ce dimanche-là à donner des concerts, à se procurer de la joie, ils ont été surpris ! Ils n'ont pas eu le loisir d'achever leurs préparatifs pour faire sauter tout Paris, d'assouvir leurs vengeances sur les choses et sur les hommes. Ils avaient rêvé mieux que cela, un vaste embrasement où tout pouvait disparaître, et ils auraient fait sûrement de leur rêve une réalité, si nos soldats sans pouvoir tout sauver, n'étaient cependant arrivés encore à temps pour leur arracher cette noble proie ensanglantée, pour leur disputer la vie de quelques-uns de ces otages menacés par les sicaires, pour préserver quelques monuments, la Bibliothèque nationale, la Sainte-Chapelle, l'Institut, menacés par les incendiaires, — pour les replonger eux-mêmes dans le néant d'où ils n'auraient jamais dû sortir. "

" Maintenant beaucoup ont sans doute trouvé la mort dans le combat, ceux qui survivent porteront la peine de leurs crimes. C'est l'affaire de la justice de rechercher et de punir les coupables, comme aussi c'est l'affaire de la politique de scruter la nature et le sens de cette monstruosité qui vient d'éclater devant le monde. Tous ces événements sont d'un ordre si étrange, si extraordinaire, qu'on est tenté de se demander si tous ces séides de la commune, exaltés jusqu'au meurtre et à l'incendie, sont des factieux sans scrupule, des ambitieux subalternes poussés par l'envie ou des fous, s'il n'y a point positivement en tout cela quelque phénomène cérébral particulier, quelque grande perversion agissant sur les âmes et sur les intelligences comme une contagion. A dire vrai, le Paris qu'on nous a fait un moment, ce Paris de la commune, ressemblait de très près à cette maison de fous dont parle un conteur fantastique et où les hôtes de la maison avaient fait, eux aussi, une révolution, commençant par mettre en prison les médecins et les gardiens, ayant la prétention de se gouverner eux-mêmes. Qu'il y ait dans ces convulsions quelque espèce de folie développée par toutes les excitations violentes, entretenue par un isolement prolongé, et en fin de compte exploitée par des meneurs sans trein, cela n'a certainement rien d'admissible ; seulement ce sont des fous systématiques et suffisamment lucides dans leur fureur, qui ont commis avec suite le plus monstrueux attentat contre leur pays, qui pendant deux mois se sont faits les instruments d'une véritable tentative d'assassinat calculée et préméditée contre la France. "

" Il n'a point tenu à eux que cette tentative ne réussît, ils ont voulu aller jusqu'au bout, ils n'ont pas craint de pousser cette atroce guerre civile jusqu'à sa dernière limite en lui donnant une sorte de caractère satanique. Nous admettons un instant, si l'on veut, que des hommes poussés par un fanatisme de secte et de conspiration aient cru pouvoir donner un de ces signaux révolutionnaires que la France a entendus plus d'une fois, que dans l'ivresse d'un succès imprévu à Paris ils se soient même fait une obligation de tenir tant qu'ils pouvaient compter encore sur un appui plus ou moins direct, plus ou moins prochain des provinces ; mais il y a longtemps qu'ils avaient dû perdre toute illusion, ils ne pouvaient ignorer qu'ils n'inspiraient à la masse de la nation, fatiguée de tant d'épreuves, qu'une insurmontable antipathie, une véritable terreur, et dès lors à quoi pouvaient-ils aboutir ? Ils ne se battaient plus que pour se battre, comme s'il n'y avait pas eu assez de sang versé, ils mettaient aux prises Paris et la France, comme s'il n'y avait pas assez de germes de divisions, ils ne faisaient qu'accumuler les ruines et prolonger l'agonie d'une nation vaincue sous l'œil de l'ennemi triomphant de ces discordes. Est-ce qu'il a pu véritablement passer par ces têtes détraquées qu'on pouvait impunément se mettre en insurrection contre tout un pays, qu'il était possible d'aller longtemps ainsi, en jouant au gouvernement et au soldat, en désorganisant une grande cité, en entretenant toute une population sans travail, sans industrie, sans commerce, dans la suspension de toute vie intellectuelle et matérielle ? Autre hypothèse : nous admettons encore, si l'on peut rien admettre ici, que la guerre étant donnée, on puisse être entraîné dans l'ardeur du combat à quelque'un de ces actes extrêmes qui consternent une nation. On veut résister à outrance, on se défend derrière des barricades, on est vaincu, et pour prolonger la défense on pour épouvanter l'ennemi, dans une inspiration de désespoir on met le feu à un monument, à un édifice ; mais non, ce n'est point cela, et c'est justement ce qui donne une si effroyable signification à cette émouvante catastrophe de la première des villes du monde. "

" Non, ce n'est ici évidemment ni une inspiration du désespoir, ni une œuvre d'un hasard malfaisant. Tout au contraire est calculé et combiné

les moyens sont préparés, on a fait appel aux ressources de la chimie ; les monuments mêmes promis à la destruction sont désignés d'avance. On commence par abattre la colonne Vendôme, la chapelle expiatoire de Louis XVI ; on démolit, puisqu'on a encore le temps. Vienne l'heure pressante du suprême combat, le marteau des démolisseurs ne suffit plus : l'incendie sait où il doit aller, il va droit aux grandes œuvres, aux édifices que la haine lui a signalés ; il va aux Tuileries, qui ne sont pas seulement l'ancienne demeure des souverains, qui portent jusque dans les airs le génie de Philibert Delorme, au Louvre, où sont réunis toutes les merveilles des arts, au ministère des finances et à la caisse des consignations, ces deux grands dépôts des titres de la richesse publique, au Palais de Justice, où tout parle de la loi. Cette variété de démolition et d'incendies procède de la même pensée ou du même instinct furieux. En s'attaquant à ces pierres séculaires ou à ce bronze, c'est la France qu'on frappe à la tête et au cœur, qu'on atteint dans sa gloire, dans ses souvenirs, dans ses traditions, dans sa personnalité historique, dans sa fortune. Peu leur importe, tout doit disparaître avec eux puisqu'ils vont être vaincus, et chez ces théoriciens de l'incendie, il y a un si féroce égoïsme qu'ils n'épargnent pas même l'Hôtel de Ville, le palais du peuple, s'il en fut l'hôtellerie de toutes les révolutions. Point de grâce pour l'Hôtel de Ville, c'est encore le vieux monde ; mais comment parler du respect des pierres, des monuments et de l'histoire à ceux qui n'ont pas craint d'enduire de pétrole les parois de leurs ambulances du Luxembourg, au risque de brûler leurs propres blessés ?

Le jugement que porte Mazzini, le grand chef de sociétés secrètes et le promoteur acharné des révolutions européennes sur l'insurrection de Paris est encore plus flétrissant. Nous le citons en entier :

« L'orgie de fureur, de vengeance, de sang, dont Paris a donné le spectacle au monde, remplirait notre âme de désespoir, si nous n'avions que des opinions et non une foi.

« Un peuple qui se vautre de la sorte, comme abruti par l'ivresse, qui se déchire lui-même avec une pareille rage, en hurlant des cris de triomphe, qui danse une ronde infernale devant le tombeau qu'il se creuse à lui-même, qui tue, torture, brûle, vocifère comme une bande de fous furieux, un peuple pareil nous rappelle les plus horribles visions du Danté.

« Les actes de la commune sont à honnir éternellement ; elle n'avait ni patriotisme, ni aucun principe d'humanité ; avoir massacré les otages, quand leur mort ne pouvait, en nulle façon, profiter à la cause de la commune, avoir incendié les édifices qui étaient la gloire de la cité, c'est une infamie sans nom.

Comme nous le disions plus haut, Paris va bientôt redevenir la capitale de la France ; Thiers n'a pas su ou n'a pu le refuser à l'Assemblée Nationale qui le demandait. Le pouvoir se replace ainsi de propos délibéré sur le volcan. Déjà les partis se disputent l'autorité suprême. Nos journaux ont reproduit ici une gravure—représentant la France—sous la figure d'une belle femme renversée et la tête repliée et cachée dans ses bras. Près d'elle, à diverses distances se tiennent des vautours qui veulent en faire leur proie. S'ils hésitent à se jeter dessus, c'est qu'ils se redoutent les uns les autres. Il y a là le vautour de l'Empire, celui des Bourbons, celui des Orléans, celui des Républicains, celui de l'Internationale, etc. Qui sauvera la France de ces terribles voraces ? En ce moment, M. Thiers veille, mais bientôt sans doute, il sera relevé de sa garde, et alors, oh alors ! Dieu seul sauvera la France !

Des changements importants ont eu lieu dans l'administration. M. Lambrecht succède à M. Picard comme ministre de l'intérieur, M. Lefranc (Victor) est nommé ministre du commerce, le général Cissey remplace le général le Flô au ministère de la guerre, et M. Thiers vient de donner à Paris un préfet au nom tout parisien, M. Léon Say ; le général McMahon a été créé généralissime des armées françaises.

M. Jules Favre a apposé sa signature définitive au bas du traité qui cède à la Prusse les territoires de l'Alsace et de la Lorraine et lui remet une indemnité de cinq milliards et demi.

Ces cinq milliards et demi, on était bien en peine, il y a peu de jours encore, de savoir où les prendre. Comme on s'inquiétait de peu ! Le ministre des finances a mis sur le marché deux milliards et rentes de l'Etat à 5 pour cent et près de 7 milliards ont été souscrits dans l'espace de quelques heures. Le croirait-on, les valeurs françaises, sur le marché de Londres sont mieux cotées que les valeurs des Etats-Unis, — cette contrée dont les ressources sont pourtant fabuleuses. Pour faire face aux intérêts, M. Pouyer-Quartier propose des augmentations d'impôts s'élevant à 463 millions. 325 millions de francs ont déjà été payés aux Allemands, dont 154 millions en espèces ; il a fallu 14 camions de roulage pour apporter cette somme à la station du chemin de fer d'où elle fut transportée à Strasbourg. La somme complémentaire de 175 millions a dû être payée avant le 10 de ce mois, et dès lors les troupes allemandes ont évacué les départements de la Seine-Inférieure et de la Somme. Les forts de Paris seront évacués quand 1500 millions seront payés.

On se remet au courant de la paix. Justice a été faite des insurrectionnistes pris les armes à la main. Un certain nombre de pétroleux ont été fusillés ; et des milliers d'hommes, de femmes et même d'enfants impliqués dans l'insurrection, vont être dirigés sur les colonies pénitenciaires. Le jugement d'Assi, Rochefort est de nouveau ajourné à quelques jours. Paris se purge. Hélas ! il ne lui restera encore que trop de mauvais sang.

La réorganisation de l'armée est terminée. Elle comprend une force

effective de 300,000. Les bibliothèques publiques, les conservatoires, les musées, les lycées sont presque tous rouverts, les concours des beaux arts, des sciences et des lettres rétablis ; l'industrie se rassemble, le commerce reprend son cours, les canaux et les chemins de fer sont en pleine activité, Paris emprunte 600 millions pour réparer ou reconstruire les monuments publics endommagés ou détruits pendant le siège. La république consolidée par les élections du 2 Juillet se promet de longs jours ; le comte de Chambord a quitté la France et s'est retiré à Bruges, en Belgique.

L'insurrection d'Algérie touche à sa fin, et les Kabyles soumis cette fois pour longtemps vont se courber derechef sous le joug de la France, qui leur apporte en échange de leur sauvage liberté tous les bienfaits de la civilisation.

Un point noir a été signalé sur l'horizon de l'Angleterre. Porte-t-il des orages dans ses flancs ? On l'a cru tout d'abord mais depuis, les appréhensions se sont calmées. La Prusse voudrait avoir la possession du rocher d'Héligoland dans la mer Baltique et l'Angleterre qui en détient les titres ne veut pas les lui abandonner. De suite on a parlé de guerre et beaucoup ont cru voir s'allonger le col des canons prussiens vers les côtes de l'Angleterre. Espérons toutefois que cette menace n'aura pas d'effet.

Le 16 Juin a été l'occasion d'une grande fête dans toute la chrétienté. Ce jour-là, Pie IX comme Pontife atteignait sa 25ème année de règne et dépassait les années de Pierre qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait encore vues. Tous les souverains, protestants comme catholiques, lui ont adressé leurs félicitations.

En Canada, nous nous sommes unis à cette joie universelle. Des illuminations ont eu lieu dans toutes les villes et presque tous les villages ; mais nulle part, croyons-nous, la manifestation n'a été plus grandiose et mieux ordonnée que dans la ville de Québec. Nous regrettons sincèrement de ne pouvoir insérer, faute d'espace, les détails de la pompeuse cérémonie qui eût lieu au Séminaire, et de la fébrile illumination des principaux édifices et notamment de l'asile Beauport.

Le 24 Juin, nous nous sommes retrouvés encore sous la bannière nationale. Québec a fait sa procession, a chanté son concert avec tout l'entrain qu'on lui connaît. A Montréal, il y a eu messe solennelle mais pas de procession. La préoccupation des luttes électorales paralysait probablement l'enthousiasme patriotique. Il en a été de même dans nombre de campagnes qui d'ordinaire ont fort à cœur de chômer dignement cette fête.

De fait, les élections pour la chambre locale, ont créé beaucoup d'animation. Un grand nombre de nouvelles ambitions ont été éveillées et plusieurs ont vu leurs efforts couronnés de succès. On ne compte pas moins de 28 nouveaux députés qui vont prendre leur siège en chambre à la prochaine session.

En divers comtés, ces luttes ont été l'occasion d'incidents, d'accidents et de malheurs réellement déplorables.

Dans une querelle électorale, où il paraît cependant qu'il n'avait donné aucun sujet de provocation, M. Macaulay, secrétaire de l'Orateur, jeune homme doué des plus heureux dons de l'esprit, est tombé frappé à mort.

M. Macaulay a été secrétaire de l'Orateur depuis M. Turcotte jusqu'à M. Cockburn. Il maniait la plume avec une grande facilité et il était d'une force oratoire assez rare dans le pays. Initié à tous les secrets de notre politique, il promettait d'être un vigoureux champion de nos droits dans les luttes de l'avenir. Ses restes ont été déposés dans le cimetière protestant où de nombreux amis les ont portés ou suivis. La justice s'est saisie du meurtrier, nommé Tranchemontagne. Il attend les prochaines assises criminelles dans la prison d'Aylmer.

Nous renonçons aujourd'hui à la tâche que nous avons toujours accomplie jusqu'à ce jour d'enregistrer toutes les morts illustres survenues dans l'intervalle de nos publications. La Commune, ce terrible *Chourineur* en a trop abattu pour que nous puissions les compter tous et leur distribuer leur part d'éloges. Nous ne pouvons que désigner les principaux. C'est d'abord Mgr. Darboy, archevêque de Paris, fusillé à la Roquette, le 24 mai, en même temps que l'abbé Duguerry, curé de la Magdeleine, l'abbé Allard, aumônier des ambulances, le P. Ducoudray, supérieur de l'école Sainte-Geneviève, (jésuite) le père Clerc, professeur, (jésuite), le 23 mai à la porte du 2ème secteur, avenue d'Italie ; le père Captier, supérieur de l'école Albert-le-Grand (dominicain) le P. Cottreau, professeur, (dominicain) le P. Bourrard, professeur, (dominicain) ; le 26 mai à la Roquette, le P. Ollivain, (jésuite) le P. Caubert, (jésuite) le P. Bengy, (jésuite) l'abbé Sabattier, l'abbé Planchat, le P. Tuffier et M. Seigneury, séminariste ; le 27 mai sur les barricades du faubourg St. Antoine, Mgr. Surat, vicaire-général, protonotaire apostolique et M. Bécourt. En tout vingt-et-une victimes connues et dont les corps sont trouvés. A la Roquette seulement, 64 personnes de haute distinction ont été fusillées par ordre de la Commune.

Mgr. Darboy était âgé de cinquante-huit ans. Il était né dans un village de la Haute-Marne, à Fayl-Billot, le 16 janvier 1813.

George Darboy fit toutes ses études et des études brillantes, au séminaire de Langres.

En 1836, il fut ordonné prêtre et envoyé comme vicaire à Saint-Dizier, près Vassy.

Un peu plus tard, il fut rappelé au séminaire de Langres où on le chargea de la chaire de philosophie, puis de celle de théologie dogmatique. Deux ans après, il venait à Paris, et l'un de ses prédécesseurs victime comme lui des fureurs révolutionnaires, M. Affre le fit nommer aumônier, au lycée Henri IV, puis chanoine honoraire de la métropole. Il

fut appelé par M. Sibour à diriger le *Moniteur Catholique*; il devint alors premier aumônier du lycée Henri IV, vicaire général honoraire avec mission d'inspecter l'enseignement religieux des lycées du diocèse.

En 1854, dans un voyage qu'il fit à Rome avec l'archevêque, le pape lui conféra le titre de protonotaire apostolique. Enfin, après avoir été vicaire-général titulaire de Paris, en 1859, il fut nommé évêque de Nancy.

Un décret du 10 janvier 1863, le désigna pour le siège archiepiscopal de Paris où il fut préconisé le 16 mars et installé le 31 avril de la même année. Le 8 janvier 1864, il devenait grand aumônier de l'empereur et un décret du 5 octobre suivant l'appela au Sénat. Il était membre du Conseil de l'Instruction Publique et grand-officier de la Légion d'honneur, depuis 1868. Comme on le conduisait à la mort, il se tourna vers ceux qui le suivaient en vociférant au nom de la liberté. "Ne profanez pas le mot liberté, leur dit-il, c'est à nous seul qu'il appartient, car nous mourons pour la liberté et pour la foi."

Lorsque son cadavre fut retrouvé, on le transporta à l'archevêché où il fut exposé à la vénération des fidèles. La *Liberté* fait la description de la chambre ardente dans les termes suivants :

"De grandes tentures noires décoraient la cour. Sur ces tentures, en armure, se détachait une croix blanche, sur un fond bleu surmonté d'une double croix jaune, avec la devise : *Labore fideque*."

Pour arriver à la chapelle ardente, il faut traverser trois grandes salles, également tendues de noir et éclairées uniformément par la lumière d'un lustre suspendu au milieu et de grands candélabres placés aux encoignures.

Le corps de l'archevêque repose sous un dais. Il est revêtu de ses habits sacerdotaux. A droite et à gauche, des prêtres se tiennent en prières. Tout près sur une estrade se trouve le corps de Mgr. Surat."

Les obsèques de Mgr. Darboy ont eu lieu, le mercredi 7 juin, avec la plus grande solennité.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici quel a été le sort des archevêques de Paris depuis 1780.

En 1793, Mgr. de Juigné mourut sur l'échafaud.

En 1815, le Cardinal Maury dut se réfugier à Rome.

En 1830, Mgr. de Quélen fut traqué par la démagogie; le palais archiepiscopal pillé, et la persécution contre le prélat dura plusieurs années.

Son successeur, Mgr. Affre, tomba sur la barricade du faubourg Saint-Antoine, le 24 juin 1848.

Mgr. Sibour, qui lui succéda, fut assassiné par Verger, en 1857.

Enfin, après l'épiscopat, peu troublé du Cardinal Morlot, Mgr. Darboy est arrêté comme otage de l'insurrection.

L'abbé Duguerry était né à Lyon, en 1797, et par conséquent âgé de 74 ans. Philosophe, écrivain et prédicateur remarquable, ses talents bien connus lui valurent d'être appelé en 1861, à l'évêché de Marseille, honneur qu'il déclina, puis en 1868, d'être chargé de l'éducation religieuse du prince impérial. Il était commandeur de la Légion d'honneur, depuis 1868.

Les représailles des Versaillais furent terribles. Des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants pris les armes à la main, ont été fusillés par *fourées* de 25, 30 ou 40. Les froides atrocités de la Commune avaient révolté tous les cœurs et en chassaient la pitié.

Parmi les chefs qui payèrent de leur tête les sanglants excès de l'insurrection, nous nommerons le citoyen Raoul-Rizault, le Fouquier-Tinville en gants blancs de 1871, le docteur Toiny-Moïlin, Dombrowski, Vermorel, le commandant Brunel, Verdure, Jaclard, Miot, Prouteau, Jourde, jeune homme de 29 ans, nommé par la Commune comme délégué aux finances, Salvador, le successeur d'Auber au Conservatoire de musique, le général la Cecilia, italien d'origine dont la femme a péri sur les barricades.

Dans la nuit du 11 au 12 mai, au milieu de la tempête du canon et des rafales de la fusillade, Auber, que la nature avait fait pour de toutes autres harmonies, Auber, le plus illustre musicien de la France, s'éteignait à Paris, après plusieurs jours d'horribles souffrances, à l'âge de 89 ans.

Pendant près de trente ans, Auber a présidé toutes les commissions et tous les concours du Conservatoire. C'est surtout par l'esprit, le charme et la grâce qu'Auber fut supérieur à tous ses rivaux.

Une fois cependant, sa muse, échauffée par les colères et les aspirations libérales qui agitaient Paris, en 1838, lui inspira les beaux élan et les chants patriotiques de la *Muette de Portici*.

Un petit nombre d'amis, sept ou huit tout au plus, réunis secrètement, comme pour l'enfouissement d'un trésor, accompagnait la dépouille mortelle de l'auteur de la *Muette*. Le Conservatoire était transformé en ambulance et presque tous les élèves avaient été réclamés par la guerre, les théâtres lyriques fermés ne pouvaient envoyer de députation; mais le moment viendra où tous les artistes, où tous les maîtres iront pieusement chercher cette précieuse dépouille. Puis on les déposera sous quelque monument de marbre, moins solide et moins durable, cependant que celui qu'Auber s'est élevé lui-même avec ses ouvrages.

Un autre musicien, presque aussi illustre, mais bien plus jeune qu'Auber, l'avait précédé de quelques jours dans la tombe. Thalberg est mort à Naples, le 27 du mois d'avril: il était né à Genève, en 1812 et avait épousé, en 1845, une fille de Lablache. Thalberg, à l'âge de 25 ans avait détrôné Liszt, par une révolution des plus inattendues. Au milieu même des succès que Liszt devait à son jeu vigoureux, puissant, souvent bizarre, Thalberg parcourait les villes de l'Europe, étonnait, charmaient le public par son style et par son goût. Il ne violait pas l'instrument, lui, il ne le brisait pas sous ses doigts d'acier; il lui donnait une âme, une voix;

il chantait. Ce fut là la source de l'originalité et du succès du grand artiste.

Robert-Houdin, encore un artiste, mais d'un autre genre. Robert-Houdin, le grand prestidigitateur, qui a mystifié toute l'Europe en l'amusant, est mort le 15 juin, à Blois, son pays natal, où il vivait retiré depuis 1855. L'aménité de son caractère, ses vertus privées et sa bienfaisance envers les pauvres, lui avaient fait de nombreux amis et il emporte, on peut le dire, les regrets universels.

Robert-Houdin était né à Blois, le 6 décembre 1805. Ses obsèques ont eu lieu à l'église Saint-Gervais, au milieu d'un concours de personnes de tout rang et de toute condition.

En Canada, la mort a fait, durant ces dernières semaines, de nombreux et de grands vides dans nos rangs. Nous avons vu disparaître tour à tour, M. Louis Beaudry, de Montréal, M. J. Phelan, aussi de Montréal, le Révd. M. Proulx, curé de la Beauce, M. Macaulay, secrétaire de l'Orateur et plusieurs autres citoyens de la plus haute respectabilité. Nous empruntons à la *Minerve* le *mémorial* nécrologique qu'elle a publié sur M. Louis Beaudry.

"Le glas solennellement funèbre de Notre-Dame annonçait hier (3 juillet) à la cité de Montréal, qu'un de ses premiers et de ses plus utiles citoyens nous avait laissés et la profonde estime que feu M. Louis Beaudry avait su faire naître dans toutes les classes de la société fera comprendre jusqu'à quel point nous avons raison d'exprimer la profonde douleur que cette mort nous a causé."

Nous venons de perdre une âme d'élite et un illustre citoyen, qui s'était donné pour mission d'apprendre à son pays comment on est bon patriote, à ses concitoyens comment il faut être homme d'affaires et bon chrétien. M. Louis Beaudry possédait à un degré peu ordinaire, l'intelligence des affaires. La science difficile de la haute comptabilité n'avait pas de secret pour lui. C'est pourquoi il a été l'un des plus brillants administrateurs qui se soient vus à Montréal.

Il y a dix-sept ans, M. Beaudry entra comme gérant à la Compagnie du Gaz, dont les actions tombées en discrédit se vendaient à 40 p. 100 de perte. Par son énergie, par la force de ses combinaisons, par sa prudence et par son système général d'administration, il a réussi à en faire une compagnie puissante dont les actions se vendent aujourd'hui 230 de prime. Ce succès sans précédent fait du défunt un éloge qu'aucune parole ne pourrait traduire.

Mais l'étonnante activité de ce monsieur ne se bornait pas à cette gestion. Depuis la mort de feu l'hon. Joseph Masson, il était le gérant de cette énorme succession et il a su assez bien conduire toutes choses de manière à montrer une accumulation de biens, qui se montent aujourd'hui à une valeur d'un million.

M. Louis Beaudry est le fils de ses œuvres. Né à Québec le 5 octobre 1819, il perdit à 17 ans son père M. Louis Beaudry, qui était d'abord marchand de Québec et qui vint ensuite se fixer aux Trois-Rivières.

Arrivé à Montréal en 1836, il débuta par entrer comme commis dans un bureau de tabac, puis dans une salle d'encan. Il se forma de lui-même à la tenue des livres, mérita d'attirer l'attention, puis plus tard la confiance de M. Joseph Masson, qui le prit à son emploi. M. Beaudry avait fait tellement de chemin qu'à sa mort il fut jugé digne en quelque sorte de le remplacer comme administrateur.

M. Beaudry était encore Directeur de la Banque Jacques-Cartier et Directeur de l'Assurance North British, deux places qui équivalent à un certificat de financier.

Si la mort de M. Beaudry laisse un vide immense dans le monde des affaires, elle n'en fait pas un moins grand dans le monde social, dont il était un des ornements. Cœur d'or, sensible, généreux, ouvert à tous les nobles sentiments, il était l'homme de toutes les idées chrétiennes et philosophiques. Sa bourse était toujours ouverte et son influence, ses conseils, son temps étaient toujours à la disposition des amis qui en avaient besoin. Il a été le fondateur de la St. Vincent de Paul dans le quartier St. Laurent et il en est mort le Président. Il a été le fondateur de la Société de Bienfaisance de Notre-Dame de Bonsecours, qui est aujourd'hui très-riche.

Il était le Vice-Président de la belle œuvre des Zouaves Pontificaux, et Dieu seul sait l'argent qu'il a mis et les peines qu'il s'est imposées pour la faire réussir.

Il appartenait depuis vingt-cinq années à la Congrégation des Hommes et il se faisait un point d'honneur tout particulier d'appartenir à cette Congrégation dont il était l'un des membres les plus assidus.

Enfin, c'était l'un des piliers de la Société St. Jean-Baptiste et pendant les célébrations qui ont eu lieu dans cette Association lors de l'élection des officiers, son nom fut mentionné et il eut été choisi à l'unanimité comme Président de la Société, si, instruits de son état, les membres n'eussent craint d'aller troubler ses derniers moments, alors qu'on le savait complètement détaché des choses de la terre. En revanche de magnifiques paroles de sympathie à son adresse tombèrent alors de la bouche de divers orateurs.

Il était Marguillier de l'Œuvre et Fabrique de Notre-Dame de Montréal et son passage à la Fabrique fut très-utile aux finances.

Comme juge de paix, il a rendu beaucoup de services à la Société et la sûreté, la droiture de son jugement l'on fait appeler très-souvent

à occuper le fauteuil du Magistrat de Sessions, où il s'est distingué par la solidité et la justesse de ses décisions.

M. Beaudry laisse une épouse et quatre enfants.

Il était le frère du Rév. M. Hercule Beaudry, curé de St. Rémi.

S'il fût le type du bon citoyen, il fût aussi le type du bon père de famille et la mémoire de ses vertus chrétiennes, aussi bien que de ses vertus civiques et sociales restera longtemps gravée dans l'esprit de tous.

Les pauvres et les communautés porteront en sa faveur le témoignage que sa charité ne s'épuisait jamais.

Que de fois n'approvisionnait-il pas à son compte, les communautés pauvres de bois, de charbon, de vivres ?

La société pleure sur cette tombe encore entr'ouverte parcequ'elle a fait une perte irréparable et si l'expression la plus sincère de ses regrets peut être une consolation pour sa famille si cruellement frappée, c'est avec empressement qu'elle les offre.

Les funérailles ont eu lieu le 5, au milieu d'un concours véritablement extraordinaire. La procession funèbre s'étendait depuis la maison du défunt jusqu'à la Rue Craig, savoir sur un espace de quatre ou cinq arpents. Cette foule, venue de tous les quartiers, et composée de toutes les nationalités, rendait à la mémoire du défunt un témoignage solennel qu'il avait su conquérir l'estime générale et que son mérite était apprécié.

Les porteurs du poêle étaient MM. Henry Thomas, Andrew Wilson, Hon. A. A. Dorion, Hon. Gédéon Ouimet, Hon. Ed. Masson, Chs. S. Rodier, prés. St. J.-B., H. Cotté, G. L. Cassidy.

M. Phelan était Rédacteur de la Minerve aux jours difficiles de 1837: Il sut combattre avec hardiesse et dignité pour notre cause nationale. Voici le témoignage de gratitude que lui rend ce journal et l'appréciation qu'il fait de son mérite:

"Nous devons un juste tribut à la mémoire d'un ancien rédacteur de la *Minerve*, M. Phelan, dont nous avons annoncé ces jours derniers la mort. C'était un écrivain de mérite rempli de connaissances générales et excellent joueur dans les luttes politiques. Il avait la vérité pour but et il ne se s'appliquait nullement à rechercher les vains effets. Homme sérieux et modeste, il aimait à se plonger dans l'étude et il cultiva constamment les belles aptitudes dont le ciel l'avait doué. Son amour de la retraite et des habitudes paisibles l'empêcha de jouer un rôle plus actif; mais il n'a pas moins laissé dans le souvenir de ceux qui l'ont connu la conviction que c'était un esprit supérieur."

En 1859 M. Phelan entra au Bureau de l'Instruction Publique, à Montréal, comme Assistant-Rédacteur du *Journal of Education*. En cette qualité, il remplit ses devoirs avec conscience et habileté. Dans ses relations journalières avec ses chefs et les employés du département il sut acquiescer l'estime de tous et le respect que nous avions pour lui nous était imposé moins par ses cheveux blancs que par la noblesse de son caractère. En 1867, le gouvernement local le nomma à la position plus lucrative de distributeur de timbres, au palais de Justice de Montréal. C'est-là que la mort l'a frappé, toujours fidèle au devoir et à l'honneur.

Voici en quels termes le *Courier du Canada* parle du Revd. M. Proulx l'un de nos prêtres les plus éminents par tous les dons du cœur et de l'esprit.

"Le diocèse de Québec a perdu en M. le grand-vicaire Proulx un de ses prêtres les plus distingués, un homme de Dieu qui, par ses vertus sacerdotales, a attiré sur son ministère les bénédictions les plus abondantes. La paroisse de Sainte-Marie de la Beauce est dans les larmes: elle pleure celui qu'elle aimait et qu'elle vénérât comme un père, le pasteur zélé et fervent qui s'est toujours montré le vrai représentant de Jésus-Christ, le digne continuateur de son œuvre."

"Messire Louis Proulx, grand-vicaire, curé de Sainte Marie de la Beauce, est décédé le 6 Juillet, à l'âge de 67 ans et 3 mois."

"Tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître, n'oublieront jamais son noble caractère, sa haute intelligence, son grand cœur, son remarquable talent pour la parole, et les nombreux services qu'il n'a cessé de rendre, jusqu'à son dernier soupir, à l'Eglise et à son pays."

"Comme nous l'avons déjà dit, M. le grand-vicaire Proulx naquit à la Baie du Febvre, le 10 avril 1804. Dieu qui le destinait à occuper une place élevée dans l'Eglise lui donna une mère éminemment chrétienne; la religion avait formé son cœur."

"Comme l'enfant Samuel, il grandissait et croissait en âge et en piété, et il était agréable à Dieu et aux hommes."

"Il fit son cours classique au collège de Nicolet. Il s'appliqua à l'étude avec ardeur, et fit de grands progrès dans les sciences humaines; mais en donnant le temps nécessaire à l'étude des sciences, il n'oublia jamais ce qu'il devait à Dieu. Soumis à ses supérieurs, aimé de ses condisciples, il s'exerçait dans le silence et la prière à la pratique de toutes les vertus."

"Dès ses premières années, il se sentit entraîné vers l'état ecclésiastique, par une vocation sûre et éclairée à laquelle son cœur droit et généreux ne pouvait résister."

"Et lorsqu'arrive l'événement le plus solennel de sa vie, lorsque, docile à la voix de Dieu, il s'agenouille aux pieds de l'évêque qui va

le consacrer à jamais ministre de Dieu, son cœur est dans la joie, et il dit un éternel adieu au monde et à ses espérances."

"Oui, le sacerdoce est une immolation de l'homme ajoutée à celle de Dieu, et celui-là y est appelé qui sent dans son cœur le prix et la beauté des âmes. Quiconque, ici-bas, sous l'enveloppe douloureuse qui nous presse et nous obscurcit, reconnaît l'image de Dieu; qui-conque y discerne, malgré le péché, la ruine et la désolation, un tel "et si cher objet d'amour qu'il en voudrait mourir, celui-là porte dans un vase fragile un grand trésor. Il est du sang qui se verse pour le salut; il entend quelque part, plus haut que toute chose, cette douce et pénétrante parole: *Tu es sacerdos in aeternum*: Tu es prêtre éternellement."

"Devenu prêtre, il sait qu'il ne suffit pas d'être appelé, mais qu'il faut de plus être fidèle à Dieu tous les jours de sa vie. Aussi, il ne cessera de demander à Dieu cette grâce qu'il attend de son infinie bonté, et il pourra dire avec saint Paul: *Misericordiam consecutus sum a Domino, ut sum fidelis*."

"Il l'a obtenu cette grâce qu'il demandait à Dieu avec tant de ferveur, et les fidèles confiés à sa sollicitude et ses frères dans le sacerdoce lui rendent le témoignage qu'il a été, jusqu'à la fin de sa vie, un modèle de bonnes œuvres, par la pureté de sa doctrine, par la gravité de ses mœurs, par la sainteté de sa vie."

"Appelé à faire partie de la maison et du conseil de son vénérable archevêque, et, quelques années plus tard, à la cure de Québec, il s'associa, de toute son âme, au grand projet formé par son évêque de bâtir un hospice pour les enfants qui n'ont plus de mères sur la terre, une maison de refuge pour les infirmes et les abandonnés. Cette sainte maison des Sœurs de la Charité qui s'élève trop lentement au gré de son cœur d'apôtre, met vivement en lumière sa vigilante sollicitude pour les pauvres, et la connaissance pratique que Dieu lui donnait des besoins de la ville de Québec."

"Plein de compassion pour les malheureux, il ne recule pas devant les sacrifices: il est prêt à tout donner pour les pauvres, pour les frères de Jésus-Christ."

"Professeur au collège de Saint-Hyacinthe, directeur du collège de Sainte-Anne, pasteur des âmes à Saint-Pierre les Becquets, à Saint-Antoine de Tilly, mêlé aux conseils de son vénérable Archevêque, puis curé de Québec, et enfin curé de Sainte-Marie de Beauce où il a terminé sa sainte carrière, partout il a laissé des souvenirs qui suffiraient à illustrer plusieurs vies."

"Pendant toutes les années de son sacerdoce, il offrit aux fidèles le spectacle d'un homme dont l'unique occupation est de sanctifier les âmes."

"Sa parole éloquente et onctueuse pénétrait le cœur de ses auditeurs et il y avait toujours des larmes dans sa voix; quand il parlait du haut de la chaire de vérité son cœur de ministre du Dieu bon se montrait à découvert."

"Il attachait la plus grande importance à l'avenir et à l'éducation des enfants. Jamais il n'était plus heureux que lorsqu'il bénissait l'établissement d'une nouvelle maison d'éducation et lorsqu'il pouvait fonder une école des frères de la doctrine chrétienne, ces humbles autant que méritoires ouvriers du Seigneur et ces instituteurs par excellence, des enfants du peuple."

"L'avenir des jeunes filles ne l'intéressait pas moins. Par son zèle et par ses dons généreux fut agrandi le couvent de Ste. Marie, tenu par les Dames de la Congrégation: pieuse maison qui, par une éducation solide et éminemment chrétienne, fournit au pasteur les moyens de jeter dans la paroisse une plus abondante semence de piété."

"Nous venons de parler de l'affection que M. le grand-vicaire Proulx portait à toutes les institutions qui ont mission de former la jeunesse. Cette affection le collège de Sainte Anne en sait quelque chose. Aux jours de la tribulation, cette excellente institution trouva en M. le grand-vicaire Proulx un ami aussi dévoué que généreux et là aussi sa mémoire sera béni."

"M. le grand-vicaire Proulx avait une grande tendresse de cœur: sa piété était douce et vive. Il aimait son pays d'un amour sincère, et, ne fermant pas les yeux sur les orages qui le menaçaient, il avertissait ses compatriotes qui se laissaient éblouir par les grands mots de liberté. Les vrais principes sur lesquels repose la société étaient le plus souvent le sujet de ses études, de ses méditations et de ses écrits dans la presse, cet instrument du bien et du mal."

"Dévoué à l'Eglise à laquelle il avait consacré toute sa vie, il s'efforçait dans ses écrits et dans ses discours éloquents, de la faire connaître, de la faire aimer, et de la venger des insultes et des attaques de ses ennemis."

"A Sainte-Marie de Beauce où il passa les vingt dernières années de sa vie, il parut ce qu'il avait été à Saint-Antoine de Tilly et à Québec, toujours égal à lui-même, toujours fidèle à Dieu et à l'Eglise de Jésus-Christ. Rien ne pouvait ralentir son zèle; et il semble que son amour pour l'Eglise s'animait d'un nouveau feu à mesure qu'il approchait du tombeau."

"On sait ce qu'il a fait dans cette paroisse de Sainte-Marie; et ce ne sera pas un de ses moindres titres à la reconnaissance de ses administrés que la construction de cette grande église, dont il a dirigé lui-

même les travaux, un temple qui témoigne hautement de son zèle et de la foi et de la piété de ses paroissiens.

"M. le Grand-Vicaire Proulx a été un saint prêtre : ce mot résume toute sa vie.

"Ses funérailles ont eu lieu, lundi, à Sainte-Marie de la Beauce au milieu d'un concours comme on en voit rarement.

"La levée du corps a été faite par M. le grand-vicaire Thomas Caron, du diocèse de Trois-Rivières. Les cordons du poêle étaient tenus par messieurs les grands vicaires Mailloux et Poiré et messieurs les curés de Québec et de Lévis.

"Le service a été célébré par M. le grand-vicaire Cazeau, assisté de Messieurs les abbés D. Martineau et E. Fafard.

"Après l'absoute, M. le grand vicaire Cazeau a fait, en quelques paroles émues, l'éloge du regretté défunt."

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

— *Les Huiles de Pétrole aux Etats-Unis.*—L'huile de pétrole se rencontre dans certaines localités en très-grande abondance; elle forme de véritables filons liquides au milieu des terrains compris entre le bas silurien et la période tertiaire. C'est une matière huileuse et noirâtre qui brûle au contact d'une flamme, mais qui est toujours purifiée par une distillation avant d'être utilisée dans l'industrie comme huile d'éclairage.

En Chine, en Perse, dans la Caucase, on connaît des gisements de pétrole depuis des époques très-reculées : à certaines fêtes de l'année, le port de Bakon, aux confins de la mer Caspienne, est illuminé par les habitants au moyen des huiles de pétrole; plus légères que l'eau, elles y surnagent; on y met le feu, et bientôt les vagues lancent jusqu'au ciel mille flammes gigantesques.

Dans les Etats-Unis, à Bristol, à Middlesex, des effluves de gaz enflammé s'échappent des lacs, des rivières et des fissures du sol. Lorsque la campagne est couverte de neige, quand l'eau est protégée par un manteau de glace, rien n'est plus grandiose et plus imposant que le spectacle de la combustion des vapeurs de pétrole : la flamme, soulevée par les efforts du vent, glisse à la surface des glaçons; elle se promène sur les campagnes blanchies par la neige, elle s'élance en gerbes lumineuses, en feux d'artifice vraiment splendides. Ces phénomènes étaient connus des anciens; Plin le Naturaliste parle des feux naturels du mont Chimère en Asie Mineure, signalés avec stupéfaction par les voyageurs.

C'est surtout aux Etats-Unis, dans la Pensylvanie, dans le *pays de l'huile*, que l'industrie extrait le combustible liquide des entrailles du sol.

On emploie différentes méthodes pour extraire le pétrole. A Rangoon dans le Birman, on fore des puits qui atteignent parfois une profondeur de 61 à 91 mètres, dont l'orifice est solidement consolidé par des échafaudages. On descend au fond du puits un vase de terre au moyen d'une corde qui glisse contre une poutre; quand le vase est rempli d'huile, il est ramené à la surface du sol par des ouvriers qui tirent la corde en s'éloignant du puits; on verse le liquide dans des cavités pratiquées dans le sol, l'eau se rassemble par le repos à la partie inférieure, et l'huile minérale est recueillie par décantation.

Aux Etats-Unis, le mode d'extraction est mieux conçu. C'est une pompe à vapeur qui amène à la surface du sol les huiles souterraines, au milieu desquelles s'enfoncent des puits plus ou moins profonds, qui atteignent jusqu'à 90 mètres de hauteur. Quelquefois le pétrole jaillit spontanément, comme l'eau des puits artésiens; dans ce cas, il ne reste plus qu'à le recueillir dans des bassins ou de grandes cuves de bois.

C'est surtout en Pensylvanie que l'industrie américaine se livre à l'extraction des huiles minérales. L'un de ces puits est situé au bas d'une colline près d'une rivière qui permet facilement le transport des fûts remplis de pétrole.

L'aspect de ces pays est vraiment curieux et étrange : de toutes parts des puits munis de leurs charpentes; à terre, de l'huile et de la boue; le long des chemins, des ouvriers crasseux tout couverts d'huile, des fûts, des tonneaux, et ça et là des poteaux avec de grandes affiches où on lit ces mots : *On ne fume pas ici*, qui rappellent que tout ce qui est alentour est combustible, et qu'une allumette pourrait mettre le feu à tout un pays.

Les veines de pétrole ne sont pas faciles à rencontrer dans les terrains où elles circulent. Il faut s'attendre dans cette industrie à bien des déceptions. Généralement l'approche du filon liquide se signale par des débris d'une argile bleue caractéristique. Laissons parler le journal américain le *Toronto Globe*, qui raconte naïvement l'enthousiasme du puisatier quand il a le bonheur de trouver l'huile au bout de sa sonde, c'est-à-dire la fortune au fond de son puits.

"Quand le foreur rencontre les débris d'argile bleue saturée d'un liquide rougeâtre et huileux, il se livre à toute sa joie, il retourne sa chique dans sa bouche avec délices, et avec une figure rayonnante de satisfaction, ruisselante d'huile et de sueur, il s'écrie : "Comme c'est beau!" Oui vraiment, si vous avez des intérêts engagés qui vous font rêver des bénéfices à venir; mais autrement, ce n'est certainement pas beau comme odeur et coup d'œil. Le foreur est joyeux, car l'huile qu'il va puiser a

une valeur de cinq centimes le litre, avec la perspective d'en valoir le double! N'est-ce pas assez pour la rendre belle? Les *oil springs* sont remarquables par leur malpropreté, et des quatre points cardinaux le bruit des pédales qui mettent en mouvement les forêts se fait entendre désagréablement pendant la nuit entière.

"Chaque jour voit augmenter le nombre des voyageurs couverts de boue qui, le sac sur le dos, ont traversé la vase, escaladé les arbres abattus, et franchi les fossés fangeux sur les chemins à peine tracés de Wyoming et Florence. Plusieurs viennent chercher une occupation qu'ils sont sûrs de trouver; d'autres, les poches garnies de dollars, viennent forer de nouveaux puits et grossir le nombre de ceux qui existent déjà."

Le rendement des différents puits est très-variable. Il en est à Idione, en Pensylvanie, qui ne fournissent que dix à douze fûts par jour; il en existe d'autres dans la même localité qui produisent plus de 45 000 litres en vingt-quatre heures, et lancent ce liquide dans l'atmosphère jusqu'à une hauteur de 18 mètres. Dans le comté d'Érie, un puits a donné 300 fûts par jour; à Mecca, dans l'Ohio, un trou de forage a vomi 90 000 litres en vingt-quatre heures.

C'est surtout en Pensylvanie que l'exploitation du pétrole acquiert de jour en jour une plus grande importance; les puisatiers se livrent à la recherche des gisements avec une activité fébrile qui rappelle la passion du chercheur d'or allant à la recherche des pépites en Californie. C'est que l'huile minérale, comme l'or, a donné la richesse à quelques ouvriers obscurs; le *Toronto Globe* cite un exemple très-curieux de faveur subite de la fortune : nous reproduisons fidèlement le récit de ce journal :

Vers le commencement de l'année 1862, un pauvre homme, nommé John Shaw, arrivait dans le district d'Enniskillen, près de Victoria. Ruiné par de mauvaises affaires, il avait emporté le peu d'argent qui lui restait pour tenter la fortune et chercher des huiles minérales. Il achète un terrain et commence à forer un puits. Du matin au soir il creuse péniblement le sol, à toute heure son foret frappe la roche avec activité. —Le lendemain, il recommence son travail, mais l'huile ne se rencontre pas.—John Shaw dépense tout son argent, perd son crédit, ruine sa santé, épuise ses forces, et il se frappe le front de désespoir en voyant l'huile abonder chez ses voisins qui font fortune. Le malheureux est à bout de ressources; ses poches sont vides, ses vêtements tombent en lambeaux; il est ruiné, *dead broke*, perdu à tout jamais. On dit même que ses bottes percées à jour ne tiennent plus à ses pieds, et l'infortuné puisatier va se trouver forcé de quitter ses travaux, car il n'a plus de chaussure pour piétiner dans l'huile et la boue. Il va trouver humblement un cordonnier; il se présente tristement, accablé, abattu par la misère, et lui demande une paire de bottes à crédit. Le cordonnier repousse le malheureux avec arrogance; il chasse avec dédain le pauvre Shaw, qui, suivant l'expression américaine, *ne vaut plus* une paire de bottes.—Le malheureux foreur revient à son puits; il s'affaisse à terre de désespoir, et de grosses larmes roulent sur ses joues bruniées par le travail. Cependant il ne se laisse pas longtemps décourager par sa douleur. Soudain il se dresse, et prend la résolution de tenter encore un dernier effort. Demain, se dit-il, je frapperai mon dernier coup de sonde, je donnerai mon dernier coup de pompe, et si l'huile ne vient pas, je quitterai cette terre pleine d'amertume pour gagner des parages plus favorables. John Shaw se couche accablé, et se lève de grand matin. Il reprend son outil perforateur, et en frappe le roc avec l'énergie du désespoir. Tout à coup, il croit entendre le clapotement d'un liquide. Ce n'est pas un rêve, c'est l'huile qui monte sifflante et bouillonnante, c'est le pétrole qui s'échappe enfin de sa prison séculaire. Le courant augmente, le torrent se précipite, un bruit terrible se fait entendre. Voilà l'huile minérale qui déborde de l'orifice du puits, qui rugit comme la tempête, et se précipite sur le sol comme l'inondation. Le pétrole remplit un bassin énorme, puis il déborde, il envahit tous les canaux, et roule sur le sol jusqu'au Black-Creek, où il est entraîné vers le lac et le Saint-Clair. Vous dire ce qu'éprouvait à ce moment Shaw n'est pas facile à décrire; des spectateurs racontent qu'il éleva son chapeau avec enthousiasme, qu'il se mit à pousser des hourras en sautant de joie, sans respect pour ses pauvres bottes percées à jour.

Bientôt tous les voisins accourent et s'empressent d'aider le puisatier à recueillir son huile. Comme la fortune de l'humble travailleur a changé l'allure de ses voisins! Ils ne l'appellent plus avec mépris le père John, mais le saluent respectueusement sous le nom de *monsieur Shaw*. Quelle belle heure pour celui-ci, et quel fortuné moment! Sans se livrer plus longtemps à sa joie si légitime, il se met en mesure, en bon commerçant, de jager le volume du liquide que fournit son puits. Il reconnaît que le trou de forage produit deux fûts de 180 litres en une minute et demie, ce qui fait (le cours de l'huile étant de 1 fr. 40 cent. l'hectolitre) 3 fr. 36 cent. par minute ou 201 fr. 60 cent. par heure, c'est-à-dire 3 838 fr. 40 cent. en vingt-quatre heures, et un million et demi de francs par an, sans compter les dimanches et en négligeant les fractions. "Ni les auteurs célèbres des *Mille et une Nuits*, ajoute le *Toronto Globe*, ni même Alexandre Dumas, n'ont pu imaginer une transformation si subite que celle de John Shaw : le matin, c'est un mendiant; le soir, c'est un millionnaire capable de satisfaire toutes les fantaisies qu'on se procure au prix de l'or."

Riche et célèbre, John Shaw ne devait pas longtemps jouir des faveurs de sa destinée. Un an après cet heureux événement, il tomba dans son puits, et trouva la mort dans le gouffre d'huile qui un instant lui avait donné la fortune.

L'exploitation de l'huile minérale offre parfois de grands périls, et son

histoire est remplie d'épouvantables catastrophes. Des incendies terribles ont quelquefois anéanti en peu de temps le travail de toute une année. Au mois d'avril 1862, un puits situé à Idione, en Pensylvanie, se mit à lancer subitement sur le sol des torrents d'huile minérale, accompagnés de nuages de vapeurs fétides et nauséabondes. On se hâta d'éteindre les flammes du voisinage; mais un dernier foyer, situé à 300 mètres de l'orifice du trou de forage, enflamme les vapeurs combustibles. Soudain le feu se communique au liquide jaillissant qui roule des torrents de flammes sur la campagne tout entière. Il fait éclater les fûts de pétrole, qui augmentent le désastre. De toutes parts des ruisseaux incandescents se précipitent; les ouvriers s'enfuient en faisant retentir l'air de clameurs épouvantables. Le ciel reflète d'une manière sinistre ces lueurs terribles de l'incendie. On aperçoit çà et là des cadavres calcinés, on entend le râle de femmes et d'enfants que les flammes ont atteints. Le feu augmente de moment en moment et s'élève jusqu'au milieu des nuages. Nulle résistance à opposer à cette force invincible, nul combat à tenter! Il faut attendre que la dernière goutte d'huile ait jeté dans l'air sa dernière flamme.

— *Conscrits malins et chevaux ombrageux.* — On sait qu'un grand nombre de conscrits font semblant d'être myopes. Lorsqu'ils sont malins et exercent à simuler la myopie, leur intelligence et leur adresse pourraient mettre dans l'embarras, et peut-être même en défaut, les médecins chargés de les examiner pour les conseils de révision. On n'avait pas, en effet, jusqu'à ce jour, de moyens absolument certains pour décider d'après l'examen de l'œil si le conscrit ne mentait pas en se disant affligé de myopie.

On sait aussi que les chevaux myopes deviennent souvent ombrageux, parce que la vision confuse des objets voisins peut les induire en erreur et leur faire craindre des dangers là où il n'y en a point. Un habile maquignon ne manque pas de mettre le cheval, dont il connaît le défaut, hors des circonstances où l'animal pourrait se trahir. Nous aimons à croire qu'à l'opposé du conscrit, le cheval véridique accuserait son imperfection s'il pouvait parler; mais on était réduit à attendre l'expérience, et encore ne pouvait-on affirmer avec certitude que c'était par myopie que le cheval était ombrageux.

Désormais l'on n'aura plus besoin de lutter avec le conscrit ni avec le maquignon: l'œil lui-même déclarera la vérité aussi bien chez l'animal que chez l'homme. Un docteur très savant sur tout ce qui se rapporte à l'œil et à la vue, M. E. Javal, a introduit dans un instrument inventé par M. Helmholtz, l'illustre professeur d'Heidelberg, des modifications ingénieuses qui permettent de déterminer exactement l'état de réfraction d'un œil soumis à l'observation, que cette œil appartienne soit à un conscrit qui se sert de la parole pour déguiser la vérité, soit à un cheval muet; l'examineur n'a plus besoin du concours de l'examiné. Avis à messieurs les conscrits! avis aussi aux examinateurs qui, par impossible, voudraient mettre des besicles à leurs chevaux. Le même instrument leur apprendrait mathématiquement quel devrait être le numéro du verre correcteur.

— M. de Villemessant, propriétaire-rédacteur du *Figaro*, a fait l'acquisition d'une partie considérable de la bibliothèque de l'Impératrice Eugénie, composée d'environ 100 volumes, dont plusieurs portent la dédicace d'auteurs distingués à Sa Majesté.

Mlle. Rivière, qui dans les dernières années du second Empire, s'est acquise une grande célébrité par ses lectures politiques, vient d'ouvrir un cours d'éloquence politique, à Bordeaux.

— L'Allemagne compte un grand nombre d'historiens et cependant, de l'aveu de ses meilleurs critiques, elle n'a pas d'histoire qui en mérite réellement le nom.

— On dit qu'Emile Ollivier va abandonner son siège comme membre de l'Académie Française, ce qui porterait à quatre le nombre de sièges vacants dans cette institution.

— *Pierre Dupont*, jeune encore et poète ignoré, désirent être admis chez Victor Hugo, alors au temps de sa splendeur littéraire et peu accessible aux humbles et aux petits, écrit sur sa carte de visite le charmant impromptu suivant :

Si tu voyais une anémone,
Langouissant et près de périr
Te demander comme une anémone
Une goutte d'eau pour fleurir ;

Si tu voyais une hirondelle
Un jour d'hiver te supplier,
À ta vitre battre de l'aile
Demander place à ton foyer ?

L'hirondelle aurait sa retraite
L'anémone sa goutte d'eau
Pour toi, que ne suis-je, O poète ?
Ou l'humble fleur ou l'humble oiseau.

BULLETIN GÉOGRAPHIQUE.

Nous empruntons quelques lignes au charmant récit d'un voyage à la Floride, que M. l'abbé Provencher publie dans le *"Naturaliste Canadien."* Elles contiennent des détails intéressants sur le *Smithsonian Institute* et la *"Maison-Blanche."*

« Du Capitole nous passâmes aux bâtiments de la *Smithsonian Institution*. Cette institution qui nous est connue depuis plusieurs années, tant par ses annuaires que par les autres ouvrages qu'elle a publiés, a été fondée, il y a plus de 20 ans, par un Mr. Smithson, dans le but de favoriser le progrès de la science dans toutes les parties du monde. Le fondateur donna d'abord, si notre mémoire ne nous trompe pas, \$150 000, et le Congrès ajoutant chaque année \$20 000 on a fait de cette institution une des plus prospères et des plus utiles les parties du monde. La bâtisse principale en pierre rouge du Vermont, avec tourelles dans le style du moyen-âge, s'élève au milieu d'un vaste jardin ou parc, richement décoré de fleurs et d'arbres d'ornement. Le musée qui est très-considérable, est à deux étages, c'est-à-dire que le plafond est évidé au milieu, de manière à former une galerie qui s'étend tout autour de la salle. Les oiseaux, les mollusques, les reptiles et la minéralogie nous ont paru les parties les mieux représentées dans ce musée. La disposition des étagères qui portent les échantillons nous a paru la mieux imaginée pour ménager l'espace, mais la lumière fait défaut en quelques endroits. Nous n'avons pas demandé à voir la collection entomologique, par ce que nous n'avions pas assez de temps à notre disposition.

« De la *Smithsonienne* nous passâmes à la *Maison-Blanche*, qui, comme l'on sait, est la résidence du Président, c'est-à-dire du chef d'une nation de 38,000,000 d'âmes. Mais comme le chef de cette nation est électif, et que son mandat doit être renouvelé tous les quatre ans, il n'est pour ainsi dire à la *Maison-Blanche* qu'en passant, et la porte de cette maison est presque ouverte à tout le monde. L'extérieur de la *Maison-Blanche* est fort ordinaire et se trouve même inférieur à beaucoup de résidences privées. On est surtout étonné de ne voir ni sentinelles ni marques d'autorité quelconques aux approches de cette demeure. Nous tirons la sonnette et l'on vient nous ouvrir; nous demandons si on peut visiter les salons et aussitôt l'on nous fait passer dans les parloirs; puis dans de vastes salles magnifiquement ornées. Les murs sont couverts par les portraits en pied des anciens Présidents, lorsqu'ils ne sont pas occupés par des glaces immenses, aux cadres dorés et richement sculptés. Le Général U. S. Grant, qui occupe aujourd'hui la Présidence, est le 22^e depuis Washington; son mandat expirera en 1873.

Nous remarquâmes tout auprès de la *Maison-Blanche* une immense construction en marbre blanc, avec colonnades, ornements, etc., on nous dit que c'était le département du trésor. Les autres départements publics sont aussi pour la plupart dans des édifices somptueux, qui se distinguent facilement des résidences privées. Du reste, Washington, à part ses édifices publics, ne nous a pas paru offrir rien d'extraordinaire, tant dans ses hôtels, ses boutiques, ses églises, que dans ses résidences bourgeoises, du moins rien qui pût égaler ce que présente New-York, Philadelphie, etc.

— *Helgoland.* — Qu'est-ce qu'Helgoland? La réponse à cette question est toute d'actualité. Aujourd'hui que la Prusse menace l'Angleterre du sort qu'elle a infligé à la France, si elle ne lui cède de bonne grâce la propriété de ce rocher. Or, l'Angleterre lui a déjà répondu: Si tu veux avoir Helgoland, viens le prendre. Encore des menaces de guerre.

Helgoland ou Helligoland, c'est-à-dire *terre sainte*, est un rocher situé à 46 milles environ des embouchures du Weser et de l'Elbe. Il s'élève à près de 250 pieds au-dessus de la mer du Nord, dont les flots le battent en brèche sans relâche et le ruinent lentement! Pour l'engloutir, combien ne faut-il pas encore de tempêtes et de siècles!

L'Angleterre a acheté Helgoland en 1807, au prix d'une rente annuelle de mille louis sterling. Ce peut-être un poste utile en temps de guerre. Deux havres s'ouvrent aux navires, l'un au nord l'autre au sud. La population habite un village près du phare: elle fournit des pilotes aux bâtiments de passage et vit surtout de la pêche du homard et du haddeck, (merluche) dont la valeur annuelle n'est pas inférieure à 5000 louis sterling.

Dans la belle saison, le site sauvage d'Helgoland et ses plages de sable attirent un grand nombre de baigneurs du continent: il n'est pas rare d'entendre sous l'ombre de ses roches pittoresques, des conversations en vingt langues diverses. Le contraste d'une agréable température et d'une douce lumière avec l'appreté des rocs et les sordes menaces de la mer, a un charme qui séduit surtout ceux qui vivent habituellement sous le ciel du midi.

— *L'Île San Juan.* — Bien des personnes ignorent en quoi consiste la difficulté entre les États-Unis et l'Angleterre au sujet de l'Île San Juan, dans l'Océan Pacifique. Tout dépend de l'interprétation des termes du traité de 1846 qui établit la frontière "au milieu du *chenal* qui sépare le continent de l'Île de Vancouver." Le gouvernement anglais soutenait que par ces mots l'on a voulu désigner le *chenal le plus rapproché* du continent, le seul alors généralement connu et suivi par les navigateurs. C'est le *premier* *chenal* et par conséquent celui qui "sépare" directement le continent du Vancouver.

Le gouvernement Américain prétendait qu'il s'agissait du *troisième* *chenal*, ou du plus éloigné du continent.

Les honorables George E. Cartier et Wm. McDougall eurent occasion en 1868 de faire connaître leurs vues au principal secrétaire d'Etat pour les colonies, le Comte de Granville, sur cette importante question.

L'année suivante, il fut conclu une convention relative à l'île San Juan entre les deux gouvernements, mais elle ne fut pas sanctionnée par le Sénat.

Il ne restait plus, à moins de recourir à la voie des armes, que de soumettre cette difficulté à un arbitrage. L'Empereur d'Allemagne sera prié de prononcer entre les parties, et comme nous croyons que les arguments sont du côté de l'Angleterre, il y a lieu d'espérer que le jugement lui sera favorable. Une décision lui donnant gain de cause assurerait au Canada sur l'Océan Pacifique une position stratégique des plus importantes, et la libre fréquentation du détroit de San Juan de Fuca, qui lui est indispensable. Quelque soit le résultat de l'arbitrage, nos hommes d'Etat pourront se rendre le témoignage qu'ils ont appelé l'attention du ministère impérial sur la grandeur des intérêts qui sont au jeu dans la présente discussion.

—On écrit de Chicoutimi, à la date du 11 juin, au *Courrier du Canada* ce qui suit :

De mémoire des premiers colons, jamais les eaux des lacs n'ont atteint une aussi grande hauteur. Quelques-uns affirment que le Saguenay dépasse de 16 pieds son niveau ordinaire; cette affirmation paraît vraie, puisque l'on ne remarque presque plus les effets de la marée.

Cette crue si extraordinaire des eaux a déjà causé plusieurs dommages considérables.

A St. Alphonse, M. Aimé Gravel a perdu de quatorze à quinze mille bilots et l'on craint que le moulin lui-même ne soit emporté. La même rivière a changé son cours en plusieurs endroits, entraînant avec elle des lopins de terre déjà ensemencés.

Pas moins de 3 moulins à farine sont arrêtés à Chicoutimi, les dalles ayant été brisées par la violence des eaux.

Un moulin à farine et un moulin à scies ont été emportés par les eaux, à St. Dominique de Joinville.

Le chemin Kinogami est devenu impraticable; le pont jeté sur la rivière au Sable est cassé vers le milieu.

Les colons du lac St. Jean attendent depuis huit jours et ne peuvent retourner chez eux.

J'ai reçu, hier, une lettre du lac St. Jean qui me dit : "J'aime à vous avertir que si vous tentez de monter au lac la semaine prochaine, vous ne pourrez pas parvenir jusqu'à nous. Le lac est extraordinairement haut, couvre presque tout le chemin, et fait le grand ménage du printemps autour d'un grand nombre d'habitations."

BULLETIN DES STATISTIQUES.

—Une statistique postale qui vient d'être publiée en Angleterre donne le chiffre des correspondances échangées entre ce pays et les Etats-Unis depuis 1863 jusqu'en 1870 inclusivement l'année 1864 exceptée. En 1863 le nombre des lettres s'élevait à 2,461,440; en 1865 il atteignait 2,367,697; en 1866, 4,066,284; en 1867, année des grands faillites, le chiffre était descendu à 3,916,759 pour remonter à 6,875,802. En 1869, l'échange a embrassé 5,265,000 lettres; cette année là, le port fut abaissé à 30 centimes, 3d, de 6d qu'il était à la fin de 1867 et 8 shillings antérieurement à cette époque. Enfin et dans la dernière année 1870 le nombre total des lettres échangées entre les deux pays s'est élevé à 6,675,000, ce qui donne 171 pour 100 d'augmentation depuis 1863, soit une moyenne d'augmentation de plus de 26 pour 100 par an depuis la même époque.

—Il est rumeur que Sir John A. Macdonald va être créé pair sous le titre de Baron de Kingston. On le regarde aussi comme le successeur futur de Lord Lisgar, à la position de Gouverneur Général de la Puissance.

—L'Hon. J. W. Trutch, ci-devant arpenteur-général de la Colombie Britannique, vient d'être nommé Lieut.-Gouverneur de cette nouvelle Colonie dont, on le sait, l'annexion au Canada a été déterminée dans le cours de la dernière session du Parlement Fédéral.

DISTRIBUTIONS DE PRIX.

Ecole Normale Jacques-Cartier.

Prix du Prince de Galles—Mr. Gélase Boudrias.

CLASSE ACADÉMIQUE.

1er prix Pacifique Nantel, 2 Joseph Miller, 3 Albini Clérout, 4 W. Guillemette.

CLASSE DE SECONDE ANNÉE.

Excellence—1er Prix Gélase Boudrias, 2 Edmond Généreux; 1er accessit Benjamin Jouannette, 2 Joseph Leroux. Instruction Reli-

gieuse—le Prize Edmond Généreux, 2 Téléphore Généreux; 1er accessit Gélase Boudrias, 2 Joseph Leroux. Enseignement à l'Ecole Modèle—1er Prix Gélase Boudrias, 2 Isidore Nadon; 1er accessit Edmond Généreux, 2 Benjamin Jouannette. Exercices Français et Analyse—1er prix Edmond Généreux, 2 Gélase Boudrias; 1er accessit Benjamin Jouannette, 2 Dosithee Godin. Exercices Anglais—1er prix, Gélase Boudrias, 2 Benjamin Jouannette; 1er accessit Joseph Leroux, 2 Dosithee Godin. Traduction Anglaise—1er prix Gélase Boudrias, 2 Benj. Jouannette; 1er accessit Amédée Goyette, 2 Ed. Généreux, Dosithee Godin, J. Leroux, Alex. Lamirande. Orthographe Anglaise—1er prix Benj. Jouannette, 2 Edmond Généreux; 1er accessit Gélase Boudrias 2 Alex. Lamirande. Histoire Générale—1er prix Gélase Boudrias, 2 Alex. Lamirande; 1er accessit D. Godin, 2 Ed. Généreux. Algèbre—1er prix Joseph Leroux, 2 Gélase Boudrias; 1er accessit D. Godin, 2 Ed. Généreux. Géométrie—1er prix Gélase Boudrias, 2 Joseph Leroux; 1er accessit D. Godin, 2 Benj. Jouannette. Chimie—1er prix Gélase Boudrias 2 Joseph Leroux; 1er accessit Benjamin Jouannette 2 Ed. Généreux. Principes Elémentaires du droit—1er prix Alex. Lamirande, 2 Edmond Généreux, D. Godin, 1er accessit Joseph Leroux, 2 Gélase Boudrias. Agriculture—1er Prix Jos Leroux, 2 Isidore Nadon 1er accessit Gélase Boudrias. 2 Ed. Généreux. Botanique—1er prix Gélase Boudrias, 2 Ed. Généreux; 1er accessit Ben. Jouannette, 2 Isidore Nadon. Calligraphie—1er prix Benj. Jouannette, 2 Isidore Nadon; 1er accessit Ed. Généreux, 2 Jos. Leroux.

CLASSE DE PREMIÈRE ANNÉE.

Excellence—1er prix Evariste LeBlanc, 2 Julien Fille; 1er accessit Donat Delinelle, 2 Vitalien Clérout. Instruction Religieuse—1er prix Julien Fille, 2 Evariste LeBlanc; 1er accessit Aimé Bénard, 2 Donat Delinelle. Enseignement à l'Ecole Modèle—1er prix Ismaël Longtin, 2 Jos Bénard; 1er accessit Aimé Bénard 2 Hercule DesRois. Langue Française—1er prix Evariste LeBlanc, 2 Julien Fille; 1er accessit Donat Delinelle, 2 Joseph Bénard, David Bélair. Exercices Anglais—1er prix Julien Fille, 2 David Bélair; 1er accessit Donat Delinelle 2 Emile Vanier. Traduction Anglaise—1er prix Evariste LeBlanc 2 Julien Fille; 1er accessit Emile Vanier, 2 Jos. Bénard. Orthographe—1er prix David Bélair, 2 Julien Fille; 1er accessit Evariste LeBlanc, 2 Donat Delinelle. Prononciation Anglaise—1er prix David Bélair, 2 Julien Fille; 1er accessit Donat Delinelle, 2 Evariste LeBlanc. Histoire du Canada—1er prix Joseph Bénard, 2 Evariste LeBlanc, Vitalien Clérout; 1er accessit Ismaël Longtin, 2 Adolphe Martin. Arithmétique—1er prix Adolphe Martin, 1 Donat Delinelle; 1er accessit Vitalien Clérout, 2 Ismaël Longtin. Arithmétique Mentale—1er prix Donat Delinelle, 2 Adolphe Martin; 1er accessit Ismaël Longtin, 2 Ev. LeBlanc. Tenue des Livres—1er prix Antoine Viger, 2 Adolphe Martin; 1er accessit Julien Fille, 2 Donat Delinelle. Géographie—1er prix Evariste LeBlanc, 2 Donat Delinelle; 1er accessit Joseph Bénard, 2 Vitalien Clérout. Cartographie—1er prix Evariste LeBlanc. 2 Joseph Bénard; 1er accessit J. Fille, V. Clérout, 2 Emile Vanier. Principes Elémentaires du Droit—1er prix Julien Fille, 2 Jos. Bénard; 1er accessit Ismaël Longtin, 2 Ev. LeBlanc. Agriculture—1er prix Julien Fille, 2 Vitalien Clérout; 1er accessit Aimé Bénard, 2 Evariste LeBlanc. Calligraphie—1er prix Evariste LeBlanc, 2 Vitalien Clérout, Ismaël Longtin; 1er accessit Aimé Bénard, 2 Donat Delinelle. Prix Spécial pour la Calligraphie—Joseph Bénard.

CLASSES RÉUNIES.

Musique, (Harmonium)—prix W. Guillemette. Dessin, Portraits—1er prix Evariste LeBlanc, 2 Casimir Valiquette, 3 Pacifique Nantel; 1er accessit Emile Vanier, 2 Dosithee Godin. Paysage—1er prix Joseph Bénard, 2 Isidore Nadon; 1er accessit Benj. Jouannette, 2 Joseph Miller, 3 Hilaire Leroux. Horticulture Pratique.—4ème Année—Pacifique Nantel. 3ème Année—E. Généreux et B. Jouannette. 2ème Année Eva. Leblanc et Julien Fille. 1ère Année—1er prix L. A. Olivier; 1er accessit LeCavalier.

Ecole Modèle Jacques-Cartier.

COURS SUPÉRIEUR—1RE DIVISION

Excellence—1er prix Hormidas Prud'homme, 2 Casimir Valiquette; 1er accessit Eméric LeRoux, 2 Joseph Jasmin. Histoire Sacrée et Instruction Religieuse—1er prix Constantin LeCavalier, 2 Eméric LeRoux; 1er accessit Jos. Jasmin. 2 Chs. Valiquette. Langue Française—1er prix C. Valiquette, 2 H. Prud'homme; 1er accessit Jos. Jasmin, 2 Edouard Bruneau. Exercices Anglais 1er prix Arthur Caisse, 2 Louis A. Olivier; 1er accessit H. Prud'homme, 2

Eméric LeRoux. Traduction Anglaise—1er prix Ed. Bruneau, 2 Arthur Caisse; 1er accessit Casimir Valiquette, 2 Eméric Leroux. Lecture et Prononciation Française—1er prix Rosario Gareau, 2 L. A. Olivier; 1er accessit H. Prud'homme, 2 Jos. Jasmin. Orthographe—1er prix H. Prud'homme, 2 Jos. Jasmin and L. A. Olivier. 1er accessit Casimir Valiquette, 2 Israël Longtin. Arithmétique—1er prix Emeric Leroux, 2 Casimir Valiquette; 1er accessit Arthur Caisse, 2 Jos. Jasmin. Calligraphie—1er prix H. Prud'homme, 2 C. Valiquette; 1er accessit Arthur Caisse, Jos. Jasmin, Emeric Leroux and H. Goulet, 2 Israël Longtin. Principes Elementaires d'Agriculture—1er prix Emérie Leroux, 2 L. A. Olivier; 1er accessit C. Valiquette, 2 Arthur Caisse.

SECONDE DIVISION.

Excellence—1er prix John Kavanagh, 2 O. Coursole; 1er accessit (ex-æquo) A. Ranson, W. Barry and Martin Barry. Histoire Sainte—1er prix W. Barry, 2 R. Ranson; 1er accessit J. Kavanagh, 2 P. Drouin. Français—1er prix J. Kavanagh, 2 J. Drouin; 1er accessit F. Francis, 2 W. Barry. Exercices Anglais—1er prix John Kavanagh, 2 R. Ranson; 1er accessit W. Barry, 2 Martin Barry. Traduction Anglaise—1er prix J. Kavanagh, 2 (ex-æquo) O. Coursole et J. Drouin; 1er accessit Arthur Francœur, 2 P. Drouin. Arithmétique—1er prix Oswald Coursole, 2 William Barry; 1er accessit Martin Barry, 2 A. Melançon. Géographie—1er prix R. Ranson, 2 Martin Barry; 1er accessit J. Kavanagh, 2 A. Melançon.

COURS ELÉMENTAIRE.

CLASSES FRANÇAISES ET ANGLAISES RÉUNIES.

Bonne conduite comprenant l'assiduité — 1er pr. Ubald Lacaille, 2 P. Phydime Bourque, 3 Edouard Pilon; 1er acc. Albert Bétournay, 2 Arthur Melançon, 3 Dominique Ducharme, 4 Théophile Lorti. Instruction religieuse, 3e classe, (partie française)—1er pr. Joseph Daoust, 2 Zotique Mathieu; 1er acc. Alphonse Ledoux, 2 Joseph Melançon, 3 Octavien Rolland. Instruction religieuse, 3e classe, (partie anglaise)—1er pr. John Kavanagh; 1er acc. Robert Ranson, 2 Martin Barry. Instruction religieuse, 2de classe — Prix, Théophile Lorti; 1er acc. J.-Bte. Letourneux, 2 Elzéar Papineau. Instruction religieuse, 1ère classe, (partie fr.)—1er pr. Alfred Barbeau, 2 Gustave Lacaille, 3 Edouard Pilon, 4 Dominique Ducharme; 1er acc. Joseph Ready, 2 Ch3rls David, 3 Albert Hébert, 4 J.-Bte. Avila Boudrias, 5 Napoléon Fournier. Instruction religieuse, 1ère classe, (partie angl.) Prix—Thomas Brennan; 1er acc. James Crowley, 2 John Lenihan. Musique vocale, 4e classe — Prix, Robert Ranson; 1er acc. Arthur Francœur, 2 Théophile Lorti. Musique vocale, 3e classe — Prix, Edouard Villeneuve; 1er acc. Oswald Coursol, 2 William Barry. Musique vocale, 2de classe — 1er pr. Patrick Kavanagh, 2 Thomas Brennan; 1er acc. Napoléon Bétournay, 2 P. Phydime Bourque, 3 Syriac Pesant. Musique vocale, 1ère classe — 1er pr. John Lenihan, 2 Edouard Pilon; 1er acc. Emmanuel Soucisse, 2 Alphonse Prud'homme, 3 Albert Hébert. Arithmétique, 5e classe — Prix, Joseph Daoust; 1er acc. Théophile Lorti, 2 Joseph Lacombe. — Arithmétique, 4e classe — Prix, Thomas Brennan; 1er acc. Napoléon Bétournay, 2 Adolphe Dumaine. Arithmétique, 3e classe — Prix, Alexandre Merrill; 1er acc. Louis Richard, 2 Alsworth Duquette. Arithmétique, 2de classe — 1er pr. Emmanuel Soucisse, 2 Alfred Ricard, 3 Joseph Allard; 1er acc. Napoléon Fournier, 2 James Crowley, 3 Gustave Lacaille, 4 Joseph Archambault. Arithmétique, 1ère classe — 1er pr. Jos. J.-Bte. Avila Boudrias, 2 Séraphin Bissonnet; 1er acc. Edouard Pilon, 2 Alphonse Thivierge, 3 Amédée Beaudet. Calcul mental, 5e classe — Prix, Théophile Lorti; 1er acc. Joseph Daoust, 2 (ex æquo) Joseph Lacombe, Joseph Carrière. Calcul mental, 4e classe — Prix, Thomas Brennan; 1er acc. J.-Bte. Letourneux, 2 P. Phydime Bourque. Calcul mental, 3e classe — Prix, Patrick Kavanagh; 1er acc. Hector Paquette, 2 Alexandre Merrill. Calcul mental, 2de classe — 1er pr. Alfred Ricard, 2 Joseph Archambault, 3 James Crowley; 1er acc. Charles Gauthier, 2 Jos. Allard, 3 Victor Perrin, 4 Emmanuel Soucisse. Calcul mental, 1ère classe — 1er pr. Alphonse Thivierge, 2 Jos. J.-Bte. Avila Boudrias; 1er acc. Amédée Beaudet, 2 Séraphin Bissonnet, 3 Oswald St. Jacques. Ecriture, 5e classe — 1er pr. Gustave Tassé, 2 Alphonse Ledoux; (ex æquo) 1er acc. Joseph Daoust et Joseph Carrière, 2 Jos. Cummins, 3 Zotique Mathieu. Ecriture, 4e classe — 1er pr. Louis Richard, 2 Alexandre Merrill; 1er acc. Charles Gauthier, 2 Dalph3 Masson, 3 Elzéar Papineau. Ecriture, 3e classe — Prix, Ubald Lacaille; 1er acc. Hector Paquette, 2 Syriac Pesant. Ecriture, 2de classe — 1er pr. Dominique Ducharme, 2 Joseph Mathieu; 1er acc. Israël Dorion, 2 Napoléon Fournier, 3 ex æquo, Henri Pattenaude, Edouard Lenihan. Ecriture, 1ère classe — Prix, Joseph Ready; 1er acc. Wilfrid Mathieu, 2 Arthur Lemieux.

CLASSE FRANÇAISE.

TROISIÈME DIVISION.

Lecture—Prix, Gustave Tassé; 1er acc. Théophile Lorti, 2 Joseph Daoust. Epellation—Prix, Théophile Lorti; 1er acc. Joseph Daoust, 2 Gustave Tassé. Mémoire—Prix, Théophile Lorti; 1er acc. Joseph Carrière, 2 Joseph Daoust. Langue française—Prix, Théophile Lorti; 1er acc. Joseph Carrière, 2 Joseph Daoust. Traduction française—Prix, Théophile Lorti; 1er acc. Joseph Carrière, 2 Joseph Daoust. Composition française—Prix, Théophile Lorti; 1er acc. Joseph Daoust, 2 Joseph Vannier.

DEUXIÈME DIVISION, SECONDE PARTIE.

Lecture—1er pr. Ubald Lacaille, 2 Louis Richard; 1er acc. Syriac Pesant, 2 Elzéar Papineau, 3 P. Phydime Bourque. Epellation—1er pr. Ubald Lacaille, 2 Louis Richard; 1er acc. P. Phydime Bourque, 2 Syriac Pesant, 3 Elzéar Papineau. Mémoire—1er pr. Ubald Lacaille, 2 Joseph Lacombe; 1er acc. Edouard Villeneuve, 2 Paul Delorme, 3 B. Letourneux. Langue française—1er pr. Ubald Lacaille, 2 P. Phydime Bourque; 1er acc. Edouard Villeneuve, 2 Alphonse Lemieux, 3 Joseph Lacombe. Traduction—1er pr. P. Phydime Bourque, 2 Edouard Villeneuve; 1er acc. Ubald Lacaille, 2 Paul Delorme, 3 Joseph Lacombe.

DEUXIÈME DIVISION, 1RE PARTIE.

Lecture—1er pr. Napoléon Bétournay, 2 Edouard Pilon; 1er acc. Hector Paquette, 2 Patrick Kavanagh, 3 Thomas Brennan. Epellation—1er pr. Napoléon Bétournay, 2 Edouard Pilon; 1er acc. Adolphe Dumaine, 2 Hector Paquette, 3 Patrick Kavanagh.

PREMIÈRE DIVISION 3ME PARTIE.

Lecture—1er pr. Gustave Lacaille, 2 Albert Hébert; 1er acc. Ovila Turcotte, 2 Séraphin Bissonnet, 3 Arthur Melançon. Epellation—1er pr. Gustave Lacaille, 2 Ovila Turcotte; 1er acc. Albert Hébert, 2 Séraphin Bissonnet, 3 Arthur Melançon.

PREMIÈRE DIVISION 2DE PARTIE.

1er pr. (ex-æquo) Alsworth Duquette et Albert Bétournay, 2 Henri Pattenaude; 1er acc. Alphonse Prud'homme, 2 Hector Perrin, 3 Ephrem Lemay. Epellation—1er pr. Alsworth Duquette, 2 Hector Perrin; 1er acc. Alphonse Prud'homme, 2 Edouard Lenihan, 3 Henri Pattenaude.

PREMIÈRE DIVISION 1RE PARTIE.

Epellation—1er pr. Alfred Brosseau, 2 Eugène Charpentier; 1er acc. Alphonse Thivierge, 2 John Mahoney, 3 André Beaudet.

Prix d'Accessits.—Joseph Daoust, Théophile Lorti, Elzéar Papineau, P. Phydime Bourque, Syriac Pesant, Joseph Lacombe, Joseph Carrière, Hector Paquette.

CLASSE ANGLAISE.

5ÈME CLASSE.

Grammaire Anglaise—1er prix William Barry, 2 John Kavanagh; 1er accessit Robert Ranson, 2 Martin Barry, 3 Oswald Coursol. Tenue des Livres—1er prix Oswald Coursol, 2 Joseph Pelletier; 1er accessit Arthur Melançon, 2 William Barry, 3 Arthur Francœur.

4ÈME CLASSE.

Epellation—1er prix Henry Cummins, 2 Thomas Brennan; 1er accessit Patrick Kavanagh; 2 John Lenihan, 3 John Connolly. Lecture—1er prix Henry Cummins, 2 Thomas Brennan; 1er accessit John Lenihan, 2 John Connolly, 3 Patrick Kavanagh.

3ÈME CLASSE.

Epellation—1er prix Alphonse Ledoux, 2 Alfred Barbeau; 1er accessit Ubald Lacaille, 2 Phydime Bourque, 3 Joseph Daoust. Lecture—1er prix Alphonse Ledoux, 2 Edward Lenihan; 1er accessit Phydime Bourque, 2 Alfred Barbeau, 3 Napoléon Bétournay.

2ÈME CLASSE.

Epellation—1er prix James Coughlan, 2 John Mahoney; 1er accessit Zotique Mathieu, Elzéar Papineau, Adolphe Dumaine. Lecture—1er prix James Coughlan, 2 John Mahoney; 1er accessit Zotique Mathieu, 2 Elzéar Papineau, Adolphe Dumaine.

1ÈRE CLASSE—1ÈRE DIVISION.

Epellation—1er prix Ovila Turcotte, 2 Amédée Beaudet; 1er accessit Alphonse Prud'homme, 2 Arthur Melançon, 3 Henri Patenaude. Lecture—1er prix Ovila Turcotte, 2 Edward Kelly; 1er accessit Gustave Lacaille, 2 Alphonse Prud'homme, 3 Arthur Melançon.

1ÈRE CLASSE—2ÈME DIVISION.

Epellation—George Bétournay, 2 Albert Hébert; 1er accessit Wilfrid Mathieu, 2 Victor Perrin, 3 Joseph Mathieu.

ÉCOLE NORMALE LAVAL.

DÉPARTEMENT DES ÉLÈVES-INSTITUTEURS, 1870-71.

ÉLÈVES DE PREMIÈRE ANNÉE.

Excellence—1er pr. Félix Pagé, 2 Charles Angers; 1er acc. Alphonse Lavigne, 2 Hermel Tremblay, 3 Philippe Riverin. Instruction religieuse—1er pr. Félix Pagé et Thomas Lindsay, 2 Alexandre Chassé et Odina Cloutier; 1er acc. Célestin Côté, 2 Elzéar Tremblay. Enseignement théorique et pratique—1er pr. Alexandre Chassé et Joseph Michaud, 2 Alphonse Lavigne; 1er acc. Hermel Tremblay, 2 Jean Tremblay. Dictée française—1er pr. Félix Pagé, 2 Alphonse Lavigne; 1er acc. Chs. Angers, 2 Philippe Riverin, 3 Alexandre Chassé. Analyse grammaticale—1er pr. Félix Pagé, 2 Edmond Bédard; 1er acc. Chs. Angers, 2 Alphonse Lavigne. Histoire sainte—1er pr. Félix Pagé, 2 Philippe Riverin; 1er acc. Chs. Angers, 2 Jos. Michaud. Histoire du Canada—1er pr. Félix Pagé, 2 Chs. Angers; 1er acc. Alexandre Chassé, 2 Philippe Riverin. Calcul mental—1er pr. Odina Cloutier, 2 Hermel Tremblay; 1er acc. Alexandre Chassé, 2 Félix Pagé. Arithmétique—1er pr. Hermel Tremblay, 2 Toussaint Simard; 1er acc. Félix Pagé, 2 Odina Cloutier. Tenue des livres—1er pr. Louis LeBœuf, 2 Hermel Tremblay; 1er acc. Félix Pagé et Jean Tremblay, 2 Philippe Riverin. Géographie—1er pr. Félix Pagé, 2 Chs. Angers; 1er acc. Hermel Tremblay, 2 Napoléon Turcotte. Physique—1er pr. Chs. Angers, 2 Félix Pagé; 1er acc. Alphonse Lavigne, 2 Philippe Riverin. Agriculture—1er pr. Hermel Tremblay, 2 Philippe Riverin, Chs. Angers et Alex. Chassé; 1er acc. Elzéar Tremblay, 2 Alphonse Lavigne. Calligraphie—1er pr. Edmond Bédard, 2 Odina Cloutier; 1er acc. Félix Pagé, 2 Philippe Riverin. Lecture et Déclamation—1er pr. Chs. Angers, 2 Félix Pagé; 1er acc. Jos. Michaud, 2 Alexandre Chassé. Devoirs français de l'année—1er pr. Félix Pagé, 2 Alexandre Chassé; 1er acc. Elzéar Tremblay, 2 Chs. Angers. Progrès remarquables—Prix: Louis LeBœuf et Alfred Blouin.

ÉLÈVES DE DEUXIÈME ANNÉE.

Excellence—1er pr. Napoléon Parent, 2 Eugène De Champlain; 1er acc. F. X. Bélanger, 2 Céréal Lacroix, 3 Aristide Pinard. Instruction religieuse—1er pr. Eugène De Champlain, 2 F. X. Bélanger; 1er acc. Louis Roberge, 2 Napoléon Parent. Enseignement théorique et pratique—1er pr. Céréal Lacroix, 2 F. X. Bélanger et Aristide Pinard; 1er acc. Napoléon Parent, 2 Louis Roberge. Dictée française—1er pr. Eugène De Champlain, 2 Céréal Lacroix; 1er acc. Eugène Turcotte, 2 Napoléon Parent. Analyse grammaticale—1er pr. F. X. Bélanger, 2 Aristide Pinard; 1er acc. Napoléon Parent, 2 Eugène De Champlain. Analyse logique—1er pr. Céréal Lacroix, 2 Aristide Pinard; 1er acc. F. X. Bélanger, 2 Napoléon Parent. Littérature—1er pr. F. X. Bélanger et Napoléon Parent, 2 Eugène Turcotte et Eugène De Champlain; acc. Céréal Lacroix. Mythologie—1er pr. Napoléon Parent et Aristide Pinard, 2 Eugène De Champlain; 1er acc. F. X. Bélanger, 2 Eugène Turcotte. Histoire du Canada—1er pr. Napoléon Parent, 2 Aristide Pinard; 1er acc. Eugène De Champlain, 2 Céréal Lacroix. Histoire de France—1er pr. Napoléon Parent, 2 F. X. Bélanger; 1er acc. Eugène Turcotte, 2 Eugène De Champlain. Histoire d'Angleterre—1er pr. Napoléon Parent, 2 F. X. Bélanger; 1er acc. Eugène De Champlain, 2 Eugène Turcotte. Arithmétique—1er pr. F. X. Bélanger et Ls. Roberge, 2 Eugène De Champlain; 1er acc. Napoléon Parent, 2 Céréal Lacroix. Tenue des livres—Napoléon Parent, 2 Eugène De Champlain; 1er acc. Aristide Pinard, 2 F. X. Bélanger et Louis Roberge. Algèbre—1er pr. Céréal Lacroix, 2 Eugène Turcotte; 1er acc. Napoléon Parent, 2 F. X. Bélanger. Géométrie—1er pr. Napoléon Parent, 2 F. X. Bélanger; 1er acc. Céréal Lacroix, 2 Eugène Turcotte. Astronomie—1er pr. Napoléon Parent, 2 Eugène De Champlain; 1er acc. Aristide Pinard, 2 F. X. Bélanger. Physique—1er pr. Céréal Lacroix, 2 Napoléon Parent et Aristide Pinard; 1er acc. Eugène De Champlain, 2 F. X. Bélanger. Agriculture—1er pr. Napoléon Parent, 2 Eugène De Champlain; 1er acc. Aristide Pinard, 2 Eugène Turcotte. Chimie—1er pr. Napoléon Parent, 2 Eugène De Champlain, 1er acc. F. X. Bélanger, 2 Céréal Lacroix. Calligraphie—1er pr. Napoléon Parent, 2 Eugène Turcotte; acc. Louis Roberge et Céréal Lacroix. Lecture et déclamation—1er pr. Eugène Turcotte, 2 Napoléon Parent; 1er acc. Eugène De Champlain, 2 F. X. Bélanger.

PREMIÈRE CLASSE ANGLAISE.

Grammaire—1er pr. Napoléon Parent, 2 Eugène De Champlain; 1er acc. Céréal Lacroix, 2 Philippe Riverin. Dictée—1er pr. Louis LeBœuf, 2 Patrick Ahern; 1er acc. Eugène Turcotte, 2 Eugène De Champlain. Analyse grammaticale—1er pr. Eugène De Champlain, 2 Céréal Lacroix; 1er acc. Napoléon Parent, 2 Aristide Pinard. Traduction—1er pr. Louis LeBœuf, 2 Céréal Lacroix; 1er acc. Eugène De Champlain, 2 Napoléon Parent. Grammaire—1er pr. Edmond Bédard, 2 Alphonse Lavigne; 1er acc. Alexandre Chassé, 2 Chs. Angers. Dictée—1er pr. Alexandre Chassé et Edmond Bédard, 2 Thomas Lindsay; 1er acc. Chs. Angers, 2 Alphonse Lavigne. Traduction—1er pr. Chs. Angers, 2 Alexandre Chassé; 1er acc. Alphonse Lavigne, 2 Edmond Bédard.

LES ÉLÈVES RÉUNIS.

Solfège—Prix Georges Gagnon; Acc. Thomas Lindsay. Plain-Chant—Prix, Eugène Turcotte. Harmonium—Prix, Alphonse Lavigne. Piano—Prix, Philippe Riverin.

ÉLÈVES DE TROISIÈME ANNÉE OU ACADÉMICIENS.

M. Moïse Laplante, 1er pr. de latin, 1er pr. de français, 1er pr. d'histoire-universelle, 1er pr. de rhétorique, 2 pr. de mathématiques et 2 pr. de philosophie.

M. Nérée Levêque, 1er pr. de mathématiques, 1er pr. de philosophie, 2 pr. de latin, 2 pr. de français, et 2 pr. de rhétorique.

M. Phidime Simard, 2 pr. de latin, 2 pr. de mathématiques, 2 pr. d'histoire-universelle, et 2 pr. de philosophie.

Alphonse Drouin, 1er pr. de français, 2 pr. d'histoire-universelle.

Botanique—1er pr. Moïse Laplante, 2 Nérée Levesque et Phidime Simard. Langage correct—Prix, Phidime Simard.

DÉPARTEMENT DES ÉLÈVES INSTITUTRICES.

ÉLÈVES DE PREMIÈRE ANNÉE.

Excellence—1er pr. Eulalie Lévesque, 2 Laure Couture; 1er acc. Amanda Roy, 2 Rosalie Parent, 3 Marie Paré. Instruction religieuse—1er pr. Marie Paré, 2 Eugénie Richard; 1er acc. Marie Lévesque et Delphina Lagacé, 2 Louise Savard et Elise Marceau. Enseignement théorique et pratique—1er pr. Mathilde Normand, 2 Elise Marceau; 1er acc. Eulalie Lévesque. Dictée française—1er pr. Marie Paré, 2 Eulalie Lévesque; 1er acc. Delphina Lagacé, 2 acc. Mathilde Normand. Analyse grammaticale—1er pr. Delphina Lagacé, 2 Odile Pélisson; 1er acc. Hermeline Martel, 2 Eulalie Lévesque. Histoire-Sainte—1er pr. Eulalie Lévesque, 2 Elizabeth Bernier; 1er acc. Mathilde Normand, 2 Antonia Tremblay. Histoire du Canada—1er pr. Eulalie Lévesque, 2 Amanda Roy; 1er pr. Euphémie Massé, 2 Georgie Roy. Calcul mental—1er pr. Rosalie Parent, 2 Euphémie Massé; 1er acc. Mathilde Normand, 2 Joséphine Lemieux. Arithmétique—1er pr. Rosalie Parent, 2 Georgie Roy; 1er acc. Louise Savard, 2 Amanda Roy. Tenue des livres—1er pr. Odile Lacasse, 2 Louise Savard; 1er acc. Hermeline Martel, 2 Antonia Tremblay, Odile Pélisson et G. Lapointe. Géographie—1er pr. Louise Savard, 2 Laure Couture; 1er acc. Eulalie Lévesque et Amanda Roy, 2 Mathilde Normand. Calligraphie—1er pr. Eulalie Lévesque et Delphina Lagacé, 2 Georgina Lapointe; 1er acc. Euphémie Massé et Henriette Rouleau, 2 Amanda Roy. Dessin des cartes géographiques—1er pr. Eugénie Richard, 2 Odile Pélisson, 3 Elise Marceau. Progrès remarquables—Prix Joséphine Lemieux et Philomène Langis.

ÉLÈVES DE SECONDE ANNÉE.

Excellence—1er pr. Rose Descormiers, 2 Emélie Perrault; 1er acc. Albénise St-Pierre, 2 Caroline Valin, 3 Elvine Chaillé. Instruction religieuse—1er pr. Rose Descormiers, 2 Marcelline Marceau; 1er acc. Philomène Blouin et Célestine Bélanger, 2 Belzémire L'Heureux et Elvine Chaillé. Enseignement théorique et pratique—1er pr. Rose Descormiers et Louise Tremblay, 2 Marcelline Marceau et Caroline Valin, 1er acc. Albénise St-Pierre, 2 Philomène Blouin. Dictée française—1er pr. Rose Descormiers, 2 Emélie Perrault; 1er acc. Albénise St-Pierre, 2 Caroline Valin. Analyse grammaticale—1er pr. Emélie Perrault, 2 Rose Descormiers; 1er acc. Marcelline Marceau et Caroline Valin, 2 Louise Tremblay. Analyse logique—1er pr. Rose Descormiers, 2 Emélie Perrault et Albénise St-Pierre; 1er acc. Elvine Chaillé, 2 Louise Tremblay. Littérature—1er pr. Elvine Chaillé, 2 Luce Guimont; 1er acc. Rose Descormiers et Marie Cauchon, 2 Emma Giguère et Emélie Perrault. Histoire du Canada—1er pr. Rose Descormiers, 2 Albénise St-Pierre; 1er acc. Emélie Perrault et Caroline Valin, 2 Malvina Duval. Histoire de France—1er pr. Rose Descormiers, 2 Albénise St-Pierre; 1er acc. Elvine Chaillé, 2 Emélie Perrault. Histoire d'Angleterre—1er pr. Emélie Perrault, 2 Rose Descormiers; 1er acc. Albénise St-Pierre, 2 Elvine Chaillé et Louise Tremblay. Arithmétique—1er pr. Rose Descormiers, 2 Emélie Perrault; 1er acc. Elvine Chaillé, 2 Belzémire L'Heureux et Albénise St-Pierre. Tenue des livres—1er pr. Rose Descormiers, 2 Albénise St-Pierre; 1er acc. Caroline Valin, 2 Emélie Perrault. Toisé—1er pr. Albénise St-Pierre, 2 Emélie Perrault; 1er acc. Rose Descormiers, 2 Louise Tremblay. Algèbre—1er pr. Emélie Perrault, 2 Rose Descormiers; 1er acc. Albénise St-Pierre et Louise Tremblay, 2 Emma Giguère. Géographie—1er pr. Rose Descormiers, 2 Caroline Valin, Emélie Perrault et Malvina Duval; 1er acc. Albénise St-Pierre, 2 Marcelline Marceau. Calligraphie—1er pr. Emélie Perrault, 2 Emma Giguère; 1er acc. Joséphine Lamarre, 2 Caroline Valin et Rose Descormiers. Dessin des cartes—1er pr. Philomène Blouin et Marcelline Marceau, 2 Belzémire L'Heureux et Marie Cauchon.

LES ÉLÈVES RÉUNIES.

PREMIÈRE CLASSE ANGLAISE.

Grammaire—1er pr. Ellen Tuohy, 2 Laure Couture; 1er acc. Philomène Blouin, 2 Joséphine Lamarre. Dictée—1er pr. Emma Giguère, 2 Delphina Lagacé; 1er acc. Caroline Valin, 2 Elvine Chaillé. Traduction—1er pr. Esther Fiset, 2 Euphémie Massé et Louise Tremblay; 1er acc. Marcelline Marceau, 2 Octavie Fluet. Lecture—1er pr. Emélie Perrault, 2 Célestine Bélanger et Rose Descormiers; 1er acc. Elise Marceau, 2 Aglaé Morency.

DEUXIÈME CLASSE ANGLAISE.

Lecture—1er pr. Georgie Roy, 2 Antonia Tremblay et Philomène Langis; 1er acc. Marie Paré et Zélie Michaud, 2 Eugénie Richard. Traduction—1er pr. Albénise St-Pierre et Henriette Rouleau, 2 Rosalie Parent et Georgiana Lapointe; 1er acc. Malvina Trudel et Louise Savard, 2 Philomène Doré et Malvina Duval. Harmonium—Prix, Laure Couture; Aglaé Morency et Luce Guimont.

Première Division.

Piano—1er pr. Emélie Perrault, 2 Aglaé Morency; Acc. Emma Giguère.

Deuxième Division.

Piano—Prix Herméline Martel; Acc. Louise Tremblay. Lecture et déclamation—1er pr. Emma Giguère et E. Perrault, 2 Zélie Michaud et M. Cauchon; 1er acc. Célestine Bélanger, 2 Mathilde Normand.

DESSIN.

Physionomie—1er pr. Emélie Perrault, 2 Caroline Valin; 1er acc. Marcelline Marceau 2 Louise Savard. Paysages—1er pr. Elise Marceau, 2 Eulalie Lévesque; 1er acc. Georgiana Lapointe, 2 Mathilde Normand. Ouvrage en laine—1er pr. Laure Couture, 2 Elise Bédard; 1er acc. Georgie Roy, 2 Belzémire L'Heureux et A. Morency. Couture et broderie—1er pr. Eulalie Lévesque, 2 Odile Lacasse; 1er acc. Delphine Lagacé, 2 Luce Guimont.

MUSIQUE VOCALE.

Première Division.

Solfège—1er pr. Giguère, 2 Louise Tremblay; 1er acc. Emma Caroline Valin, 2 Zélie Michaud.

Deuxième Division.

Solfège—1er pr. Elizabeth Bernier, 2 Laure Couture et Herméline Martel; 1er acc. Delphine Lagacé, 2 Marie Paré.

Ecole Modèle Laval.

CLASSE FRANÇAISE DES GARÇONS.

Excellence—1er pr. David Dufresne, 2 J. Bte Emond; 1er acc. J. Bte Sirois, 2 Louis Dufresne. Instruction religieuse—1er pr. J. Bte. Emond, 2 David Dufresne; 1er acc. Louis Dufresne, 2 Achille Berti. Dictionnaire, Premier groupe—1er pr. David Dufresne, 2 Louis Dufresne; 1er acc. J. Bte. Emond, 2 J. Bte. Sirois. Second groupe 1er pr. Alphonse Belleau et Achille Berti, 2 Frs. Dumas et E. Corriveau; 1er acc. J. Bte. Morissette, 2 Charles Parent. Troisième gr.—1er pr. Godiose Rosa, 2 Arthur Dugal; 1er acc. Louis Gagné, 2 Louis Lemay. Quatrième groupe—1er pr. Alexis Pelchat, 2 Adam Andrews, 1er acc. Arthur Fiset, 2 Alfred Gingras. Cinquième groupe—1er pr. Edmond Rosa, 2 Alfred Masse; 1er acc. Alfred Fiset, 2 Léonidas Dion. Analyse grammaticale. Premier groupe—1er pr. David Dufresne, 2 Louis Dufresne; 1er acc. J. Bte Sirois 2 J. Bte Emond. Second groupe—1er pr. Achille Berti 2 Etienne Corriveau; 1er acc. Jos. Belleau, 2 J. Bte. Morissette. Troisième groupe—1er pr. Godiose Rosa, 2 Martin Hannon et Louis Gagné. 1er acc. Arthur Fiset, 2 Auguste Fortin. Quatrième groupe—1er pr. Alexis Pelchat, 2 Adam Andrews; 1er acc. Alfred Gingras, 2 Léon Bélanger. Cinquième groupe—1er pr. Alfred Masse, 2 Edmond Rosa, 1er acc. Alfred Fiset, 2 Léonidas. Arithmétique, Premier groupe—1er pr. David Dufresne et J. B. Emond 2 Louis Dufresne et J. B. Sirois; 1er acc. Chs. McSweeney 2 Jos. Cloutier. Second groupe—1er pr. Achille Berti et Etienne Corriveau, 2 Alphonse Jos. Belleau; 1er acc. Chs. Parent, 2 Frs. Dumas. Troisième groupe—1er pr. Adam Andrews et William Quinn, 2 Louis Lemay. 1er acc. M. Hannon, 2 A. Fortin. Quatrième groupe—1er pr. Arthur Fiset, 2 Henri Defoy; 1er acc. Jean Morissette 2 Léon Bélanger. Cinquième groupe—1er pr. Alexis Pelchat, 2 Godiose Rosa. 1er acc. Auguste Dufresne 2 Alfred Masse. Géographie, Premier groupe—1er pr. David Dufresne, 2 J. Bte. Emond 1er acc. Louis Dufresne, 2 J. Bte Sirois. Second groupe—1er pr. Frs. Dumas, 2 Alphonse Belleau. 1er acc. Olivier Clouet 2 Jos. Vaillancourt. Troisième gr.—1er pr. J. Bte. Morissette 3 Chs. Parent. 1er acc. George Patoiné, 2 Jean Morissette. Quatrième groupe—1er pr. Chs. McSweeney, 2 William Quinn; 1er acc. M. Hannon; 2 acc. James Hannon. Cinquième groupe 1er pr. Achille Berti, 2 Louis Lemay et Alexis Pelchat. 1er acc. Arthur Dugal, 2 Auguste Dufresne. Sixième groupe—1er pr. Godiose Rosa, 2 Etienne Corriveau; 1er acc. Henri Defoy, 2 Alfred Gingras. Histoire Sainte, Premier groupe—1er pr. Frs. Dumas 2 Alphonse Belleau et Louis Gagné; 1er acc. Auguste Fortin 2 Alphonse Godbout. Second groupe—1er pr. Chs. Parent, 2 J. Bte. Morissette; 1er acc. George Patoiné, 2 Aimée Toussaint. Troisième groupe—1er pr. Chs. McSweeney, 2 William Quinn; 1er acc. John Maguire, 2 Martin Hannon. Cinquième groupe—1er pr. Godiose Rosa, 2 Etienne Corriveau; 1er acc. Louis Rousseau, 2 Adam Andrews. Quatrième groupe—1er pr. Achille Berti et Alexis Pelchat, 2 Arthur Fiset; 1er acc. Auguste Dufresne 2 Louis Lemay. Histoire du Canada—1er pr. J. Bte. Sirois, 2 David Du-

fresne; 1er acc. J. Bte. Emond, 2 Louis Dufresne. Tenue des Livres—1er pr. David Dufresne, 2 Louis Dufresne; 1er acc. J. Bte. Emond, 2 J. Bte. Sirois. Calligraphie—1er pr. David Dufresne 2 J. Bte. Sirois et Louis Dufresne; 1er acc. Chs. McSweeney 2 J. Bte. Emond.

PETITE CLASSE FRANÇAISE.

Instruction religieuse—1er pr. Ernest Gingras, 2 Gonzague Defoy; 1er acc. Ernest Cloutier, 2 Ths. LeMoine. Lecture Premier groupe—1er pr. Gonzague Defoy et Ernest Cloutier, 2 Emile Lorient et Ernest Gingras; 1er acc. M. H. McSweeney, 2 Pierre Pelletier. Deuxième groupe—1er pr. Alphonse Gagné, 2 Pierre Charest, et Philippe Rousseau; 1er acc. James Conrick, Jos. Drapeau. Troisième groupe—1er pr. George Jobin, 2 Louis Lambert; acc. Ed. Larochelle. Histoire Sainte—1er pr. E. Cloutier et P. Pelletier, 2 Ths. Lemoine et G. Defoy; 1er acc. Emile Lorient, 2 Jules Deblois. Grammaire et dictée, Premier groupe—1er pr. Ernest Cloutier et P. Pelletier, 2 Ernest Gingras et Emile Lorient; 1er acc. Ths. Lemoine, 2 George Marchand. Deuxième groupe—1er pr. James Conrick, 2 Jos. Drapeau; 1er acc. Pierre Charest, 2 Philippe Rousseau. Arithmétique, Premier Groupe—1er pr. P. Pelletier et Ernest Gingras, 2 M. Henry McSweeney; 1er acc. Jules Deblois, 2 N. Ratté. Deuxième groupe—1er pr. Ernest Cloutier et Emile Lorient, 2 Gonzague Defoy et A. Gagné. Troisième groupe—1er pr. Jos. Drapeau, 2 Philippe Rousseau et A. Vanfelson. Calcul mental Premier groupe—1er pr. Chs. Maguire 2 Pierre Pelletier; 1er acc. M. H. McSweeney, 2 N. Ratté. Deuxième groupe—1er pr. Alphonse Gagné, 2 Ernest Cloutier; 1er acc. G. Defoy, 2 Ths. Lemoine.

CLASSE ANGLAISE DES GARÇONS.

PREMIÈRE DIVISION.

Instruction Religieuse—1er pr. John Maguire et Charles McSweeney, 2 William Quinn; 1er acc. Martin Hannon, 2 John Noonan. Lecture: 1ère classe—1er pr. Louis Dufresne, 2 J.-Bte. Sirois; 1er acc. David Dufresne, 2 George Patoiné. Seconde Classe—1er pr. Jean Bte. Morissette, 2 Joseph Cloutier; 1er acc. Etienne Corriveau, 2 J.-Bte. Emond, 3 Olivier Clouet. Troisième classe—1er pr. Louis Gagné, 2 Louis Lemay; 1er acc. Alphonse Belleau 2 François Dumas, 3 Arthur Fiset. Quatrième classe—1er pr. Godiose Rosa, 2 Alfred Gingras et Henry Defoy; 1er acc. Charles Parent, 2 Léon Bélanger, 3 Siméon Grondin. Cinquième classe—1er pr. Alfred Fiset, 2 Aimée Toussaint et Adam Andrews; 1er acc. Augustin Dufresne, 2 Alexis Pelchat 3 Arthur Dugal. Traduction: Première classe—1er pr. Charles P. McSweeney, 2 William Quinn et David Dufresne. 1er acc. Louis Dufresne, 2 J.-Bte. Sirois. Seconde classe—1er pr. John Maguire et Etienne Corriveau, 2 Jean Bte. Emond et Jos. Cloutier; 1er acc. Martin Hannon, 2 J.-Bte. Morissette, 3 Olivier Clouet. Troisième classe—1er pr. Alphonse Belleau, 2 Louis Gagné; 1er acc. James Hannon, 2 Arthur Fiset, 3 Achille Berti. Quatrième classe—1er pr. Henry Defoy, 2 Chs. Parent; 1er acc. Alfred Gingras, 2 Alfred Masse, 3 Godiose Rosa. Cinquième classe—1er pr. Alexis Pelchat, 2 Aimée Toussaint et Auguste Dufresne; 1er acc. J.-Bte. Morissette 2 Adam Andrews. 3 Arthur Dugal. Dictée: Première classe—1er pr. David Dufresne, 2 Charles P. McSweeney; 1er acc. William Quinn, 2 Louis Dufresne, 3 J.-Bte. Sirois. Seconde classe—1er pr. John Maguire, 2 J.-Bte. Emond; 1er acc. Etienne Corriveau, 2 J.-Bte. Morissette, 3 Olivier Clouet. Troisième classe—1er pr. François Dumas, 2 Alphonse Belleau; 1er acc. Arthur Fiset, 2 Joseph Vaillancourt, 3 Alphonse Godbout. Quatrième classe—1er pr. Henry Defoy, 2 Chs. Parent; 1er acc. Godiose Rosa, 2 Alfred Gingras, 3 Alfred Masse. Cinquième classe—1er pr. Alexis Pelchat, 2 Auguste Dufresne; 1er acc. Adam Andrews, 2 Jean Bte. Morissette, 3 Arthur Dugal. Grammaire anglaise: Première classe—1er pr. Charles McSweeney et David Dufresne, 2 Louis Dufresne; 1er acc. William Quinn, 2 J.-Bte. Sirois. Seconde classe—1er pr. John Maguire, 2 J.-Bte. Emond et Jos. Cloutier; 1er acc. Martin Hannon, 2 Etienne Corriveau, 3 J.-Bte. Morissette. Troisième classe—1er pr. Alphonse Belleau, 2 François Dumas; 1er acc. Alphonse Godbout, 2 Louis Lemay, 3 Arthur Fiset. Quatrième classe—1er pr. Charles Parent, 2 Henry Defoy et Alfred Gingras; 1er acc. Léon Bélanger, 2 Alfred Masse, 3 Godiose Rosa. Analyse. Première classe—1er pr. David Dufresne, 2 Charles J. McSweeney; 1er acc. Louis Dufresne, 2 J.-Bte Sirois, 3 William Quinn. Seconde classe—1er pr. J.-Bte. Emond, 2 Etienne Corriveau; 1er acc. J.-Bte. Morissette, 2 John Maguire. Troisième classe—1er pr. Alphonse Belleau, 2 Alphonse Godbout; 1er acc. François Dumas, 2 Achille Berti, 3 Auguste Fortin. Mesurage—1er pr. David Dufresne, 2 J.-Bte. Emond et Louis Dufresne; 1er acc. J.-Bte. Sirois, 2 Charles P. McSweeney.

SECONDE DIVISION.

Instruction Religieuse—1er pr. Charles Maguire, 2 Mark Henry McSweeney; 1er acc. James Conrick, 2 Narcisse Ratté. Lecture et épellation: Première Classe—1er pr. Charles Maguire, 2 Mark Henry McSweeney et Ths. Lemoine; 1er acc. James Conrick, 2 Alfred Gingras, 3 Narcisse Ratté. Seconde classe—1er pr. Arthur Van Felson, 2 Ernest Cloutier et Gonzague Defoy; 1er acc. Pierre Pelletier, 2 Jules Deblois, 3 Joseph Drapeau. Troisième classe—1er pr. Alphonse Gagné, 2 Philippe Rousseau; 1er acc. Napoléon Jobin, 2 Louis Lambert. Dictée: Première

classe—1er pr. Charles Maguire, 2 James Conrick; 1er acc. Mark Henry McSweeney, 2 Narcisse Ratté, 3 Ernest Gingras. Seconde classe—1er pr. Gonzague Defoy et Arthur Van Felson, 2 Ernest Cloutier; 1er acc. Pierre Pelletier, 2 Pierre Charest. Traduction: Première classe—1er pr. Thomas Lemoine, 2 Mark Henry McSweeney; 1er acc. Charles Maguire, 2 James Conrick, 3 Ernest Gingras. Seconde classe—1er pr. Pierre Pelletier, 2 Arthur Van Felson et Ernest Cloutier; 1er acc. Joseph Drapeau, 2 Jules DeBlois. Grammaire Anglaise—1er pr. Charles Maguire, 2 James Conrick; 1er acc. Narcisse Ratté, 2 Daniel Dominick O'Brien.

CLASSE FRANÇAISE DES FILLES

PETITE CLASSE

Quatrième Division.

Lecture—1er pr. M. Louise Panet et Alm. Gingras, 2 Zoé Gingras; 1er acc. Alma Côté, 2 Esther Evret. Catéchisme—1er pr. Alma Côté, 2 Delphine Richard; 1er acc. Zoé Gingras, N. nora Gingras. Ecriture—1er pr. Lauréti Lortie et Nénora Gingras, 2 Clara Julien acc. Almanda Gingras, Marie Viger.

Troisième Division

Lecture—1er pr. Eugénie Richard, 2 Philomène Lambert; 1er acc. Alphonsine Côté, 2 Victoria Zingerley. Catéchisme—1er pr. Emma Simoneau, 2 Eugénie Bidard; 1er acc. Elise Wayne 2 Florestine Bédard. Histoire Sainte—1er pr. Alice DeGuise, 2 Elise Wayne; 1er acc. Emma Simoneau, 2 Eugénie Bédard. Arithmétique—1er pr. Florentine Bédard, 2 Zélia Basin; 1er acc. Henriette Trudel 2 Éléonore Gauvin. Ecriture—1er pr. Clara Brind'amour, 2 Alphonsine Côté; 1er acc. Dométilde Lambert, 2 Alma Côté.

Deuxième Division.

Lecture Française et Lect. Anglaise—1er pr. Philomène Girard, 2 Alexandrine Gosselin; 1er acc. Céline Bowen, 2 Hélène Remillard. Catéchisme—1er pr. Amérilda Lamarre, 2 Céline Guenet; 1er acc. Valérie Dery, 2 Clara Tremblay. Histoire Sainte—1er pr. Philomène Girard, 2 Joséphine Clavet, 1er acc. Almanda Th vierge, 2 Clara Tremblay. Grammaire et Arithmétique—1er pr. Almanda Thivierge, 2 Clara Tremblay; 1er acc. Georgiana Dubé, 2 Alexandrine Gosselin. Ecriture—1er pr. Eugénie Remillard, 2 Joséphine Fournier; 1er acc. Philomène Lambert, 2 Alexandrine Gosselin.

Première Division.

Lecture Française et Anglaise—1er pr. Emélie Létourneau, 2 Emma Laroche; 1er acc. Joséphine Clavet 2 Rébecca Allaire. Histoire Sainte—1er pr. Amérilda Lamarre, 2 Malvina Mongeon; 1er acc. Emma Laroche 2 Emélie Létourneau. Grammaire et Arithmétique—1er pr. Emma Laroche, 2 Emélie Létourneau; 1er acc. Malvina Mongeon, 2 Joséphine Patone. Géographie—1er pr. Valérie Dery, 2 Aurélie Marceau; 1er acc. Eulalie Mathieu, 2 Philomène Girard. Ecriture—1er pr. Eulalie Mathieu, 2 Rébecca Allaire; 1er acc. Amérilda Lamarre, 1 Elise Wayne. Bonne Conduite et Instruction Religieuse—1er pr. Emélie Létourneau, 2 Emma Laroche 1er acc. Eugénie Bédard, 2 Emma Simoneau. Assiduité—1er pr. Florisca Lamarre, 2 Victoria Zingerley; 1er acc. Céline Guenet, 2 Sabina Zingerley.

PREMIERE CLASSE.

Excellence—1er pr. Emma Pichette, 2 Elisabeth Noël; 1er acc. Marie Pelletier, 2 Bédélia McNamara. Assiduité—1er pr. Valéda Lortie, 2 Elisabeth Noël; 1er acc. Marie Lyonnais, 2 Julie Wayne et Emélie Lyonnais.

Quatrième Division.

Bonne conduite et instruction religieuse—1er pr. Valéda Lortie, 2 Mathilda Fournier; 1er acc. Julie Wayne, 2 Aurélie Marceau. Grammaire et Analyse—1er pr. M. Louise Fournier; 1er acc. Mathilda Martineau, 2 Rébecca Frédérick. Arithmétique—1er pr. Julie Wayne 2 Marie-Louise Gingras; 2er acc. Céline Morency, 2 Marie Bergeron. Géographie—1er pr. Marie-Louise Fournier, 2 Florence Bélanger; 1er acc. Léa Collins, 2 Josephine Valin.

Troisième Division.

Bonne conduite et instruction religieuse—1er pr. Malvina Drolet, 2 Marie Lyonnais; 1er acc. Adeline Noël, 2 Adèle Lachance. Grammaire et analyse—1er pr. Adèle Lachance, 2 Georgiana Letellier; 1er acc. Valéda Lortie, 2 Mathilda Fournier. Dictée et devoirs—1er pr. Aurélie Marceau, 2 Mathilda Fournier; 1er acc. Emélie Lyonnais, 2 Adèle Lachance. Histoire Sainte—1er pr. Céline Morency, 2 Malvina Brind'amour; 1er acc. Joséphine Valin, 2 Marie-Louise Gingras. Arithmétique—1er pr. Valéda Lortie, 2 Mathilda Martineau; 1er acc. Louise Bédard, 2 Zoé Lacasse. Géographie—1er pr. Elzire Bédard, 2 Céline Morency; 1er acc. Alma Cloutier, 2 Marie-Louise Pelletier. Ecriture—1er pr. Sophie Renaud, 2 Joséphine Valin; 1er acc. Octave Clavet, 2 Marie-Louise Fournier. Lecture—1er pr. Delima Trudel, 2 Octavie Clavet; 1er acc. Céline Morency, 2 Rébecca Poitras.

Deuxième Division

Bonne conduite et instruction religieuse—1er pr. Marie Pelletier, 2 Marie Ratté et Alma Cloutier; 1er acc. Georgiana Letellier, 2 Louise Bédard. Grammaire et analyse—1er pr. Adeline Noël, 2 Marie Ratté; 1er acc. Louise Bédard, 2 Marie Voyer. Dictée et devoirs—1er pr. Georgiana Letellier, 2 Marie Lyonnais; 1er acc. Valéda Lortie, 2 Eugénie Côté. Histoire du Canada—1er pr. Louise Bédard, 2 Zoé Lacasse; 1er acc. Adeline Noël, 2 Georgiana Letellier. Arithmétique—1er pr. Marie Ratté, 2 Rebecca Côté; 1er acc. Adeline Noël, 2 Mathilda Fournier. Géographie—1er pr. Julie Wayne, 2 Adèle Lachance; 1er acc. Marie Ratté, 2 Valéda Lortie. Anglais—1er pr. Eugénie Côté, 2 Caroline Trudel; 1er acc. Malvina Brind'amour, 2 Zoé Lacasse. Ecriture—1er pr. Céline Morency, 2 Emélie Lyonnais; 1er acc. Rebecca Frédérick, 2 Marie Bergeron—Lecture—1er pr. Adeline Noël, 2 Delphine Villeneuve; 1er acc. Marie-Louise Gingras, 2 Delima Trudel.

Première Division.

Bonne conduite et instruction religieuse—1er pr. Emma Pichette, 2 Elizabeth Noël; 1er acc. Elzire Bédard, 2 Delphine Villeneuve. Grammaire et analyse—1er pr. Emma Pichette, 2 Elizabeth Noël; 1er acc. Marie Pelletier, 2 Bédélia McNamara. Dictée et devoirs—1er pr. Marie Pelletier, 2 Adeline Noël; 1er acc. Bédélia McNamara, 2 Marie Kelley. Histoire du Canada—1er pr. Emma Pichette, 2 Marie Voyer; 1er acc. Marie Pelletier, 2 Rebecca Côté. Arithmétique—1er pr. Emma Pichette, 2 Adeline Frenette; 1er acc. Marie Pelletier, 2 Marie Voyer. Géographie—1er pr. Emma Pichette, 2 Marie Voyer; 1er acc. Bédélia McNamara 2 Adeline Noël. Anglais—1er pr. Marie Voyer, 2 Louise Bédard; 1er acc. Elzire Bédard, 2 Céline Morency. Ecriture—1er pr. Marie Pelletier, 2 Camille Couillard et Aurélie Marceau; 1er acc. Mary Kelley, 2 Emélie Lyonnais. Lecture—1er pr. Elizabeth Noël, 2 Céline Marticotte; 1er acc. Malvina Drolet, 2 Sara Poitras.

CLASSE ANGLAISE DES FILLES.

PREMIERE DIVISION.

Bonne Conduite et Assiduité—1er pr. Emily Hillier, 2 Elizabeth Newton; 1er acc. Henriette O'Sullivan, 2 Fanny Hogan. Instruction Religieuse—1er pr. Charlotte Kelley, 2 Fanny Hogan; 1er acc. Emily Hillier, 2 Elizabeth Newton; Dictée et Grammaire—1er pr. Emily Hillier, 2 Maria Boyce; 1er acc. Elizabeth Newton, 2 Henriette O'Sullivan. Lecture et Epellation—1er pr. Henriette O'Sullivan, 2 Agnes Foley; 1er acc. Mary Atherden, 2 Maria Boyce. Histoire Sainte—1er pr. Henriette O'Sullivan, 2 Lizzie Noonan; 1er acc. Elizabeth Newton, 2 Maria Boyce. Arithmétique—1er pr. Emily Hillier, 2 Elizabeth Newton; 1er acc. Henriette O'Sullivan, 2 Maria Boyce. Ecriture—1er pr. Agnes Foley, 2 Mary Atherden; 1er acc. Lizzie Noonan, 2 Emily Hillier.

SECONDE DIVISION.

Bonne Conduite et Assiduité—1er pr. Charlotte Kelley et Kate Foley, 2 Victoria Beaudry; 1er acc. Mina McNamara, 2 Christine Walsh. Instruction Religieuse—1er pr. Kate Foley, 2 Jane Coleman; 1er acc. Netty Stodart, 2 Eleonor Bellew. Lecture et Epellation—1er pr. Victoria Beaudry, 2 Annie O'Sullivan; 1er acc. Mina McNamara, 2 Rachel Nealey. Histoire Sainte—1er pr. Fanny Hogan, 2 Charlotte Kelly; 1er acc. Agnes Foley, 2 Victoria Beaudry et Joannah Collins. Arithmétique—1er pr. Mina McNamara, 2 Christine Walsh; 1er acc. Jane Coleman, 2 Rachel Nealey. Ecriture—1er pr. Victoria Beaudry, 2 Clorinde Plamondon; 1er acc. Mary Jane Coleman, 2 Margaret Courtney.

TROISIEME DIVISION.

Bonne Conduite et Assiduité—1er pr. Agnes Karr, 2 Margaret Hanley; 1er acc. Clorinde Plamondon, 2 Alice Plamondon. Instruction Religieuse—1er pr. Mina McNamara, 2 Christine Walsh; 1er acc. Clorinde Plamondon, 2 Alice Plamondon. Lecture et Epellation—1er pr. Alice Plamondon, 2 Fanny Noonan; 1er acc. Agnes Karr, 2 Elizabeth Hamilton. Histoire Sainte—1er pr. Rachel Nealey, 2 Mary Ann Colto; 1er acc. Kate Foley et Mina McNamara, 2 Christine Walsh. Arithmétique—1er pr. Margaret Courtney, 2 Jane Courtney; 1er acc. Agnes Karr, 2 Mary Commons. Ecriture—1er pr. Elizabeth Hamilton, 2 Justine Hearn; 1er acc. Fanny Noonan, 2 Catherine Fuchs.

GRANDE CLASSE ANGLAISE.

Première Division.

Excellence—1er pr. Mary Kelley, 2 Bédélia McNamara; 1er acc. Kate Hogan, 2 Alice Cannon. Bonne Conduite et Instruction Religieuse—1er pr. Mary Kelley et Alice Cannon, 2 Bédélia McNamara; 1er acc. Kate Clancy, 2 Mary Ann Piper. Grammaire et Devoir Anglais—1er pr. Mary Kelley, 2 Bédélia McNamara; 1er acc. Kate Hogan, 2 Alice Cannon. Dictée et Analyse Grammaticale—1er pr. Emma Pichette 2 Alice Cannon; 1er acc. Mary Kelley, 2 Bédélia McNamara. Lecture et Grammaire Française—1er pr. Eliza Jennings, 2 Kate Clancy; 1er acc. Kate Hogan, 2 Margaret McNamara. Arithmétique—1er pr. Margaret McNamara, 2 Kate Clancy; 1er acc. Alice Cannon, 2 Ellen Murphy. Histoire du

Canada et Histoire Ecclésiastique—1er pr. Mary Kelly, 2 Bedelia McNamara; 1er acc. Kate Hogan, 2 Margaret McNamara. Géographie—1er pr. Margaret McNamara, 2 Kate Hogan; 1er acc. Alice Cannon, 2 Kate Clancy. Traduction—1er pr. Bedelia McNamara, 2 Mary Kelly; 1er acc. Emma Pichette, 2 Alice Cannon. Ecriture—1er pr. Kate Hogan; 1er acc. Marg. McNamara, 2 Alice P. Cannon.

Deuxième Division.

Bonne conduite et instruction religieuse—1er pr. Kate Hogan, 2 Mary Jane Howley; 1er acc. Susan Mullin, 2 Eliza Jennings. Grammaire anglaise—1er pr. Kate Procter, 2 Mary-Anne Piper; 1er acc. Aurélie Marceau, 2 Susan Mullin. Dictée et devoirs anglais—1er pr. Susan Mullin, 2 Eliza Jennings; 1er acc. Margaret Hearn, 2 Ellen Murphy. Lecture et épellation anglaise—1er pr. Annie Workman, 2 Esther Foley; 1er acc. Ellen Murphy, 2 Mary Brofay. Lecture et grammaire française—1er pr. Horthy McEnry, 2 Florence Loftus; 1er acc. Ellen Murphy, 2 Maguire. Arithmétique—1er pr. Kate Procter, 2 Margaret Hearn; 1er acc. Mary-Anne Piper, 2 Eliza Jennings. Géographie—1er pr. Margaret Hearn, 2 Florence Loftus; 1er acc. Ellen Murphy, 2 Susan Mullin. Histoire Sainte—1er pr. Margaret Hearn, 2 Mary Kroyfay; 1er acc. Mary Anne Piper, 2 Kate Procter. Traduction—1er pr. Florence Loftus, 2 Kate Coleman; 1er acc. Horthy McEnry, 2 Margaret Hearn. Ecriture—1er pr. Mary-Anne Piper, 2 Ellen Murphy; 1er acc. Kate Clancy, 2 Eliza Jennings.

Troisième Division.

Bonne conduite et instruction religieuse—1er pr. Horthy McEnry et Maria Maguire, 2 Annie Griffiths; 1er acc. Esther Foley, 2 Alice Murphy. Lecture et épellation anglaise—1er pr. Fanny Walsh, 2 Charlotte Donohoe; 1er acc. Alice Murphy, 2 Eliza McClutchy. Grammaire anglaise—1er pr. Horthy McEnry, 2 Ellen Cannon; 1er acc. Mary Brofay, 2 acc. Alice Murphy. Arithmétique—1er pr. Alice Murphy, 2 Maria Maguire; 1er acc. Horthy McEnry, 2 Ellen Cannon. Géographie—1er pr. Alice Murphy, 2 Ellen Crotty; 1er acc. Horthy McEnry, 2 acc. Ellen Cannon. Histoire Sainte—1er pr. Ellen Cannon, 2 Ellen Crotty; 1er acc. Horthy McEnry, 2 Eliza McClutchy. Ecriture—1er pr. Fanny Walsh, 2 Mary A. O'Neil & J. O'Neil; 1er acc. Florence Loftus, 2 acc. Mary J. Hawley. Assiduité à l'école—1er pr. Mary Brofay, 2 Eliza McClutchy; 1er acc. Horthy McEnry, 2 M. Maguire.

Les élèves dont les noms suivent n'ayant assisté à l'école que durant une partie de l'année, n'ont pu obtenir de prix, méritent une mention honorable : Mlles. Margaret Warren, Catherine Mylett, Susan Stevens, Lucy Stevens.

ANNONCES.

MADAME THIVIERGE

Ouvrira le premier Mai, à St. Félix du Cap Rouge, à sept milles de Québec, un Etablissement pour l'éducation d'une classe choisie de huit ou dix jeunes demoiselles. Les études comprendront l'Anglais et le Français dans toutes les branches enseignées dans une école modèle, la musique, le chant, les divers genres de Dessin, la Peinture Orientale et à l'huile, et la confection des ouvrages en cire, soit des fleurs, soit des fruits, etc.

Trois institutrices seront chargées de l'enseignement. Une Dame Anglaise sera à la tête des classes anglaises; une Dame Française enseignera la Langue Française; Madame Thivierge donnera elle-même des leçons de musique et de beaux arts.

CONDITIONS:

	Par terme 11 semaines.
Pension avec l'étude de l'Anglais et du Français.....	\$24.00
Musique.....	6.00
Peinture.....	6.00
Dessin.....	3.00
Un cours de leçon d'ouvrages en cire.....	8.00

La table sera copieusement servie, et Madame Thivierge donnera une attention particulière à la santé de ses élèves. Le Cap Rouge est admirablement situé et renommé par la salubrité de l'air. On engagera les élèves à prendre des exercices journaliers, et madame Thivierge fera tout en son pouvoir pour donner satisfaction aux parents qui voudront bien lui confier le soin de leurs enfants.

Pour renseignements et plus amples détails, on pourra s'adresser à Madame Thivierge, Cap Rouge, Madame E. I. Dalkin, Cap Rouge, Révérend P. J. Drolet, Curé; C. W. Wilson, Ecuier, Rue St. Pierre, Québec; Robert J. Young, Ecuier, James Bowen, Fils, Ecuier, Rue St. Pierre, Québec, ou au Cap Rouge; J. B. Forsyth, Ecuier, Cap Rouge; Edson Fitch, Ecuier, St. Romuald.

Cap Rouge, 10 Mars, 1871.

DICTIONNAIRE GENEALOGIQUE DE TOUTES LES FAMILLES CANADIENNES

PAR

M. L'ABBE C. TANGUAY

Avec un Fac-Simile de la Première carte inédite de la Nouvelle-France en 1641.

Les personnes qui ont souscrit au Dictionnaire Généalogique et qui voudraient recevoir ce volume par la poste sont priées de nous envoyer le montant de leur souscription qui est de \$2.50 en y ajoutant 40 centins pour les frais de poste. Celles qui ont souscrit chez les Messieurs suivants pourront se le procurer en s'adressant après le 15 Mai courant à

J. A. LANGLAIS, Libraire, Rue St. Joseph, St. Roch de Québec.

J. N. BUREAU, Trois-Rivières.

E. L. DESPRES, Maître de Poste, St. Hyacinthe.

JAMES W. MILLER, Maître de Poste, de Ste. Luce de Rimouski.

A. GAGNÉ, Maître de Poste de Kamouraska.

R. OUELLET, " " L'Islet.

F. H. GIASSON, " " L'Anse à Gilles.

N. LEMIEUX, Ottawa.

F. X. VALADE, Longueuil.

L. O. ROUSSEAU, Château-Richer.

Les personnes qui ont souscrit chez MM. DUBEAU & ASSELIN, pourront s'adresser à M. L. M. CREMAZIE, Libraire, Québec.

En vente chez l'Éditeur

EUSEBE SENÉCAL,
10, Rue St. Vincent, Montréal.

NOUVEAU COURS DE LANGUE ANGLAISE

SELON LA

METHODE D'OLLENDORFF

A L'USAGE DES

ECOLES, ACADEMIES, PENSIONNATS ET COLLEGES

Ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique de la Province de Québec.

2de Edition, Revue et Corrigée

1 volume in-12, Cartonnage élégant avec dos en cuir.

PRIX A LA DOUZAINE - - - - \$4.00

En vente à la Librairie de

C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS,

Nos. 237 & 239, Rue St. Paul, Montréal.

Et chez tous les Libraires de la Province de Québec.

AUSSI:

La Clef des Exercices des ouvrages ci-dessus. Prix : 75 cts. l'exemplaire

NOUVEL ABRÉGÉ DE GEOGRAPHIE MODERNE

A L'USAGE DE LA JEUNESSE

PAR L'ABBÉ HOLMES

SEPTIEME EDITION

Entièrement Revue, Corrigée et Considérablement Augmentée

PAR

L'ABBÉ L. O. GAUTHIER

Professeur d'Histoire au Séminaire de Québec.

Un Volume in-12 de 350 pages. Cartonné \$4.00 la douzaine.

J. B. ROLLAND & FILS,

Libraires-Éditeurs.

En vente chez tous les Libraires et les principaux Marchands.

IMPRIMÉ PAR EUSEBE SENÉCAL MONTRÉAL.